

7 PAYS D'AFRIQUE S'EN VONT

page 2



Notre section spéciale olympique

pages 17 à 24



Que les Jeux commencent... et finissent!

L'éditorial en page 26

VOYAGES

unik

1574 CH. CHAMBLY
LONGUEUIL

674-6273

PUERTO RICO
CET HIVER

prix disponibles sur demande

EN COLLABORATION AVEC

Mirabelle tours inc.

Protestant contre l'«amitié sportive» de la Nouvelle-Zélande pour l'Afrique du Sud

Un à un, les pays africains se retirent des Jeux

(LE JOUR, PC, AFP) — Après l'Ile Maurice, la Tanzanie, et la Somalie, c'est maintenant au tour du Nigéria, de l'Ouganda et de la Zambie de quitter les Jeux. Et au moment d'aller sous presse, le Togo s'appretait paraît-il, à faire de même. De

plus, il est fort probable, selon M. Jean-Claude Ganga, secrétaire-général du Conseil supérieur du sport africain (CSSA) «que tous les pays africains se retirent des Jeux d'ici lundi».

Chaque délégation, a souligné M. Ganga, attend

maintenant les instructions de son gouvernement et, a-t-il précisé, les représentants du Maroc et de l'Algérie ont donné l'assurance que leur décision sera celle de l'Afrique. «Seule une décision de la Nouvelle-Zélande de mettre fin à la tournée de son équipe de rugby en Afrique du Sud pourrait nous amener à reconsidérer notre position, a encore précisé M. Ganga.

Ce forfait des pays africains vise à dénoncer les relations sportives qu'entretient la Nouvelle-Zélande avec l'Afrique du Sud et son régime d'apartheid. Nous ne pouvons, disent les Africains, participer à des épreuves sportives en compagnie d'athlètes de la Nouvelle-

Zélande. Ce pays, disent-ils, a une attitude qui revient à endosser «non seulement les inégalités raciales qui sévissent dans le pays de l'apartheid mais aussi des massacres qui ont été perpétrés récemment à Sometho, à Johannesburg et à Pretoria».

Ainsi, à la suite de la décision de ces pays africains, non seulement n'y aura-t-il pas de duel sur 1,500 m. entre le Tanzanien Filbert Zayi et le Néo-Zélandais John Walker, mais les J.O. seront privés de la présence du champion olympique ougandais du 400 m. haies, John Akii-Bua, qui avait enchanté le public munichois en 1972 en établissant un fantastique record du monde en 47 sec. 82.

Retrait définitif de Taiwan

Plus tôt dans la journée d'hier par une majorité des deux tiers, le Comité international olympique a voté une modification à ses règlements forçant l'équipe olympique formosane à participer aux Jeux sous le nom de Taiwan, et non sous celui de République de Chine.

C'est par une large majorité de 58 voix pour, 2 contre et 6 abstentions que le CIO a décidé de changer momentanément la dénomination du Comité olympique de Taïpeh. Ce dernier s'est insurgé contre cette modification de dernière minute et a décidé de se retirer définitivement.

Le Comité olympique international, ont fait remarquer plusieurs membres du CIO, a maintenant la preuve que Taïpeh entendait utiliser les Jeux comme tribune politique, car Taiwan accepte de siéger sous cette appellation dans plusieurs fédérations internationales.

Pourquoi la refuse-t-il dans le mouvement olympique?

Le gouvernement canadien avait fait d'énormes concessions en autorisant leur drapeau et leur hymne national. C'était maintenant aux Taiwanais de faire un pas en avant en consentant à s'appeler officiellement Taiwan, indique-t-on au CIO.

Par ailleurs le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Allen MacEachen, a dit vendredi regretter la décision de Taiwan de ne pas participer aux Jeux.

Au cours d'une conférence de presse, il a rappelé que son gouvernement avait, il y a plus d'un an, attiré l'attention du Comité international olympique, sur la reconnaissance de la République populaire de Chine par le Canada. Le comité aurait pu agir alors, a-t-il dit, en précisant que Ottawa l'avait informé en mai de sa décision de ne pas autoriser les athlètes de Taiwan à prendre part aux Jeux de Montréal en tant que représentants de la République de Chine.

M. MacEachen a fait état d'un «grave malentendu» entre ses services et lord Killanin, président du CIO, sur cette affaire. Lord Killanin a indiqué que le CIO n'avait pris connaissance de la position canadienne que le mois dernier.

D'autre part, M. Henry Kissinger a repoussé une invitation du gouvernement canadien à se rendre à Montréal pour assister aux Jeux olympiques, à cause du refus du Canada d'autoriser les athlètes de Formose à y participer en tant que délégation de la République de Chine, a-t-on annoncé hier de sources proches du département d'Etat américain.

L'air du temps

par l'élève Dimitros

Le gros Nimbus est parti aux Jeux, traduire aux Russes les déclarations du maire sur «Corridart», puisque ça peut toujours servir sur la place du Peuple, Tanguay lui, sur qui on aurait toujours pu compter pour nous prédire de la chaleur en l'absence du gros Minh (comme le brave Moumoute appelait Nimbus), est tombé à l'eau en montant sur le Britannia. J'ai donc du regarder «Parle parle jase jase» en paix et voir monsieur le maire se régaler en disant «vous savez il y aura toujours des problèmes» avec l'air de dire «y'a rien là». Il était aussi autoritaire qu'un abonné d'une taverne des Dubois, sans pourtant cacher une pulsation de la carotide qui trahit sa fatigue et sa tension. On dirait que le rôle devient au-dessus de ses forces. Il joue sur la pointe des pieds. Il est petit notre maire, et il voit venir le drame: son stade va lui voler la vedette. Un Jean Gabin tiendrait mieux le coup. Mais c'en est un autre qui achève et on serait mieux de retenir Clint Eastwood tout de suite. Imaginez un duel solennel et municipal sur la rue Sherbrooke nettoyée pour l'occasion, le maire Eastwood s'avançant imperturbablement, mains aux guns, sur un Nick Auf der Maur tremblotant... Mais je réserve la suite pour lundi, où l'on verra intervenir Fu Man Chu, et je vous annonce pour aujourd'hui un front froid sur tout le Québec sauf le stade (Environnement Canada dixit), avec des nuages, des risques d'orage, et un maximum de 23.

Aperçu pour dimanche

Beau et frais.

au jour le jour

À MONTRÉAL

● Evénements spéciaux à Terre des Hommes: (samedi) Kiosque international: à 14h et 15h30, troupes folkloriques internationales; à 17h, Saint-Peter Drum Corp; à 19h, Compagnie québécoise de ballet. Place de la joie: à

15h, «Harmonie de Terre des Hommes», ensemble musical; à 16h, «Latino-Jazz-Pop», ensemble musical; à 20h, danse de l'Age d'Or; (dimanche) Place des Nations: Journée du Québec français, à compter de 14h. Samedi

● Cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques, à 14h30.

● Bal du 14 juillet et spectacle du groupe folklorique de la Guadeloupe «La brisquante», à 20h, à l'Union française, 429, rue Viger.

AILLEURS AU QUÉBEC

Dimanche:

Grondines: Vernissage public de l'exposition d'une vingtaine d'oeuvres exécutées par des artisans de la région, à 14h, au Musée des Grondines (comté Portneuf).

sommaire

L'économie.....	6
Le monde.....	7
Samedi du jour.....	9
Cahier olympique.....	17
Dossier olympique.....	24
Petites annonces.....	25
Vous avez la parole.....	27
Les horaires.....	28
Vie et culture.....	29
Carrières.....	31
Tourisme.....	36
Plein air.....	39
Les 7/15.....	40



(téléphoto PC)

M. Olufemi Olutoye, président du Comité olympique nigérien a annoncé hier que son pays se retire des Jeux olympiques. Ce geste devait être suivi par l'Ouganda et la Zambie presque aussitôt.

N.D.L.R.

Nos lecteurs comprendront qu'au cours des prochaines semaines, ils ne pourront pas retrouver leurs chroniques habituelles dans toute leur régularité.

La place est aux Jeux olympiques, et même, lorsqu'ils seront terminés, aux retombées possibles qu'ils pourraient créer.

Nous tenterons, dans la mesure du possible... et de l'espace, de vous fournir vos chroniques régulières, mais il se peut qu'à l'occasion elles «sautent» pour faire place aux nouvelles.

Se retirent, au moins pour les deux prochaines semaines: le Fond des choses, les humoristes et «Imageries».

«D'âge en âge» ne vous reviendra qu'en septembre.

Débrayage à Radio-Canada

(LE JOUR) — Les journalistes à l'emploi de la Société Radio-Canada à Montréal et à Québec n'ont pas été touchés, semble-t-il, par la grâce de la trêve olympique puisqu'ils n'ont pas hésité à déclencher un arrêt de travail hier soir de six heures à minuit privant ainsi les Québécois du spectacle de l'atterrissage royal à St-Hubert.

Les 140 journalistes dont le contrat de travail est échu depuis le 30 novembre 75 venaient de rejeter par un vote majoritaire tenu au scrutin secret les propositions finales de la société d'Etat et ils avaient par la même occasion mandaté leur exécutif syndical de déclencher en temps et lieu un arrêt de travail de 24 heures.

Le coup d'envoi de ce qui s'annonce être une série

de grèves de 24 heures n'aura été que de six heures. Il aura cependant empêché la diffusion des plus importants bulletins d'information de la journée tant à la radio qu'à la télévision où un documentaire sur l'occultisme remplaçait l'émission «Ce soir»...

Les journalistes, qui pourraient donc répéter leur geste pendant le temps des Jeux — la plupart partent en vacances au lendemain des cérémonies de clôture — se plaignent de n'être pas traités sur le même pied d'égalité que leurs confrères du reste du pays.

C'est ainsi qu'un journaliste de la CBC à Montréal fait environ \$8,600 de moins que son confrère de Toronto lorsqu'ils ont tous les deux atteint cinq ans d'expérience.

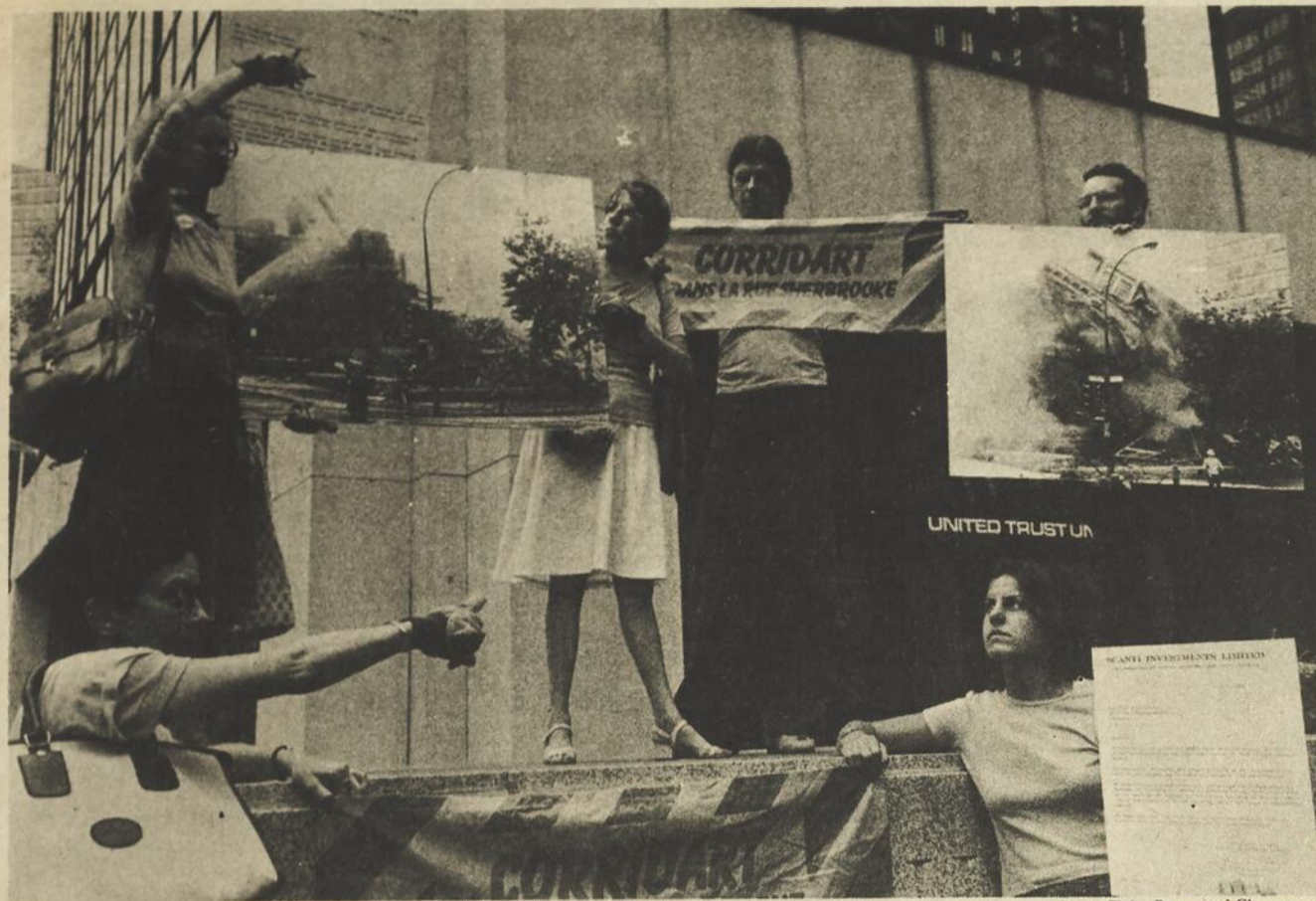


Photo Claire Beaugrand-Champagne

Une deuxième affaire Corridart

(R.L.) — Une réplique de l'affaire Corridart a eu lieu, hier, alors qu'un ordre venant du bureau du maire de Montréal a obligé le conservateur de la Bibliothèque municipale à mettre fin à un projet de "terrasse de lecture" qui devait être inauguré hier autour de la bibliothèque de la rue Sherbrooke en face du parc Lafontaine.

Depuis plusieurs mois, profitant de la tenue du Camp international de la Jeunesse au Parc Lafontaine, une activité paralympique, M. Jacques Panneton, conservateur de la Bibliothèque, préparait la tenue d'une exposition littéraire représentant plusieurs pays. On avait prévu pour rendre l'événement agréable, l'installation aux

abords de la rue Sherbrooke de kiosques d'exposition garnis de parasols.

Après le raid nocturne où Drapeau a fait nettoyer la rue Sherbrooke de Corridart, la Ville ne voyait plus d'un bon oeil ces kiosques et, hier, un ordre est venu, indiscutable, pour annuler cet événement.

M. Jacques Panneton, conservateur de la Bibliothèque municipale, malgré les informations obtenues de source sûre, a tenu à expliquer qu'il n'y avait "pas vraiment eu un ordre", mais qu'il avait pris la décision à la Bibliothèque. Il a cependant admis que l'affaire Corridart avait créé un climat qui avait sans doute influencé cette décision.

Le COJO ignore l'affaire Corridart

Appuyés par Québec, les artistes poursuivent Montréal et le COJO

par Robert Lévesque

● L'affaire Corridart, depuis hier, est devenu le lieu d'un affrontement ouvert entre le COJO et la direction de son programme Arts et culture, ce dernier organisme ayant l'appui de tous les artistes-participants et du ministère des Affaires culturelles.

● De plus, la plupart des spectacles du programme Arts et culture prévus pour aujourd'hui sont annulés en guise de protestation contre la censure de Corridart. Il est même possible que la Guilde des musiciens emboîte le pas et que les membres de l'orchestre symphonique devant jouer lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux aujourd'hui refusent de participer à cette cérémonie.

Hier matin, lors de la réunion de son comité exécutif, le COJO a en effet décidé de laisser tomber l'affaire Corridart, ce qui a mis le feu aux poudres dans le milieu artistique qui participait au programme Arts et culture du COJO. Dans un communiqué laconique, le COJO, invoquant la nature temporaire de son existence, a annoncé qu'il n'avait pas l'intention d'entreprendre quelques procédures que ce soit contre l'administration de Montréal.

Durant toute la journée d'hier, forts de l'appui officiel du ministre Jean-Paul L'Allier qui, à ses frais, a mis à leur disposition un avocat, les artistes de Corridart, de même que plusieurs artistes impliqués dans tout le programme culturel du COJO, se sont réunis pour déterminer quelles actions judiciaires ils prendront dès le début de la semaine prochaine contre la ville de Montréal mais aussi contre le COJO.

La déception était grande, hier, dans les bureaux de Arts et culture où l'on ne se gênait pas pour affirmer que le COJO les avait abandonnés. Le coordonnateur de Corridart au COJO, M. André Ménard, a confirmé que les actions judiciaires des artistes visent le COJO avec lequel ces artistes étaient sous contrat.

Me Pierre Thibeault, l'avocat choisi par le ministère des Affaires culturelles, a rencontré, hier, les artistes de Corridart et des gens du programme Arts et culture. Il les a assurés que le gouvernement paiera la note des frais judiciaires.

Les manifestations qui ont débuté jeudi soir, alors que des manifestes dénonçant la censure de Drapeau ont été lus dans les trois salles de la Place des Arts, se sont amplifiées hier. A treize heures, une manifestation

organisée par Sauvons Montréal a réuni plusieurs personnes au coin des rues Sherbrooke et Stanley, devant l'immeuble qui remplace l'ancienne maison Van Horne.

Aujourd'hui, la plupart des spectacles du groupe des arts de la scène sont annulés en guise de protestation contre l'assassinat de Corridart. Au programme Arts et culture, on nous a affirmé que c'est spontanément que tous les artistes ont réagi au geste de Drapeau et qu'ensemble ils cherchent différents moyens de démontrer leur désaccord.

Par ailleurs, d'autres représentations ont été formulées, hier, pour dénoncer la façon dont Montréal a nettoyé, en pleine nuit, la rue Sherbrooke des installations de Corridart. Le secrétariat des organismes de loisirs du Québec, dans un communiqué, a parlé d'un "geste de censure intolérable".

"Cet acte de censure et de vandalisme est une atteinte au droit fondamental de la libre expression et ouvre la voie à l'utilisation de procédés conduisant au fascisme" souligne la Fédération des Loisirs-danse du Québec.

Seul parti politique à réagir à Québec, l'Union nationale, sous la plume de

Jean-Guy Leboeuf, a écrit un communiqué dans lequel on considère "inacceptable"

que le comité exécutif de Montréal ait détruit, en une nuit, sans pré-avis, d'une fa-

çon clandestine, un projet réalisé par des dizaines d'artistes durant des mois.

LES BERTHIO LYMPIQUES



Négociations de la dernière chance chez les infirmières

par Alain Duhamel

La présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ), Mlle Ginette Gosselin, estime possible un règlement de la grève de ses 5.500 membres dans le cours des négociations ultimes commandées par le premier ministre Robert Bourassa.

"Nous sommes encore confiants", nous disait-elle, hier après-midi en attendant la convocation des parties en cause par M. Richard Drouin, coordinateur des négociations du côté gouvernemental.

"Nous sommes prêts à certaines modifications de nos positions" affirme Mlle Gosselin tout en pensant que la distance à parcourir demeurera sans doute plus grande du côté des administrateurs d'hôpitaux que du côté des infirmières.

Arbitrage en jeu

Les deux principales questions faisant obstacle à un règlement du conflit ont trait à la mobilité de la main-d'oeuvre et aux horaires de travail. Une entente sur ces deux questions provoquerait un retour au travail même si la convention collective ne devait pas être conclue immédiatement.

La Ligue des droits de l'homme appelle à la vigilance

Des étudiants iraniens harassés

(LE JOUR) — La Ligue des droits de l'Homme incite à une attitude d'extrême vigilance tous les citoyens soucieux de la préservation des droits et des libertés démocratiques. Cet appel de la Ligue survient à la suite du harcèlement dont est victime, à Montréal, depuis quelques jours, l'Association des étudiants iraniens qui mène une campagne tout à fait légale d'information sur le sort fait à la population iranienne par le régime politique du Shah actuellement en visite à Montréal.

La Ligue dénonce ce harcèlement, oeuvre des différents corps policiers actuellement en action sur le territoire de la ville de Montréal, parce qu'il constitue une violation flagrante du droit d'expression et de la liberté d'expression. Ces étudiants iraniens, rappelle la Ligue, ont été victimes de brutalités policières, l'un d'entre eux a été illégalement



Ginette Gosselin, au nom de la FIIQ "prête à certaines modifications de ses positions".

Bien que la proposition du recours à un arbitre, proposition avancée par le premier ministre Bourassa, ait été écartée par les membres de la FIIQ, le recours

éventuel aux services d'un médiateur ne serait pas exclu, ainsi que l'ont souligné des porte-parole des infirmières.

Ni les efforts du ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, au début de la semaine, ni les efforts du premier ministre Robert Bourassa, après l'échec du premier, n'ont pu venir à bout de la détermination des infirmières de rester hors des hôpitaux tant et aussi longtemps que les négociateurs de la FIIQ n'obtiendront pas un compromis satisfaisant.

Les hésitations du premier ministre, face à une convocation urgente de l'Assemblée nationale, ont exaspéré le Conseil du patronat lequel faisait savoir hier, dans un communiqué, sa déception devant "les tergiversations du gouvernement et l'absence à date d'une action énergique de sa part dans ce dossier".

L'échec de cette ultime reprise des pourparlers en fin de semaine amènerait le gouvernement à repenser toute la situation en fonction d'une loi extraordinaire devant être adoptée dès la semaine prochaine.

L'Hydro demande à Québec d'intervenir

(Le Jour) — Face à la persistance du conflit de travail à l'Hydro-Québec, la direction de la société d'Etat, après avoir indiqué son acceptation du rapport du médiateur spécial, a fait parvenir un télégramme au premier ministre le priant d'appliquer intégralement le code du travail.

M. Roland Giroux indique dans sa missive que "à titre de président de l'Hydro-Québec, je demande au gouvernement du Québec de prendre toutes les procédures prévues à l'article 99 du code du travail dans le cas de la grève en cours des employés syndiqués de l'Hydro-Québec, vu que celle-ci met en danger la santé et la sécurité publiques, tout particulièrement à la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Mon-

tréal". Bien accueilli du côté patronal, le rapport du médiateur spécial, M. Yvan Blain, ne l'a pas été autant du côté syndical.

M. Blain, qui avait indiqué en remettant son rapport qu'il n'entendait pas poursuivre son travail de médiation au-delà de son rapport, a été prié par les dirigeants syndicaux de continuer son travail.

Ces derniers n'auraient pas voulu soumettre les propositions du rapport à leur 9.600 membres en grève et feraient une recommandation défavorable. Notamment au chapitre des salaires, les employés n'obtiendraient pas la parité avec les employés de l'Hydro-Ontario comme ils le réclamaient depuis le début de leurs négociations.



Roland Giroux, président de l'Hydro.

Le conflit de la SAQ

C'est maintenant le problème d'Oswald Parent

— le syndicat

(Le Jour) — Le syndicat des employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools a mis fin aux rumeurs voulant que le conflit de travail se règle dans les prochaines heures.

Dans un communiqué, le président du syndicat, M. Ronald Asselin affirme qu'il est "faux de prétendre qu'un règlement pourrait intervenir d'ici quelques heures à la SAQ. Le problème ne relève plus

de la SAQ, mais du gouvernement et de Oswald Parent".

"Les dirigeants de la SAQ sont d'accord avec les demandes du syndicat et les croient justifiées; déclare M. Asselin. Nous demandons aux dirigeants de la SAQ, s'ils sont sincères avec eux-mêmes, de démissionner de leur poste, si le gouvernement ne leur donne pas un nouveau mandat".

"Cette grève est stupide et avec un peu d'effort, on pourrait trouver un règlement dans les 24 heures et redonner à la population les services auxquels elle a droit".

Le principal problème en litige entre les parties en cause a trait aux salaires. Les employés réclament la parité avec les salaires versés dans les grandes chaînes de magasin.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Press sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.75 par semaine; par la poste \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault

Quand la visite arrive (8)

NOUS et NOS DROITS

La violence policière existe-t-elle? Non, oui, selon qu'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la barricade (au propre et au figuré). Point n'est besoin, semble-t-il, d'être anarchiste ou — tout bonnement — un peu soupe-au-lait, pour se retrouver, un jour ou l'autre, face à l' "ordre policier". A son corps défendant, le plus pacifique peut se voir mêlé à une manifestation — laquelle risque de dégénérer en bagarre. Même le démantèlement de Corridor ne saurait nous faire oublier que nous avons connu, en quelques occasions, la danse des matraques.

Vous vs la brutalité policière

Que devez-vous faire si vous êtes victime de brutalité policière? Une règle générale s'applique: ne pas résister physiquement (c'est bien connu: un corps inerte absorbe mieux les coups). Que ce soit au cours d'une "émeute" (réelle, simulée ou provoquée) ou à l'occasion d'un interrogatoire au poste de police, tâchez de voir qui porte les coups: notez, autant que faire se peut, les numéros matricules des policiers.

Dans le cas d'un interrogatoire "violent", vous pourrez avoir recours, au civil et au criminel, contre les policiers qui vous auront molesté (votre avocat vous dira comment vous y prendre). Aussitôt sorti du guêpier, voyez un médecin — demandez à le voir même si on vous garde en prison — pour un relevé détaillé non seulement des contusions apparentes, mais aussi des blessures internes possibles.

Voyez un photographe et faites faire des "portraits" de toutes les marques et preuves visibles.

Pendant cet interrogatoire où on vous aura passé à tabac, vous aurez, naturellement, tenté de vous protéger le mieux possible.

Vous n'aurez pas résisté: "ils" sont plus nombreux et plus forts, "ils" en remettront tant que vous voudrez jouer et "ils" se sentiront même justifiés de vous brutaliser si vous opposez quelque résistance physique.

Selon votre faculté d'encaisser, selon votre degré de nervosité, vous aurez refusé de vous "mettre à table". Mais... si vous avez faibli, si vous avez "parlé"? D'abord, ne vous en faites pas une montagne: même Jeanne d'Arc a avoué tout ce qu'on voulait, pour avoir la paix... quitte à se rétracter plus tard. Et c'est ce que vous devrez faire: si vous flanchez, vous saisissez la première occasion venue (la visite de votre avocat, votre comparution devant le juge) pour expliquer que vos "aveux" vous ont été arrachés par la violence, que vous niez tout ce que vous avez affirmé sans trop le savoir.

Mais: en aucun cas, ne signez quoi que ce soit.

Votre signature vaut son pesant d'or

Dans tous vos contacts avec la police, souvenez-vous que votre signature vous engage et vous lie. Il n'y a que trois formules que vous pourrez signer "sans danger":

1. la promesse de comparaître devant le juge — à une date et une heure clairement indiquées;
2. la liste des articles que l'on vous a confisqués et qu'on a placés dans une enveloppe (après vérification!);
3. le reçu indiquant qu'on vous a bien remis vos objets personnels (en vous relâchant).

En dehors de ces trois formules, vous ne signez absolument rien.

Si on vous dit que de signer une déclaration "active-rait" les procédures de libération, n'en croyez rien et refusez toujours. S'il vous vient un doute — c'est toujours possible pour peu que vous soyez nerveux et angoissé — attendez de consulter votre avocat. C'est bien clair: si la formule qu'on veut vous faire signer est légale et ne vous incrimine pas, les policiers ne pourront s'objecter à ce que votre avocat en prenne connaissance. Et... si on a été honnête avec vous, votre avocat devrait être là tout juste quelques heures après votre arrestation.

Numéros de téléphone importants

Ligue des droits de l'homme: 844-2815

Aide juridique de:

—Montréal:	842-2233
—Outaouais:	771-7353
—Québec:	643-4163
—Rimouski:	724-6320
—Côte-Nord (Sept-Iles):	968-1140
—Estrie (Sherbrooke):	569-9811
—Laurentides:	436-5712
—Joliette:	759-2500
—Mauricie:	379-3766
—Nord-Ouest (Rouyn):	762-2301
—Saguenay-Lac Saint-Jean:	543-7783
—Association des citoyens pour la défense des droits de la personne (Rouyn)	764-5806

Deuxième visite depuis le samedi de la matraque Elizabeth II à Montréal

(D'après PC) — Immédiatement entourée d'une véritable muraille de policiers et de militaires, la reine Elizabeth a posé le pied, hier après-midi, en sol québécois pour la première fois depuis le fameux samedi de la matraque qui devait saluer son passage à Québec en 1964. Exceptée en effet sa courte visite de quelques heures à l'Expo 67, c'était hier sa première visite en terre québécoise depuis 12 ans.

L'imposant service de sécurité mis en place pour l'atterrissage à l'aéroport militaire de Saint-Hubert du Boeing 737 de Nordair transportant sa majesté contrastait pour le moins avec celui, beaucoup plus relâché, utilisé pendant la visite des Maritimes.

Devant un public composé exclusivement des membres du personnel de la base militaire et de leurs familles, la reine Elizabeth, qui est aussi colonel-en-chef du Royal 22e régiment, a été accueillie par ses soldats en habits rouges et chapeaux de poils.

Pour se gagner le coeur des Québécois, c'est en français que la reine Elizabeth a donné son premier ordre à la garde d'honneur. C'est en français également que l'officier de la garde lui a répondu et c'est toujours dans cette langue qu'elle a répondu.

Le public en général n'était pas admis à l'arrivée royale. "Le public aura tout le temps de la voir" a expliqué un officier.

Cette visite qui a été fortement contestée par beaucoup de gens au Québec, que ce soit dans les rangs de l'opposition ou même au sein du gouvernement Bourassa, durera dix jours dont huit au Québec, à Montréal et à Bromont.

Après avoir inauguré les Jeux cet après-midi la

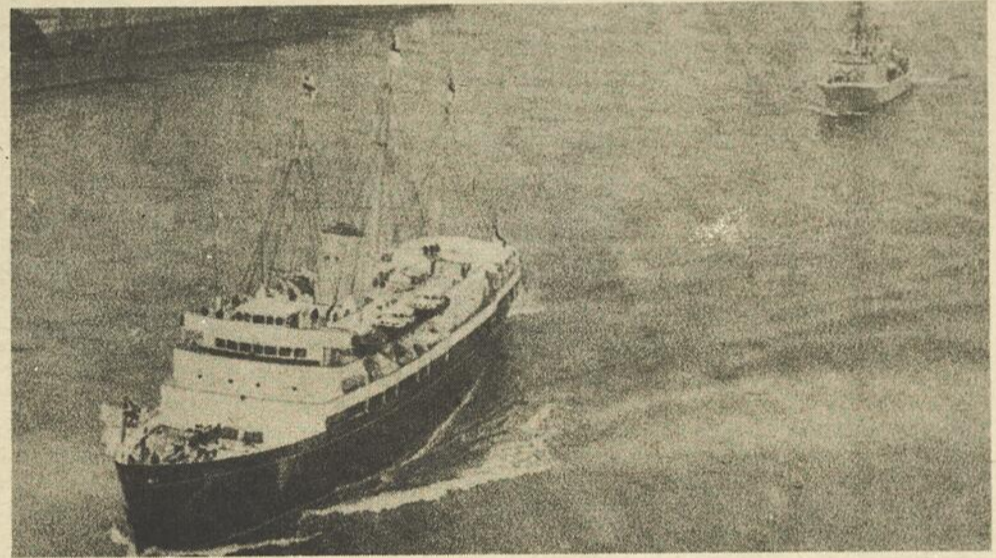
reine sera l'hôte d'une gigantesque réception (2.000 invités triés sur le volet) à la Place des Arts.

Demain, elle doit visiter le village olympique et assister à la réception au chic Ritz-Carlton, gracieuseté du gouvernement québécois. Dans les jours suivants tout le temps de sa majesté sera pris par des réceptions, des cocktails et des visites aux différentes installations sportives.

Mardi, la reine, ac-

compagnée de son mari le prince Philip et tout probablement de ses deux fils, Charles et Andrew, ira faire un tour aux compétitions nautiques de Kingston en Ontario.

Jeudi, samedi et dimanche, la famille Windsor se déplacera vers Bromont dans les Cantons de l'Est, ancien bastion loyaliste, pour aller voir évoluer Anne Windsor, membre de l'équipe d'équitation de Grande-Bretagne.



téléphoto: PC

On s'est affairé toute la journée hier autour de l'emplacement maintenant occupé par le yacht royal Britannia. Des hommes-grenouilles de la Police montée ont fouillé le fond du fleuve afin de repérer d'éventuelles bombes. Ils n'ont rien trouvé semble-t-il. Certaines méchantes langues ont cependant affirmé que ces hommes-grenouilles n'ont pas plongé pour la sécurité de la reine mais pour pêcher le souper qui était servi sur le Britannia hier soir.

Les grévistes de Téléglobe retournent au travail

(PC) — Les 350 grévistes de la société Téléglobe sont retournés au travail, à 8 heures vendredi matin, après avoir ratifié une entente de principe intervenue plus tôt.

Le débrayage, qui a duré quatre jours et a menacé la retransmission radiophonique et télévisée des Jeux olympiques outre-mer, a valu aux techniciens une hausse salariale de 14 pour cent au cours de la première année d'une convention collective de deux ans.

L'augmentation salariale de la seconde année doit être approuvée par la commission de lutte contre l'inflation avant d'être incorporée au contrat.

C'est dans une proportion de 80 pour cent que les grévistes, d'un océan à

l'autre, ont voté en faveur de l'accord de principe.

Le président syndical, M. Raymond Rizos, a déclaré qu'il s'agissait "d'une

pure coïncidence" si le droit de grève avait été acquis à la veille des Jeux, "soulevant ainsi l'opinion publique contre le syndicat".

L'entente s'est faite en présence de M. G. R. Doucet, médiateur spécial nommé par le ministère fédéral du Travail.



Université du Québec à Trois-Rivières

SESSION D'AUTOMNE 1976 COURS DE NIVEAU DE 2^e CYCLE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

- Développement culturel (3 crédits) (Fernand Dumont)
- Genèse des régions (3 crédits) (Normand Séguin)
- Imaginaire québécois (3 crédits) (Pierre Pagé)
- Vie quotidienne (3 crédits) (R.-L. Séguin)

Conditions d'admission à ces activités à titre d'étudiant libre:

Baccalauréat spécialisé soit en lettres ou philosophie ou histoire ou sociologie ou anthropologie, ou un diplôme équivalent.

Date limite d'admission: 2 août 1976

Renseignements:

Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières
G9A 5H7

Tél.: (819) 376-5454

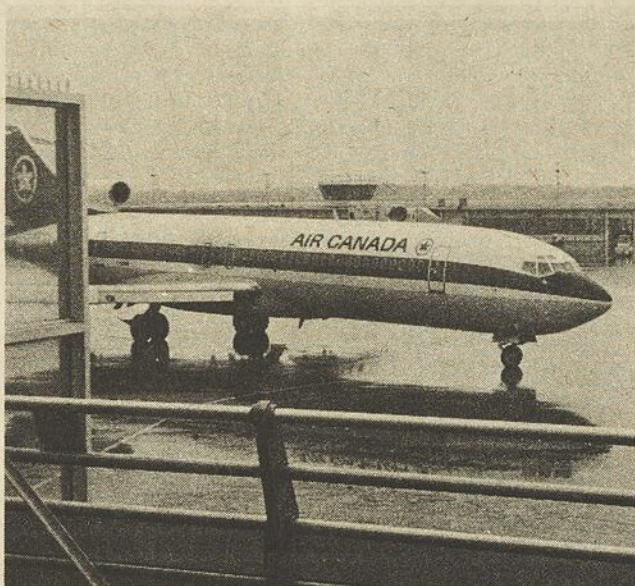


Air Canada demande de hausser à nouveau ses tarifs

«LE JOUR) — A peine quatre mois après avoir obtenu une augmentation de ses tarifs aériens, la société Air Canada sollicite de la Commission canadienne des transports une nouvelle augmentation de ses tarifs intérieurs.

Invoquant des augmentations de dépenses aux postes carburant, taxes d'atterrissage, redevances d'usage d'aérogare et taxes de sécurité (tiens!) le président de la société d'Etat, M. Claude Taylor, a formellement déposé hier une demande de majoration de ses tarifs à partir du premier septembre.

Selon cette demande, les tarifs réguliers en classe économique seraient haussés en moyenne de 4,5%. Le parcours Montréal-Toronto serait le seul parcours à subir une hausse de plus de 8%, soit 8,5%. La société compte



Photos Claire Beaugrand-Champagne

A partir du 1er septembre, environ 4,5% plus cher?

d'autre part rétablir son tarif excursion long-courrier pour les vols intérieurs, un tarif inférieur de 30% au tarif régulier de classe économique.

Le président d'Air Canada a précisé que ces

rajustements permettront à la compagnie de récupérer quelque \$9,6 millions. Toutefois, ces hausses de tarifs, a-t-il souligné, «ne couvrent pas l'énorme manque à gagner résultant du récent conflit dans le transport aérien».

«Guerre des prix» Le prix du gallon d'essence peut varier jusqu'à 22 cents

(LE JOUR) — Les automobilistes québécois tirent profit pour l'instant d'une «guerre des prix» de l'essence, qui fait varier ceux-ci de 93,9 cents le gallon à 71,9 cents. C'est du moins ce que rapporte la Chambre de commerce du Québec dans une étude rendue publique hier, portant sur des comparaisons effectuées au début d'avril dernier.

Deux facteurs principaux influencent les prix et peuvent expliquer ces variations. D'une part, la marge de profit du détaillant (d'habitude de 8,5%, mais un gros volume d'affaires peut la faire baisser) et le prix de gros payé par le pompiste. La situation actuelle du marché est telle qu'il y a une surproduction d'essence raffinée, relativement à la demande en consommation. Les prix de vente aux pompistes en gros sont donc relativement bas, ce qui permet une



Quand c'est affiché, c'est presque toujours meilleur marché...

grande concurrence entre les détaillants. Au niveau du consommateur, on aboutit à une différence de quelque 22 cents au gallon entre le prix le plus bas et le plus élevé.

Autour des grands centres urbains, la concurrence semble plus vive et les prix plus bas. Cependant, des conditions de concurrence locale, comme c'est le cas dans le comté de Maskinongé,

peuvent faire baisser considérablement les prix. Chose certaine: les stations services qui affichent leurs prix se trouvent dans la fourchette de prix la plus basse.

Ainsi aboutit-on à une situation dans laquelle l'intensité de la concurrence joue plus que le coût du transport: on peut payer moins cher son essence à Val d'Or qu'à Montréal.

Sénat, sanction royale... la peine de mort, c'est fini!

MONTREAL (PC) — Le Sénat canadien a ratifié en troisième lecture et sans amendement le projet de loi C-84 abolissant la peine capitale au Canada pour la rem-

placer par des peines d'emprisonnement.

Par un vote de 34 contre 22, la Chambre rouge a donné l'approbation finale à cette législation du Sollici-

teur général du Canada, M. Warren Allmand.

Quelques instants plus tard, à midi hier, la loi abolissant la peine de mort a reçu la sanction royale par le Gouverneur général du Canada, M. Jules Léger.

Cette cérémonie officielle marquait également la fin des travaux du Sénat qui ont été ajournés, tout comme ceux de la Chambre des Communes, au 12 octobre prochain.

Au cours des débats en seconde lecture, plusieurs sénateurs ont clairement indiqué qu'ils ne prisent pas l'attitude du parrain de cette législation, M. Warren Allmand, qui, immédiatement après l'adoption en troisième lecture par la Chambre des communes, s'était empressé de commuer les 11 sentences de mort en des sentences d'emprisonnement à vie.

Pour les membres de la Chambre haute, une telle attitude semblait porter ombrage à leurs travaux et indiquait que M. Allmand avait présumé des résultats de leurs délibérations.

Si ces remarques du Sénat ont été vives jeudi en soirée, hier les sénateurs ont été beaucoup plus conciliants et ont respecté l'horaire qui prévoyait la sanction royale pour midi hier.



Université du Québec à Montréal

CHAIRE DE MANAGEMENT MACDONALD-STEWART PROGRAMME «CRÉATION D'ENTREPRISE»

Ce nouveau programme s'adresse à tout candidat désireux de créer sa propre entreprise. Les cours s'étendent sur deux sessions, à raison de 90 heures par session, soit deux soirées de trois heures par semaine.

Le candidat idéal devra faire preuve d'une grande motivation, avoir défini son champ d'action, être en mesure de participer financièrement à la concrétisation de son projet, et ce, dès la deuxième session du programme.

Le candidat recevra un enseignement portant sur les concepts théoriques et pratiques du management. Il aura l'occasion de profiter des expériences d'hommes d'affaires et de banquiers, qui seront des conférenciers invités, membres de la Chaire de management. Le coût est de \$250. par session. La session d'automne débute le 8 septembre. Les candidats intéressés sont priés de s'adresser par écrit à:

Monsieur Yvon G. Perreault
Directeur du programme
«Création d'entreprises»
Chaire Macdonald-Stewart
Département d'administration
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale «A»
Montréal, P.Q.
H3C 3P8

centraide montréal

ÉLECTION DU PRÉSIDENT



Monsieur Olivier Lapointe, c.g.a. de Chicoutimi est le nouveau président de la Corporation Professionnelle des Comptables Généraux Licenciés du Québec, élu lors de la récente assemblée annuelle de la Corporation tenue à Trois-Rivières, Québec.

Monsieur Lapointe est syndic en faillite et opère un cabinet privé de c.g.a. à Chicoutimi et Québec en tant qu'associé senior chez Lacroix, Lapointe, Lapointe, Poliquin & Cie.

Les autres membres du Comité Administratif sont: Monsieur Fernand Plante, C.G.A. de Montréal, 1er Vice-Président; Monsieur Gilles Paré, C.G.A. de Québec, 2ième Vice-Président; Monsieur Gérard Sinotte, C.G.A. de Trois-Rivières, Président sortant; Monsieur Jean-Louis Vaillancourt, C.G.A. de Montréal; Monsieur Gabriel Savard, B.A., B.Sc., M.B.A. de Québec, désigné par l'Office des Professions représentant le public; Monsieur Serge Delorme, M.B.A., C.G.A., directeur général.

Programme Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS



La compagnie des deux chaises
présente/présents
«Les Hauts et les Bas d'la vie
d'une Diva: Sarah Menard»

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
28, 29 et 30 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

Carter promet de redonner à l'Etat un sens moral

NEW YORK (AP) — Acceptant sa nomination comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, M. Jimmy Carter a prononcé jeudi dans la soirée un discours dans lequel il a évoqué la vision d'une Amérique délivrée de la corruption et de la pauvreté et sereine face à son destin.

Le candidat démocrate a déclaré aux participants à la convention nationale du parti que l'ère de Watergate est révolue.

Faisant allusion aux scandales qui ont marqué la présidence de Richard Nixon, Jimmy Carter, a déclaré que l'Amérique a la possibilité de se doter d'un gouvernement "épargné par le scandale, la corruption et le cynisme officiel, et de nouveau aussi digne et compétent que l'ensemble de la population".

"Je ne vois pas pourquoi des escrocs de haut vol vaqueraient librement à leurs occupations tandis que de pauvres gens iraient en prison", a-t-il lancé à l'assistance.

Cherchant visiblement à définir un thème central à sa campagne électorale, Jimmy Carter, a poursuivi en ces termes: "Il est possible d'avoir un président des Etats-Unis qui ne gouverne pas de façon négative et avec la crainte de l'avenir, mais avec énergie, sens du futur, et autorité — un président qui ne soit pas coupé de notre peuple mais qui partage ses souffrances et ses rêves et y puise sa force, sa sagesse et son courage.

"Le sentiment existe que la décadence morale a affaibli notre pays à savoir qu'il est paralysé par le manque de desseins et de valeurs, et que nos fonctionnaires ont perdu foi en nous".

Jimmy Carter a lancé un appel aux Américains pour qu'ils retrouvent cette foi: "Je vous assure que la meilleure part de notre avenir est encore devant nous".

M. Carter s'en est pris ensuite à l'"élite politique et économique, qui a élaboré des décisions et n'a jamais eu à rendre compte des erreurs ni à souffrir de l'injustice".

"Lorsque le chômage règne, ils ne font jamais la queue pour trouver un emploi", a-t-il ajouté.

Le candidat démocrate a évoqué d'autre part la "tragédie" du Vietnam et du Cambodge, la honte du Watergate et le malaise causé par les révélations sur les activités illégales des services de renseignements américains.

Tout cela aurait pu être évité, a-t-il dit, "si notre gouvernement avait reflété le jugement sûr, le bon sens et la haute tenue morale du peuple américain".

"Il est temps pour nous de donner un nouveau visage à notre administration, de chasser le secret, de faire connaître les pressions des groupes d'intérêts, d'éliminer le gaspillage, de libérer nos fonctionnaires du chaos bureaucratique et de gouverner fermement".

Il s'est prononcé en faveur d'une refonte totale du système fiscal fédéral, d'une politique nationale de la santé, de la fin des discriminations du fait de la race ou du sexe, et du maintien de l'ordre social.

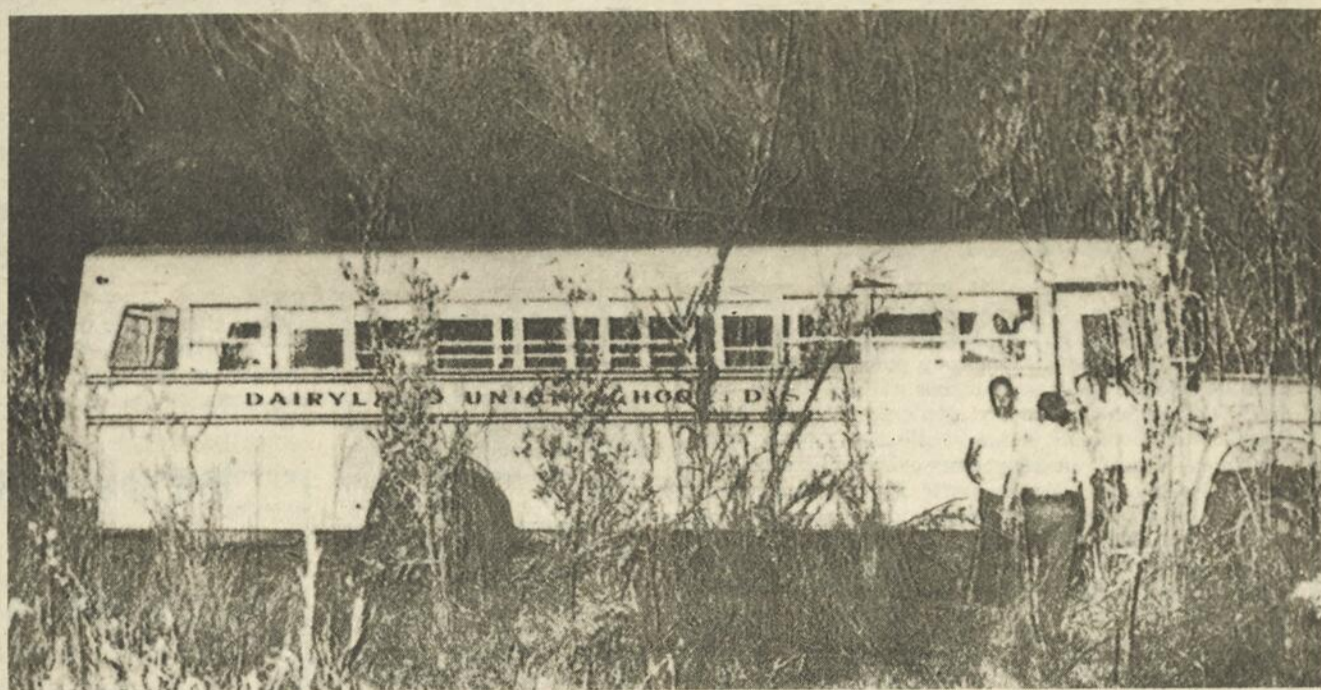
Jimmy Carter a déclaré que la responsabilité primordiale de tout président américain est de garantir la sécurité des Etats-Unis et de préserver la paix mondiale.

Mais il a précisé que la paix ne signifie pas l'absence de guerre mais plutôt un effort incessant pour protéger les droits de l'homme.

Il a souligné les liens existant traditionnellement entre les Etats-Unis et ses amis et alliés à l'étranger: "Aux nations qui cherchent à sortir de la pauvreté, je dis: l'Amérique partage vos aspirations et vous tend la main... Aux Etats et nations qui veulent nous concurrencer, je dis: nous n'avons jamais craint la compétition et ne la considérons pas comme un obstacle à une coopération plus étendue".

En ce qui concerne les affaires intérieures, le candidat à la présidence a dénoncé les liens existant entre la politique et l'argent et s'est engagé à diriger, s'il est élu, "un gouvernement efficace sur le plan de l'économie, volontaire et opérationnel".

Il a adjuré le gouvernement de consacrer davantage d'investissements aux hommes qu'aux pierres et aux armements. "Les pauvres, les faibles, les gens âgés, les déshérités doivent être traités avec respect, charité et amour", a-t-il dit.



Dans l'autobus vide, aucune trace des 26 enfants et du chauffeur. L'hypothèse d'un kidnapping est actuellement retenue par la police.

Téléphoto AP

L'autobus est retrouvé vide: où sont les 26 enfants?

CHOWCHILLA (Californie) (AFP) — Un groupe de 26 enfants et un conducteur d'autobus, qui ont disparu dans la région de Fresno (Californie) jeudi après-midi, ont probablement été victimes d'un enlèvement, estime la police.

"Il semble qu'il s'agisse d'un enlèvement, a déclaré vendredi matin M. Ed Bates, shériff du comté de Madera, nous attendons que l'on prenne contact avec nous".

L'autobus qui devait ramener chez eux les enfants, des écoliers âgés de 5 à

15 ans, après une journée à la piscine, n'est jamais arrivé à destination et a été retrouvé dans le lit d'un canal asséché, vide et camouflé à l'aide de branchages.

M. Bates n'a pas révélé ce qui le faisait croire à un kidnapping. Il s'est contenté d'indiquer qu'un camion blanc avait été aperçu au cours des deux derniers jours sur le trajet habituel de l'autobus.

L'alerte avait été donnée dans l'après-midi de jeudi par des parents inquiets alors que l'autobus avait déjà deux heures de retard. Des recherches rapidement en-

treprises, au sol, ayant été infructueuses, la police avait décidé de ratisser la région avec un avion. Cette méthode devait conduire au repérage de l'autobus dans le canal, à environ 55 km au nord-ouest de Fresno, dans la vallée de San Joaquin, au centre de la Californie.

Selon la police, le véhicule, vide, avait été soigneusement camouflé. La clé de contact avait été retirée. L'endroit n'était marqué par aucune trace de violence. De légères empreintes d'un véhicule quittant le canal ont été relevées.

Le conducteur de l'autobus, M. Frank Edward Ray, 55 ans, employé par l'école que fréquentaient les enfants, "Dairyland Unified School", depuis 28 ans, est considéré comme "tout à fait digne de confiance".

Selon M. Leroy Tatum, le directeur de l'établissement, les conducteurs d'autobus avaient remarqué à plusieurs reprises l'année dernière que leurs véhicules étaient suivis par des voitures dans lesquelles des inconnus semblaient manipuler des revolvers. Une enquête avait été ouverte, sans résultat.

Portugal: Mario Soares est nommé premier ministre

LISBONNE (AFP) — M. Mario Soares, secrétaire général du Parti socialiste a été officiellement nommé premier ministre, vendredi, en fin d'après-midi, par le nouveau président de la république portugaise, le général Ramalho Eanes.

Sortant du palais de Belem après deux heures d'entretiens, M. Soares a annoncé: "Je suis premier ministre désigné". Le leader socialiste n'a cependant soufflé mot de la composition de son gouvernement qui, a-t-il reconnu, est pratiquement constitué.

En effet, a-t-il dit, je vais maintenant prendre contact avec les partis, les syndicats et les autres organismes sociaux comme je l'avais promis. Ces entretiens doivent commencer dès samedi et se poursuivre lundi. Il ne s'agira pas, a souligné le premier ministre dé-



Mario Soares

signé, de simples contacts formels, ni de gestes de courtoisie.

Au cours de ces contacts, des objections peuvent être soulevées et des modifications ou des ajustements peuvent être apportés,

tant à la formation du gouvernement qu'au contenu du programme socialiste, afin d'obtenir le consensus le plus large possible, a déclaré M. Soares.

Le premier ministre désigné a enfin précisé qu'il

garderait la primeur de l'annonce du gouvernement et de son programme pour l'assemblée de la République, à laquelle il pourrait s'adresser dès mardi. Aux termes de la constitution, M. Mario Soares a théoriquement dix jours après sa nomination pour présenter son programme et l'assemblée de la République a cinq jours pour en débattre.

Un vote n'est pas nécessaire, mais un groupe parlementaire peut déposer une motion de défiance qui, pour être acceptée, devrait être votée à la majorité absolue des députés en fonctions. Cette hypothèse est peu probable. Le CDS (Centre démocratique et social, droite) a déjà fait savoir qu'il ne demanderait pas un vote et l'unique représentant de l'UDP (Union démocratique populaire, extrême-gauche) ne jouit pas du statut de groupe parlementaire.

Liban: les "martyrs" de la guerre civile

Le voyage à Damas de M. Yasser Arafat, leader de l'OLP, dont on attendait beaucoup pour un commencement de solution au drame libanais n'a pas eu lieu vendredi, comme on pouvait s'y attendre. "La voix de la Palestine" en a donné comme explication que la Syrie n'avait pas encore tenu ses promesses quant au retrait de ses troupes du Liban. Par ailleurs, les combats, qui avaient marqué une accalmie ont repris sur tous les fronts et, de son côté, Washington prie tous ses ressortissants de quitter le pays. Pendant ce temps, les murs du Liban se couvrent des portraits des martyrs de 15 mois de guerre civile...

BEYROUTH, (AFP) — Des centaines de portraits bordés de noir s'étalent sur les murs de toutes les villes et de tous les villages du Liban. Généralement jeunes, fréquemment souriants, ce sont les "martyrs" de quinze mois de guerre civile. Dans certaines permanences politiques ou militaires situées dans des quartiers exposés, des murs entiers sont recouverts par des visages d'hommes âgés de moins de trente ans.

D'un côté comme de l'autre des lignes de front, un homme tué au combat de-

vient un "martyr". Son portrait est alors collé sur les murs, les vitrines, les pare-brise de voitures, avec des indications sur les circonstances de sa mort, une notice biographique et généralement un slogan.

Sous le portrait d'un jeune milicien chrétien d'une vingtaine d'années, collé sur les murs de Beyrouth-Est, on lit: "Ce martyr est tombé à Tall-el-Zaatar pour que vive le Liban et pour que les autres puissent vivre dans ce Liban". Le nouveau visage recouvre souvent un portrait

déjà ancien, jauni par le temps, d'un autre milicien tué sur un autre front.

A Beyrouth-Ouest où le goût pour les affiches murales est beaucoup plus prononcé que dans les régions chrétiennes, c'est le portrait du commandant Jaouad Abouchaar, chef de la milice du Fatah (principal mouvement palestinien), tué par une roquette, il y a quelques semaines, qui est actuellement le plus répandu.

Son portrait s'étale aux côtés de ceux des "martyrs" du Parti populaire syrien, dont l'insigne est une foudre, du Parti socialiste progressiste (de M. Kamal Joumblatt) reconnaissable à sa plume et à sa hou, et des autres mouvements progressistes.

Le Parti communiste libanais a édité une affiche à la mémoire des cinquante "martyrs du Parti, tombés entre mars 1975 et mars

1976". Une phrase du poète palestinien Mahmoud Darwich accompagne le nom des morts: "Je ne les connais

pas, mais je reconnais en eux mon peuple et ma patrie". Une affiche nassérienne rappelle le "sacrifice"

de trois "héros du Holiday Inn", grand hôtel du front de mer pris aux forces conservatrices en mars dernier.

bref monde

Sao Paulo menacée par la peste

SAO PAULO (Brésil), (AFP) — La peste bubonique menace la ville brésilienne de Sao Paulo, a déclaré jeudi à la presse le responsable préfectoral de l'hygiène de cette ville. Selon ce responsable, la prolifération des rats constitue un risque d'épidémie de peste bubonique ou d'autres maladies, particulièrement dans certaines zones périphériques où la situation sanitaire est comparable à celle qui a provoqué au Vietnam pendant la guerre, une épidémie de peste bubonique. Cette ville et sa banlieue, selon des informations publiées la semaine dernière, comptent en effet six rats en moyenne pour chacun des douze millions d'habitants de l'agglomération.

Le général Torrijos au Canada

PANAMA (AFP) — Le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, a accepté l'invitation que lui a faite le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, de se rendre prochainement en visite au Canada, apprend-on officiellement à Panama. La date de cette visite n'est pas précisée par le communiqué publié vendredi, mais il est évident qu'elle devrait avoir lieu avant le voyage que doit effectuer le général Torrijos au Sri Lanka, pour le sommet des non-alignés. Selon ce communiqué, le voyage de M. Torrijos au Canada "sera une courte visite de travail pour examiner différents problèmes d'intérêt commun pour les deux pays".

Du nouveau sur la disparition de James Hoffa

DETROIT, Michigan (AFP) — Les enquêteurs du FBI sont parvenus à établir que James Hoffa, l'ex-chef des "Teamsters" a été victime d'un assassinat et ils savent qui en est l'auteur. C'est le "Detroit News" de jeudi qui l'affirme en citant des sources confidentielles. Selon ces sources, les enquêteurs connaissent tous les détails de cette affaire et des inculpations pourraient bientôt être lancées. Mercredi, un grand jury chargé d'élucider la disparition il y a près d'un an, de Jimmy Hoffa, a entendu durant 90 minutes Joseph Giacalone, 23 ans, qui a déposé après avoir bénéficié d'une promesse d'immunité. Le jeune homme est le fils d'Anthony Giacalone, personnage réputé appartenir au milieu et avec qui Jimmy Hoffa avait rendez-vous le jour de sa disparition, le 30 juillet 1975. Des chiens policiers devaient flairer dix jours après cette disparition, des traces de l'ancien président du syndicat des camionneurs, dans la voiture de Anthony Giacalone.

Un nouveau sandwich: "Le Candidat"

NEW YORK (Reuter) — La nomination de Jimmy Carter comme candidat du Parti démocrate pour les présidentielles américaines commence à avoir des répercussions sur la gastronomie. Le grand hôtel Waldorf-Astoria, de New York, vient en effet d'inscrire à son menu le sandwich au beurre d'arachides, en l'honneur du candidat démocrate, lui-même producteur d'arachides. Le Waldorf-Astoria a appelé son sandwich "Le Candidat" et l'offre, avec la salade maison, à \$3.95.

Rencontre Ford-Schmidt

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford et le chancelier de la république fédérale allemande, M. Helmut Schmidt, ont eu vendredi un second entretien de plus d'une heure dans le bureau ovale de la Maison blanche.

Cette conversation, qui était la prolongation d'un entretien qu'ils avaient eu jeudi après l'arrivée de M. Schmidt à Washington devait porter sur les problèmes de l'alliance atlantique, les moyens de combattre le terrorisme international à la suite de l'affaire d'Entebbe, l'aide au Tiers-Monde.

Il y a dix ans, Mao...

PEKIN (AFP) — Des millions de Chinois ont commémoré vendredi dans les rivières, les fleuves, les lacs et au bord de la mer le dixième anniversaire de la traversée à la nage du Yang Tse Kiang par le président Mao Tse Toung, et le "Quotidien du Peuple" a consacré à cet anniversaire un éditorial intitulé: "Avançons en bravant la vague". C'est le 16 juillet 1966 que Mao Tse Toung, alors âgé de 72 ans avait parcouru une quinzaine de kilomètres dans le Yang Tse Kiang en présence de 200.000 personnes massées sur les rives du fleuve et escorté par quelque 5.000 autres nageurs dont les dirigeants régionaux du parti, halant des radeaux sur lesquels étaient dressés des portraits du président du parti communiste chinois.

Fête franco-louisianaise

La Nouvelle Orléans (AFP) — Les habitants de la Nouvelle Orléans ont dansé jusqu'à l'aube aux sons de la fanfare des Beaux Arts pour célébrer, en même temps que le 14 juillet, la fin du second festival France-Louisiane. Commencée le 4 juillet, fête nationale américaine, cette manifestation d'amitié franco-louisianaise s'est terminée par un bal populaire "comme à la Bastille" sur les bords du Mississippi. Les quarante étudiants de la fanfare ont reçu à cette occasion un accueil chaleureux dans la capitale du jazz qui a vécu durant dix jours à l'heure française.

Pour bien participer aux Olympiques, il te faut un "TRICOFIL QUÉBEC FRANÇAIS".

Profitons de cette occasion pour faire savoir au monde entier qu'ICI, C'EST FRANÇAIS.

AFFICHE ADHESIVE 3 1/2 x 14 - 50c

VIVRE EN FRANÇAIS

AFFICHE ADHESIVE 3 1/2 x 14 - 50c

ICI C'EST FRANÇAIS!

CHANDAILS
 Adultes: \$4.50
 Enfants: \$4.00
 Commandes postales:
 \$0.50 en plus par chandail.

Envoyez le tout à
 MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS
 82 rue Sherbrooke Ouest
 Montréal H2X 1X3 — 843-8851

Nom
 Adresse Ville
 Nombre Montant total

Enfants 6 - 8 - 10 - 12 Affiches adhésives:
 Dames P - M - G - E - G 50c l'unité
 Hommes P - M - G - E - G VIVRE EN FRANÇAIS
 ICI C'EST FRANÇAIS

ATTENTION: Afin de satisfaire à la demande, le M.O.F. sera ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures (9 hres p.m.) et samedi jusqu'à 17 heures (5 hres p.m.)
 82 SHERBROOKE OUEST
 COIN ST-URBAIN
 843-8851

Le nouveau dilemme québécois

Avec toute l'habileté dialectique dont il est capable, le premier ministre Trudeau a tenté ces jours derniers d'enfermer le Québec dans une alternative plus étanche que jamais. Ou bien, déclare M. Trudeau, le Québec appuie avec plus de ferveur le programme fédéral de bilinguisme, ou bien le Québec portera, dans une très large mesure, la responsabilité de la faillite de l'aventure fédérale. En termes plus brutaux, le choix présenté aux Québécois par le chef du parti gouvernemental fédéral se limite à ceci: ou bien Québec accorde à la langue anglaise un statut plus avantageux encore que celui dont elle jouit présentement, ou bien on doit prévoir un éclatement du pays, éclatement dont l'odieux reviendra au Québec.

Le message fédéral au premier ministre Bourassa était donc on ne peut plus clair: la loi 22 doit être révoquée au plus vite. Pourquoi? Tout simplement parce que, selon M. Trudeau le moindre pas québécois vers un statut privilégié pour le français rend difficile sinon impossible l'implantation d'un programme fédéral de "bilinguisation" du Canada tout entier. Le replâtrage tenté par M. Chrétien ne corrige guère cette impression.

Si le message fédéral brille par sa clarté, la décision des libéraux québécois n'en est pas pour autant facile. S'ils obtempèrent aux pressions fédérales, ils abandonnent au Parti québécois de nouveaux pans de l'électorat québécois. Si, au contraire, ils maintiennent la loi 22 et en raffinent même les arêtes, ils perdent de façon peut-être irrévocable l'appui des "grands frères fédéraux". C'est sans doute cette alternative doublement inquiétante qui donne aux libéraux québécois l'idée de recourir à des élections dès cette année et qui incite le politicologue Léon Dion à troquer pour la première fois son rôle d'analyste contre

celui de prophète politique.

●●●

M. Trudeau, fidèle à la religion duplessiste dont il est devenu un des chantres les plus qualifiés, demande aux Québécois un acte de foi caractérisé. Puisque le gouvernement fédéral est fermement commis à la cause du bilinguisme, il est impérieux, nous dit-on, que toutes ses décisions soient interprétées de façon favorable. On voit le genre! Même si l'entente intervenue entre le ministre Lang et deux groupes de fanatiques anglophones semble "difficile à avaler", les Québécois doivent maintenir leur totale confiance en l'équipe de M. Trudeau. Si M. Marchand démissionne, la confiance doit quand même s'épanouir. Si Mme Sauvé dénonce un agenouillement devant des groupes de fanatiques, il faut attribuer cette déclaration à un court moment de dépression et continuer de confier aveuglément à M. Trudeau le sort de la francophonie nord-américaine.

M. Trudeau ne s'embarrasse d'ailleurs pas des faits et des bilans quand il réclame de nous cette foi aveugle. Que la loi sur les langues officielles se révèle année après année incapable d'entamer la résistance de milieux anglophones de prime importance, voilà qui n'émeut guère M. Trudeau. Le fait que le gouvernement libéral ait, un jour, fait une déclaration d'amour à destination du bilinguisme, voilà qui devrait faire oublier l'intransigeance tout anglophile d'une brochette de corporations de la Couronne et d'une batterie de services gouvernementaux.

Le chef du gouvernement fédéral a même décidé de nous demander davantage encore. Non seulement nous devons hurler d'admiration devant un régime qui promet le bilinguisme sans nous l'assurer, mais encore nous devons nous abstenir de toute sympathie intempestive pour la langue française. La loi 22, à cet égard, constitue aux yeux de M. Trudeau une erreur de taille. Comment pourrait-il continuer, lui, à faire progresser discrètement le bilinguisme si le Québec se permet d'exprimer bruyamment son amour du français?

L'exemple d'Air Canada montre bien à quelles aberrations nous accule le raisonnement de M. Trudeau. Voilà une corporation de la Couronne dont l'anglomanie ne fait pas le moindre doute. Voilà aussi une entreprise qui résiste assez efficacement merci aux pres-

sions que peuvent exercer sur elle la loi sur les langues officielles et le commissaire Keith Spicer. Voilà pourtant une entreprise que le gouvernement fédéral refuse énergiquement de soumettre à l'emprise — pourtant peu redoutable — de la loi 22. Le gouvernement fédéral, de toute évidence, n'en vient pas à bout, mais il refuse pourtant âprement de laisser le gouvernement québécois prendre la relève en tout ou en partie. Le seul fait que Québec prétende soumettre Air Canada à la loi 22 incite M. Trudeau à blâmer la maladresse québécoise et à imputer au gouvernement Bourassa la stérilité du programme fédéral de bilinguisme.

●●●

Que ce raisonnement soit à la fois tordu et incroyablement prétentieux ne fait pas l'ombre d'un doute. Cette constatation ne simplifie pourtant pas la tâche des pauvres libéraux québécois. Vont-ils s'entêter à extraire de la loi 22 le petit peu dont elle est capable? Vont-ils, au contraire, pour regagner plus vite le giron de la stricte orthodoxie libérale, immoler d'autres valeurs québécoises sur l'autel du fédéralisme économique et culturellement rentable? Dans les deux cas, une déception de taille les attend: l'alternative dont vient d'accoucher M. Trudeau suffit peut-être à éviter au chef fédéral une fin

de carrière trop humiliante, mais elle conduit irrévocablement les libéraux québécois à une déconfiture.

Rescinder la loi 22, au moment même où un nombre accru de Québécois éprouvent le besoin de travailler en français, voilà qui ne promet aucun gain électoral à l'équipe de M. Bourassa. Bien au contraire. La laisser en place et en appliquer modestement les timides dispositions constitue donc pour l'équipe de M. Bourassa une orientation plus plausible. Deux groupes d'électeurs au moins feront cependant expier à M. Bourassa une telle **autonomie**. D'un côté, nombre de Québécois s'apercevront en voyant Air Canada que la loi 22 ne peut produire les effets promis et ils se tourneront vers des solutions politiques plus radicales. D'autres Québécois, à l'inverse, reprocheront à M. Bourassa de ne pas fournir un appui suffisant au rêve canadien que leur expose M. Trudeau. Ceux-ci se mettront — vainement — à la recherche d'un parti encore plus servilement dévoué à un fédéralisme exsangüe.

Il y a une quinzaine, l'échiquier québécois nous promettait une lutte à deux entre M. Bourassa et M. Lévesque. La lutte à deux aura lieu, mais elle mettra aux prises MM. Trudeau et Lévesque.

L.L. Le samedi 17 juillet 1976, LE JOUR





canada

par Jean Bédard,
correspondant à Ottawa



Une sinistre comédie rhodésienne

“On offre un beau lit à des gens qui ne demandent qu’une table pour manger! Ces mots ont jailli de la bouche de Me Clément Richard, la semaine dernière, brocardant la conduite d’Ottawa avec l’association des Gens de l’air du Québec.

Le conseiller de l’association a le discours passionné, souvent fécond en de telles images. Aussi, lundi, le drôle de “procès” qu’ont fait les dirigeants de la CATCA à leur confrère Jean-Luc Patenaude a-t-il férocelement inspiré Me Richard. “Sinistre comédie rhodésienne”, clamait-il aux journalistes.

Cette formule, il venait de la souffler au visage du président du tribunal, Jim Livingston, qui ne cessait de lui répliquer: “you’re out or order!”. Quelques secondes plus tard, accompagné de son client, Me Richard claqué les portes,

fuyant la salle de ce “simulacre de tribunal” qui, le lendemain, devait annoncer la suspension de Jean-Luc Patenaude à titre de directeur de la CATCA.

Après l’incident, Jean-Luc Patenaude ne se gênait pas pour distribuer à qui en voulait une affiche adhésive commanditée par les siens où était dessiné un nuage gris — celui du racisme? — celui du bilinguisme? — qui enveloppe et étouffe une fleur de lys.

Mais au-delà des mots et des gestes colorés, l’événement donnait toute sa dimension à la crise vue

par les Gens de l’air. “C’est la plus importante pièce au dossier du morcellement de l’unité syndicale”, commentait le député Serge Joyal. Suspendre le directeur Patenaude au mépris de tous ses droits, c’était démontrer l’impossibilité pour un groupe minoritaire de faire reconnaître, non seulement son point de vue, mais plus fondamentalement son droit à le défendre auprès du groupe majoritaire. Aux yeux des Gens de l’air, la CATCA a fourni la preuve cette semaine que leur solution — la création d’une association distincte pour le Québec — restait la moins mauvaise d’entre toutes. Ils ont pour eux le précédent de Radio-Canada dont les journalistes, à Montréal et à Québec, ont déjà demandé et obtenu leur désaffiliation de l’unité canadienne.

Contre eux, presque tout le gouvernement pour qui le morcellement est contraire à l’esprit du fédéralisme. C’est ce que le ministre Jean Chrétien disait cette semaine. C’est aussi, pour lui, un problème pratique. Un mouvement de division des unités syndicales l’obligerait à multiplier les tables de négociations. “Au pis aller, conclut-il, je me contenterai de ne pas m’opposer à cette solution”.

A la fois première et intimement liée à cette lutte, la bataille pour l’utilisation du français dans les aéroports a fait un nouveau pas cette semaine. L’eau au moulin des Gens de l’air est venu, cette fois, de Paris. L’association internationale des navigants de langue française, qui suit avec attention la crise canadienne, a fait parvenir au pays un communiqué, qui,

tout en endossant l’action des francophones luttant pour leur droit à l’usage professionnel de leur langue, se permet de féroces observations à l’endroit des anglophones. Le président Bouvier-Muller fait d’abord remarquer qu’il y a 20 ans, l’OACI a adopté non pas une, mais trois langues officielles: l’anglais, le français et l’espagnol auxquels s’est ajouté, il y a peu, le russe.

Les derniers événements et la tenue des Jeux olympiques marquent la fin d’une première étape dans la présente crise. Et aussi les lents débuts d’une nouvelle course. Elle ne sera peut-être pas aussi spectaculaire, mais on la prévoit plus furieuse encore. Il y a des coureurs qui ne pensent qu’à la revanche.

J.B.

Carter... par défaut!

Jimmy Carter déclarait cette semaine à New York qu’il devait beaucoup aux Californiens: ils ont réussi à tenir le gouverneur Brown tellement occupé qu’il est entré trop tard dans la course à la présidence. Cette boutade d’un candidat assuré de sa nomination peut sembler sans importance mais elle comporte une vérité: si Jimmy Carter est le gagnant de la course qui s’est achevée par la convention de New York, c’est par défaut qu’il a emporté la victoire.

24 février 1976, Manchester New Hampshire. Carter célèbre sa victoire dans la première primaire. Pourtant, il n’a pas même 30 p. 100 des voix. Il faut dire qu’en ce début d’année les candidats sont fort nombreux: neuf candidats recevront des suffrages au New Hampshire. Dans cette foule celui qui a un beau sourire, une personnalité agréable et qui sait éviter la controverse, celui-la emporte au moins une pluralité des voix. C’est exactement la stratégie de Carter, dans cette foule anonyme de candidats il est celui que l’on reconnaît le premier.

On peut donc affirmer que le très grand nombre de candidats a permis à Carter de s’imposer, très tôt dans la campagne,

comme l’homme à battre. Si, par exemple, Birch Bayh n’avait pas été candidat au New Hampshire et que ses supporters étaient allés rejoindre le camp Udall (le plus proche de Bayh idéologiquement), Carter avec 29 p. 100 des voix aurait été second et c’est Mo Udall qui aurait terminé en tête avec 40 p. 100 du vote.

9 mars 1976, Miami. Carter gagne en Floride avec 34 p. 100 du vote. Du coup il élimine George Wallace celui qui en 1972 avait terminé premier ou second dans 11 des 19 primaires. Wallace, confiné à sa chaise roulante, ne peut plus mener une campagne électorale: sa santé ne le lui permet plus. Carter, qui vient de l’Etat voisin de Géorgie, n’a plus personne pour lui barrer la route en

Floride, mais aussi dans tout le Sud.

La campagne se continue en Illinois où Carter, seul candidat sérieux avec Wallace, gagne avec 48 p. 100 des voix. Même scénario le 23 mars en Caroline du Nord mais cette fois 53 p. 100 des suffrages vont à Carter. Les médias disent que Carter jouit d’une large avance mais sur les quatre primaires qu’il a remportées deux étaient dans le Sud et il était seul avec Wallace dans une autre. Il se distingue dans la foule et a battu Wallace mais ses deux adversaires disent l’attendre le 6 avril.

A New York, le 6 avril, ce n’est pas encore la soirée Carter, il ne réussit à prendre que 35 des 274 délégués et il termine troisième. Au Wisconsin, où Udall a concentré ses efforts, la nuit sera longue. Ce n’est qu’au matin, alors que les médias ont prédit la victoire de Udall, que les derniers résultats montrent que le vainqueur est Carter, par moins d’un pour cent.

C’est le 27 avril, en Pennsylvanie, le premier véritable test pour Carter. Il doit rencontrer Scoop Jackson et Mo Udall dans un Etat industrialisé du Nord. Carter l’emporte

d’une façon décisive avec 37 p. 100 du vote. Mais les médias américains avaient fait de ce premier test pour Carter une épreuve de survie pour Jackson. Ce dernier, battu, se retire. Carter n’a pourtant que 28 p. 100 des délégués déjà choisis mais il demeure, en pratique, le seul candidat sérieux encore en lice. Ce n’est que le 11 mai que Carter retrouvera un adversaire dans une élection; entre temps il a réussi à augmenter son pourcentage des délégués choisis à 37 p. 100.

Frank Church vient de mettre un point final à l’enquête sur la CIA. Il avait promis de terminer l’enquête avant d’entrer en campagne, c’est la raison pour laquelle il se lance si tard. Un autre candidat entre dans la course: le gouverneur Edmund G. Brown de la Californie. Ces deux hommes, en moins d’un mois, battent Jimmy Carter dans 7 primaires. Carter ne remportera la victoire que dans 3 états du Sud, dans deux autres il bat Mo Udall mais avec des marges réduites: dans le Michigan que l’on avait pourtant concédé à Carter parce qu’il jouissait de l’appui des syndicats, Udall n’est

battu que par 0,3 p. 100 du vote.

Les candidats sérieux sont arrivés trop tard pour battre Carter et ce pauvre Mo Udall n’a jamais remporté une primaire devant se contenter de deux matches nuls et d’une interminable série de deuxième places.

Les démocrates, on l’a vu lors de la convention, se rallient à Carter. Ils sentent que la victoire est possible, enfin. Ils sentent qu’ils peuvent de nouveau espérer reprendre le Sud qui leur a échappé depuis 1960.

Carter a eu la nomination démocrate non pas parce qu’on a pas pu le battre lors des primaires mais parce qu’il était trop tard quand on l’a battu. Bien des gens s’étaient déjà, faute de mieux, ralliés sous sa bannière quand Church, Brown et dans une certaine mesure Udall se sont véritablement lancés dans la course.

Carter deviendra sans doute président parce qu’il n’y a pas de véritable choix. Un président élu... par défaut.

M.C.A.

états-unis

par Michel C. Auger



Italie: l'indéfinissable gouvernement

Rome — La grande négociation a commencé dans la chaleur de juillet. L'enjeu: le rôle du Parti communiste italien dans la formation du prochain gouvernement de la péninsule. Les parties en cause: la Démocratie chrétienne, première formation italienne avec ses 38,7 p. 100 de voix aux dernières élections, le Parti communiste et ses 34,4 p. 100, et le Parti socialiste, arbitre quelque peu ébranlé entre les deux grands (9,6 p. 100). Les données politiques: le Parti communiste demande à participer à la "direction politique" du pays. La Démocratie chrétienne veut bien discuter avec lui d'un programme, mais en le maintenant dans l'opposition. En arrière-plan, la crise profonde que traverse l'Italie: endettement, chômage, fragilité de la reprise amorcée.

D.C. et P.C.: face à face

Les résultats électoraux avaient, semble-t-il, simplifié radicalement la carte politique italienne: petits partis en déroute, polarisation de l'électorat autour des deux formations majeures, amoindrissement socialiste. Au lendemain des élections apparaît, aujourd'hui, l'inextricable complexité du "nouveau fait italien". L'effacement des petits partis laisse pratiquement face à face le parti catholique et le parti communiste.

Plus de majorité possible au centre ou à droite pour la D.C. Plus de centre gauche dont les socialistes affirment ne plus vouloir après dix ans d'expérience "décevante". Pas de majorité de gauche non plus, que communistes et socialistes n'atteignent pas — et que les premiers ne souhaitent pas. L'Italie est "ingouvernable", disent les pessimistes. Les discussions vont au "pas de la tortue" s'inquiète le "Corriere della Sera".

Les communistes ne sont "pas pressés"

M. Benigno Zaccagnini, l'"homme nouveau" de la Démocratie chrétienne, s'est adressé aux socialistes et aux communistes. Aux premiers, il offre de se joindre au parti catholique dans le gouvernement et suggère l'adoption éventuelle des autres petits partis. Aux seconds, il propose une discussion commune sur un programme d'urgence à adopter pour tirer le pays de la crise mais sans aller au-delà de cette confrontation: le P.C.I., dit-il, doit jouer son rôle dans l'opposition, comme le veulent les règles d'une bonne démocratie. Troisième point, le populaire "Zac" (c'est le surnom donné à M. Zaccagnini) suggère que des experts économiques et des représentants des forces syndicales soient associés au gouvernement.

L'offre de "Zac" représente une ouverture certaine, par rapport aux positions résolument anti-communistes de M. Amintore Fanfani, l'un des artisans de la victoire démo-chrétienne. Elle a pourtant été accueillie avec froideur par ses destinataires. Les socialistes ont refusé le vieux style des négociations bilatérales et obtenu une réunion à six qui rassemble pour la première fois depuis la guerre les secrétaires des principaux partis italiens. Le Parti socialiste demande un "programme d'urgence" mis au point collégialement et l'inclusion des communistes dans la future majorité.

Du côté communiste, on a qualifié d'"humoristique" la proposition de discuter du programme avec le P.C.I., tout en le maintenant dans l'opposition. "Pour quelle raison le P.C.I. devrait-il commettre la folie d'assumer de l'extérieur la responsabilité d'une ligne politique sans pouvoir participer à sa réalisation?" demande "Rinascita", l'hebdomadaire du parti.

Mais on observe aussi, en dépit d'un ton très ferme, une modération indiscutable. "Le Parti communiste n'est pas pressé d'entrer dans le gouvernement", déclarait M. Enrico Berlinguer, au lendemain des élections. Il n'en ajoutait pas moins que le P.C.I. était "indispensable pour sortir le pays de la crise". Devant le comité central du parti, réuni deux jours après la proposition Zaccagnini, le sénateur communiste Gerardo Chiaromonte demandait au nom de quoi la D.C. décidait-elle de maintenir le P.C.I. dans l'opposition?

"Nous ne sommes pas pour la politique du tout ou rien", ajoutait M. Chiaromonte. L'important est de mettre au point avec les autres partis un programme, sans exclusion a priori ni rejet systématique du P.C.I. dans l'opposition.

Le problème, déjà ardu, est rendu encore plus complexe par les difficultés internes de deux des formations politiques. La D.C., qui a gagné les élections sur le thème du refus de la participation des communistes au gouvernement, peut difficilement changer brutalement d'orientation trois semaines après le scrutin. Le Parti socialiste, lui, semble miné par des dissensions, et a commencé un difficile examen de conscience post-électoral, parlant déjà de "reconstruction" du parti.

Perspectives

La situation apparaît, logiquement, objectivement, insoluble, écrit "Il Corriere della Sera". La force des choses, l'urgence d'une action pour redresser l'Italie, les possibilités infinies de la "discussion" et l'esprit de finesse italien, pourront-ils amener à trouver une solution?

Deux éléments viennent se greffer sur ces difficultés. Le premier, c'est l'appel au réalisme de M. Gianni Agnelli, président de Fiat, qui demande à la fois au P.C.I. de renoncer pour l'heure à entrer dans le gouvernement, et à la D.C. de trouver avec le P.C.I. un moyen de sortir de la crise actuelle.

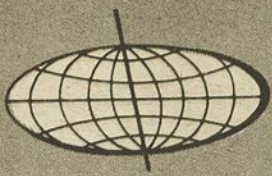
Le second, c'est la province "rouge" de Ravenne où, pour la première fois, un "pacte" a été signé entre tous les partis, de la Démocratie chrétienne au P.C.I. Sans être parvenus à créer un exécutif provincial "commun", catholiques, communistes, socialistes ont mis au point un programme répartissant la gestion de différents organismes publics.

La négociation laborieusement entamée à Rome risque de devoir se prolonger. L'Italie n'aura peut-être pas de gouvernement avant le 15 août, estime la presse. Peut-être pas non plus avant l'automne prochain. Mais dès le 5 juillet l'élection d'un communiste, M. Pietro Ingrao, à la présidence de la Chambre des députés, et celle d'un démocrate chrétien, M. Amintore Fanfani, à la présidence du Sénat, sont pour la presse italienne significatives "d'un esprit constructif" et "d'un acte unitaire".

Pour "Il Popolo", organe de la Démocratie chrétienne, le "choix des groupes parlementaires correspond sans aucun doute à l'exigence de donner au Parlement cette capacité de travail qui paraît essentielle à un moment aussi difficile de la vie nationale". "Il Popolo" exprime le souhait que "l'esprit constructif" qui a marqué le début de cette nouvelle législature préside aussi "la confrontation immminente qui va s'engager pour donner un gouvernement efficace à l'Italie".

Pour "L'Unità", l'organe du Parti communiste italien, l'élection d'un communiste à la présidence de la Chambre des députés a permis "d'assister à un événement plus important de la vie politique de l'Italie et des institutions démocratiques".

V.D.



Apartheid et enseignement en Afrique du Sud

Johannesburg — La plus forte éruption de violence en Afrique du Sud depuis plus de vingt ans a été déclenchée par des écoliers africains de l'enseignement secondaire, mécontents d'un système qui ne leur laisse guère l'espoir de parvenir aux emplois réservés, par le gouvernement, à leurs compatriotes blancs.

La violence a éclaté, depuis avril dernier, dans les écoles secondaires noires, à propos de problèmes comme la mauvaise qualité de la nourriture, la formation insuffisante des maîtres, les règlements, le manque de livres, la langue de l'enseignement (plus ou moins bien connue des élèves), le comportement des professeurs et des surveillants, ou même le refus des écolières de faire l'amour avec les garçons.

“Développement séparé”

Avant 1955, toutes les écoles d'Afrique du Sud étaient contrôlées par les administrations provinciales. 40 p. 100 des enfants noirs étaient scolarisés, mais ils dépassaient rarement l'école primaire. En 1955, le parti nationaliste au pouvoir adopta, avec le premier ministre Hendrik Verwoerd, une politique d'“enseignement bantou”, conforme à l'apartheid ou “développement séparé”.

Expliquant au Sénat, au milieu des années 50, le système d'enseignement bantou, le Dr Verwoerd déclara: “l'élève doit acquérir des connaissances, une habileté technique et des attitudes qui lui seront utiles et avantageuses, tout en profitant à sa communauté...”. “L'école doit lui permettre de se plier à ce que la vie économique en Afrique du Sud exigera de lui”.

“Il n'y a pas de place pour lui dans la communauté européenne au-dessus de certains emplois. Il est donc inutile pour lui de recevoir un enseignement qui tendrait à l'intégrer dans la communauté européenne”.

L'administration des écoles par les provinces a disparu et l'enseignement noir est maintenant dirigé à l'échelon national, par un ministère de l'Enseignement bantou (Bantou Education Department). Ce ministère contrôle l'enseignement des Noirs dans les villes et campagnes de la zone blanche et dans les foyers nationaux (bantoustans). Ses objectifs: rendre l'enseignement primaire

obligatoire (en attendant l'enseignement secondaire), le développer, améliorer la qualification des maîtres, ouvrir davantage d'écoles, perfectionner l'enseignement des adultes et instituer une formation professionnelle pour les métiers de l'industrie et du commerce.

En Afrique du Sud, un élève entre à l'université ou quitte l'école en général après l'examen de dixième année. Les élèves noirs et blancs passent les mêmes examens et leurs études suivent un programme identique.

Retard considérable sur l'enseignement blanc

Le gouvernement dépense moins d'argent pour l'enseignement des Noirs que pour l'enseignement des Blancs. Une enquête récente, menée par des chercheurs de l'université (blanche) du Witwatersrand à Johannesburg, contient les statistiques suivantes:

En 1953, \$147.2 US étaient dépensés chaque année par élève blanc, \$46 par élève asiatique ou métis, et \$19.6 par élève noir. En 1968, ces chiffres étaient passés, respectivement, à \$262.2, \$80.5 et \$16.1 dollars. En 1972, le gouvernement a dépensé \$529 par élève blanc, \$143.8 par élève asiatique, \$109.3 par élève métis et \$28.8 par élève noir. Ces chiffres ont tous augmenté cette année, sauf pour les élèves blancs (\$556.6 comme en 1974). Ils sont maintenant de \$174.8 par élève asiatique, \$124.2 par élève métis et \$46 par élève noir.

Ces chiffres tiennent compte du traitement des maîtres et du matériel des écoles. Les professeurs blancs n'ont pas le droit d'enseigner à des élèves noirs (et vice versa). Il n'y a pas d'écoles multiraciales en Afrique du Sud, et à Soweto, la ville satellite noire de Johannesburg, où vivent plus d'un million de personnes, la plupart des cinquante écoles primaires

et secondaires doivent utiliser les équipements d'un unique terrain de sport. La plupart des livres et fournitures scolaires sont gratuits pour les Blancs, mais souvent payants pour les Noirs.

Les professeurs noirs sont en nombre insuffisant et ils reçoivent des traitements très inférieurs à ceux des professeurs blancs, parce que le Trésor alloue moins de crédits au ministère de l'Enseignement bantou qu'à l'enseignement blanc.

Les statistiques officielles pour 1974 révèlent que plus de la moitié des professeurs en poste dans les écoles noires n'avaient pas dépassé le niveau de la huitième année d'enseignement. L'enquête citée plus haut déclarait que les bâtiments scolaires étaient insuffisants et qu'à Soweto, par exemple, on trouvait des classes atteignant cinquante élèves.

Handicap linguistique et tracasseries administratives

Autre problème pour les enseignants et les élèves: la langue utilisée. Jusqu'à l'âge de dix ans, les écoliers noirs reçoivent un enseignement dans une langue africaine. Ensuite, la moitié des matières sont enseignées en anglais ou en afrikaans (la langue néerlandaise des Boers). La menuiserie, la biologie, la physique, sont enseignées en anglais, les mathématiques et les sciences sociales, le plus souvent en afrikaans. Les Blancs peuvent choisir un enseignement entièrement en anglais ou en afrikaans. Des professeurs de Soweto se sont plaints récemment, dans la presse sud-africaine, du manque de goût de leurs élèves pour des matières comme la menuiserie ou les arts ménagers, qui les préparent à des métiers peu considérés dans la société sud-africaine.

Au début de chaque année scolaire, tout élève noir de Soweto, ou d'une autre localité, doit présenter une carte rose aux autorités de l'école, carte qu'il obtient des bureaux locaux de l'administration bantoue. A partir de seize ans, l'élève doit porter un laissez-passer (“pass book”) contenant des renseignements d'identité. La carte rose n'est délivrée

que si les parents de l'élève sont eux-mêmes détenteurs de laissez-passer les autorisant à résider dans la zone où leur enfant est scolarisé. Des efforts ont été entrepris par l'“Anglo-American Company” et le journal “The Star” de Johannesburg, pour améliorer l'enseignement noir en réunissant des fonds destinés à financer de meilleures installations scolaires à Soweto.

Si l'élève obtient le droit d'accéder à l'enseignement supérieur, à l'issue de dix ans de scolarité, il doit s'inscrire à l'une des universités réservées aux Noirs.

Les Blancs ont six grandes universités qui étaient multiraciales avant 1959. La politique du ministère de l'Enseignement bantou est de concentrer les écoles spécialisées (écoles normales, de formation des enseignants, collèges techniques) dans les huit foyers bantous. Cela entraîne un manque de centres de formation professionnelle dans les régions urbaines. Les foyers bantous sont destinés, dans l'optique gouvernementale, à devenir les pôles de croissance de l'économie noire, et l'étudiant noir doit s'habituer à l'idée de s'y installer.

Les incidents depuis deux ans

Ce sont-là quelques uns des problèmes qui ont fait descendre les élèves dans la rue ces temps derniers, au cours d'émeutes qui ont provoqué la mort d'environ 150 personnes (abattues, pour la plupart, par la police, dans la région de Johannesburg).

Les incidents (grèves, manifestations, actes de violence) à noter depuis le début de 1975 sont:

—Avril 1975: A l'école secondaire de Nchape près de Pretoria, tous les garçons ont été arrêtés par la police après qu'ils eurent endommagé les bâtiments et attaqué des professeurs. Ils étaient mécontents de la nourriture et des dortoirs. 122 ont été reconnus coupables de violences, 87 ont reçu un châtiment corporel (coups de cannes).

—Mai 1975: A l'école secondaire Nathaniel Nyaluzu de Grahamstown (sud de la province du Cap), 19 professeurs ont été renvoyés et l'établissement a été fermé plusieurs semaines, des élèves ayant pro-

testé contre la mauvaise conduite de leurs enseignants.

—Août 1975: 60 écoliers ont été renvoyés d'une école de Witbank (au nord-est du pays) pour ivrognerie.

—Septembre 1975: 500 élèves d'une école secondaire du Transkei se sont insurgés au sujet de la nourriture, coupant les lignes électriques, attaquant un professeur et provoquant divers autres incidents. 56 ont été renvoyés.

—Janvier 1976: Des garçons de l'école secondaire de Musi (Soweto) ont attaqué un professeur qui ne venait jamais donner ses cours d'histoire.

—Avril 1976: Une école secondaire de l'est du Transvaal est restée fermée au début du trimestre, en signe de protestation contre le renvoi de 142 garçons.

—Mai 1976: A Orlando (Soweto), deux adolescents qui essayaient de dévaliser une enseignante ont été tués à coups de pierres.

—Mai 1976: 120 garçons ont été renvoyés de la Natal Province School, à Lourdes High, après une bagarre.

—Au début de juin 1976, l'incendie d'une voiture de police à Soweto et d'autres actes de violence marquaient le début d'une série de grèves et d'émeutes. L'utilisation de l'afrikaans dans l'enseignement avait servi de détonateur.

Un sentiment de frustration

Tous ces facteurs défavorables ont abaissé le niveau relatif de l'enseignement des Noirs et augmenté les insuccès scolaires, ce qui contraste avec l'enseignement des Blancs. En 1973, sur quelque trois millions d'enfants noirs scolarisés, 4,7 p. 100 seulement recevaient une instruction secondaire (la proportion est montée à 10 p. 100 cette année), contre 31,7 p. 100 de Blancs.

Bien que l'Afrique du Sud ait le taux d'analphabétisme le plus bas d'Afrique, les écoliers et étudiants noirs, sachant que leur avenir a beaucoup moins de chances d'être brillant que celui des Blancs, éprouvent un sentiment de frustration. Ce ressentiment a abouti aux émeutes et aux morts de ces temps derniers.

R.R.



Nationalisations et expropriations

dossiers de l'indépendance

par Jacques Brossard

Chercheur en droit constitutionnel, M. Jacques Brossard, professeur de droit à l'université de Montréal, vient de publier un ouvrage, "L'accession à la souveraineté et le cas du Québec", aux Presses de l'université de Montréal, explorant les problèmes politiques et juridiques entourant l'accès à l'indépendance. Par suite d'une entente avec les PUM, LE JOUR publie des extraits de cet ouvrage, dont voici le sixième.

Nous avons souligné déjà que le droit traditionnel, tout en prônant le respect des droits acquis des étrangers, reconnaissait la possibilité pour tout nouvel Etat souverain de procéder à certaines expropriations, cependant que le droit nouveau, tout en remettant en question le principe même des "droits acquis", admettait la nécessité d'indemniser suivant les circonstances les étrangers expropriés.

1. Le droit d'expropriation

Cela ne fait aucun doute: la coutume internationale reconnaît depuis déjà longtemps le droit qu'ont les Etats souverains d'exproprier "pour cause d'utilité publique" les biens des personnes et des sociétés étrangères situés sur leur territoire.

L'évolution socio-économique et la vague de décolonisation de l'après-guerre ont donné à ces termes d'"utilité publique" un sens plus large qu'auparavant; le nouvel Etat souverain a le droit d'organiser son régime interne comme il l'entend, suivant ses propres besoins et à la lumière des "circonstances nouvelles"; cela vaut notamment pour son système socio-économique et pour le régime des biens privés qui se trouvent sur son territoire. L'Assemblée générale des Nations unies a d'ailleurs reconnu de façon particulière, dans une résolution de 1952, le droit des peuples souverains d'exploiter librement leurs richesses naturelles, ce qui peut les obliger en certains cas à les nationaliser.

Bref, "During the past century the prevailing concept of the sanctity of private property led to an assumption that at successor State could not interfere with such property in absorbed territories. (...) More recently, however, the tendency towards nationalization of certain ba-

sic industries in some countries, and of all forms of property in others, has compelled the abandonment of any such assumption. It is now recognized that a sovereign State has the competence in international law to expropriate rights possessed by foreigners in its territory." (1). A supposer que le nouvel Etat ait le devoir de respecter les droits acquis par les étrangers avant son accession à l'indépendance, il peut y mettre fin par la suite: "It is generally maintained that the private rights of aliens must be respected by the successor State, particularly if the municipal law of the predecessor State survives. The respect of such rights does not, however, imply a duty on the part of the successor State to preserve them. By virtue of the supreme legislative power of the successor State, it remains competent to cancel, abrogate or modify such rights." (2).

2. Conditions et exceptions

Il existe toutefois des exceptions et des conditions à l'exercice de ce droit, même au regard du droit nouveau.

a. Exceptions

1. La coutume internationale, codifiée par les conventions de Vienne sur les relations diplomatiques (1961) et sur les relations consulaires (1963), interdit en principe l'expropriation des biens des Etats étrangers (par opposition à ceux des personnes et des sociétés étrangères): ainsi les Etats ne peuvent-ils pas "réquisitionner", même moyennant indemnité, les propriétés diplomatiques des Etats étrangers situés sur leur territoire. (Il s'agit là, cela va de soi, des Etats dans lesquels ils ont établi des relations diplomatiques.)

Il se peut, toutefois, que les Etats qui n'ont pas ratifié la convention susdite sur les relations consulaires ne soient pas liés par cette interdiction, du moins d'un point de vue strictement juridique et dans la mesure où la coutume internationale est moins claire à cet égard: "Les propriétés consulaires, (au Canada), ne nous semblent légalement exemptes ni de confiscation ni d'expropriation indemnisées de la part des expropriants fédéraux ni des expropriants provinciaux. Il existe en effet une convention internationale sur les relations consulaires, que le Canada n'a pas ratifiée à ce jour, et qui ne saurait en conséquence lier ni la fédération, ni encore moins, les provinces. Nous avons d'autre part exposé les raisons qui nous permettent de poser l'hypothèse qu'il n'existe pas de coutume internationale protégeant les propriétés consulaires à cet égard. Cependant, il existerait une attitude générale de respect au Canada à l'égard des dispositions de la convention, même si le Canada n'en est pas signataire". (3). Pareilles confiscations entraîneraient des bris de relations diplomatiques.

2. D'autre part, des Etats peuvent convenir de ne pas exproprier, même moyennant indemnité, les biens de leur(s) partenaire(s) situés sur leur territoire. (Le Canada, pour sa part, est partie à des accords commerciaux contenant des dispositions relatives aux biens de certaines personnes ou sociétés étrangères, à l'égard desquelles il s'engage à n'adopter aucune mesure discriminatoire; mais pareille disposition ne fait que confirmer une coutume internationale — sur laquelle nous allons revenir dans un instant — sans interdire l'expropriation de ces biens.)

B. Conditions

Les conditions imposées par le droit international à l'exercice de ce droit d'expropriation pourraient se ramener aux suivantes: 1° - il doit s'agir de

mesure d'"utilité publique"; 2° - elle doit s'appliquer sans arbitraire ni discrimination; 3° - elle donne lieu à une indemnisation. Le droit nouveau exige beaucoup moins que le droit traditionnel le respect intégral de ces conditions.

1. Suivant le droit traditionnel, les mesures prises doivent être effectivement à l'avantage de l'Etat qui les prend — et, voulons-nous croire, à l'avantage de sa population. D'aucuns exigeraient qu'elles fussent nécessaires en plus d'être utiles. Il nous semble toutefois que c'est à l'Etat souverain de juger de l'opportunité des mesures qu'il adopte du moment qu'elles s'ayèrent légalement conformes à ses pouvoirs d'Etat souverain et à sa compétence territoriale à l'égard des biens et des personnes qui se trouvent sur son territoire.

2. D'autre part, l'Etat souverain ne doit pas exercer ses pouvoirs de façon arbitraire ni discriminatoire. Le premier critère demeure assez difficile à définir. Le second, au contraire, est beaucoup plus rigoureux; il constitue en fait l'une des deux conditions qui demeurent essentielles: pour exercer légalement ses pouvoirs d'expropriation à l'encontre des biens possédés sur son territoire par des personnes ou des sociétés étrangères, l'Etat souverain ne doit pas faire preuve de discrimination à l'égard de ces dernières par rapport à ses propres citoyens ou à ses propres sociétés. Ces nationalisations et ces expropriations ne doivent pas être dirigées contre des étrangers comme tels. En outre, les étrangers doivent pouvoir jouir d'une certaine protection juridique devant les tribunaux locaux.

La Commission du droit international a reconnu la coutume internationale qui veut que les na-

tionalisations ne soient pas discriminatoires. Elle a d'ailleurs pu résumer comme suit la situation en ce domaine: "When a nationalization measure is taken, it is not directed against a class of persons because of their foreign nationality (if it were, there would be some grounds for refusing to recognize its legality); it is directed against loftier objectives which have nothing to do with any question of nationality: namely, the objectives of economic liberation and development. At least, States which take such measures believe that they can better attain those objectives through nationalization, which is thus regarded as an effective process of social and economic change. Consequently, nationalization is a matter entirely within the national competence of the State concerned and, since there can accordingly be no sector to which it may not be applied, it can affect nationals and aliens without distinction. If it did not, it would be meaningless and illusory. It happens that it is mainly aliens that have, in fact, been touched by nationalization measures in many countries, and sizeable interests have been affected, but this merely proves that such measures would have been ineffective had they applied only to nationals." (4).

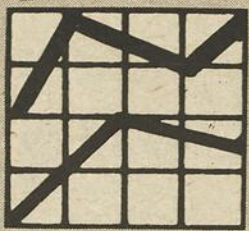
J.B.

(1) D.P. O'Connell: *Recent problems of State Succession in Relation to New States*.

(2) O. Udokang: *The Succession of New States to Multilateral Treaties*.

(3) A. Lajoie: *L'expropriation en droit canadien et québécois*.

(4) *Commission du droit international, 1969*.



Après les Jeux, après la Baie James

Notre système économique est basé sur la libre entreprise et la liberté de concurrence. Dans un tel régime, où les vertus du secteur privé sont des valeurs de premier plan, l'état de santé de l'économie doit en principe reposer, pour l'essentiel, sur les décisions d'investir des entreprises. Or, le secteur public québécois ne cesse d'accroître son poids relatif comme producteur et consommateur de biens et services et comme agent de redistribution de revenus. Les administrations publiques québécoises sont aujourd'hui responsables de plus de 50% des dépenses de construction et aspirent, sous forme de diverses taxes, plus de 40% de la production nationale (P.N.B.). Depuis le début des années soixante, l'évolution plus ou moins satisfaisante de l'économie du Québec repose non pas sur le dynamisme des entreprises mais bien sur les décisions gouvernementales.

L'ÉTAT TOUT-PUISSANT ET OMNIPRÉSENT est une des principales caractéristiques des sociétés modernes. Ce qui est particulier au Québec c'est toutefois la progression fulgurante des administrations publiques, en termes d'accaparement des ressources financières et humaines, et c'est aussi le choix des interventions c'est-à-dire la répartition sectorielle des dépenses publiques.

Les dépenses au Québec de tous les gouvernements, incluant le fédéral, représentaient, en 1961, environ 29% de la production nationale (P.N.B.). Ce pourcentage était inférieur à celui de l'ensemble du Canada. Les choses ont bien changé depuis. Déjà en 1970, les dépenses publiques au Québec ont un poids relatif plus grand qu'au niveau canadien et l'écart ne fait que grandir. Une telle croissance des dépenses n'est possible que grâce à une progression des revenus de tous les gouvernements: fédéral, provincial et municipaux. Le taux de taxation du P.N.B. québécois (recettes des gouvernements en pourcentage de la production nationale) était de 31.6% en 1961 de 39% en 1970 et de 42% en 1975; ce qui est nettement plus élevé qu'au Canada. C'est donc dire que, de 1970 à 1975, près de 50% de l'augmentation du P.N.B. au Québec est passé par le secteur public.

Les priorités récentes

DEPUIS 1960, L'ÉDUCATION, LA SANTÉ, ET LE BIEN-ÊTRE SOCIAL ONT CONSTITUÉ LES TROIS GRANDES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Le coût total de l'éducation est passé de \$448 millions en 1960 à près de \$2 milliards, dix ans plus tard. Les effectifs scolaires se sont accrus mais le coût par élève a aussi plus que triplé. Les dépenses du secteur de la santé représentent en 1974, 5.5% du P.N.B., comparative-ment à 4.2% en Ontario, et le coût moyen d'une journée d'hospitalisation est de \$117 au Québec par rapport à \$95 en Ontario. Les allocations de toutes sortes: sécurité sociale, allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance-chômage, etc., augmentent au rythme annuel de 21% au Québec depuis 1970.

L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES A PLUS D'IMPACT SUR L'ÉCONOMIE c'est-à-dire sur l'emploi et les salaires qu'un accroissement identique des dépenses des ménages ou des exportations. Par exemple, un accroissement de \$100 millions des dépenses courantes des hôpitaux se traduit par des effets totaux d'environ 16,000 emplois et de \$95 millions sur les salaires, alors qu'une hausse identique des dépenses des ménages crée seulement 6,000 emplois et

gonfle la masse salariale d'à peine \$32 millions.

Peu d'investissements privés

AU CHAPITRE DES INVESTISSEMENTS, clef de voûte de la croissance, LE QUÉBEC, compte tenu de sa population, SE CLASSE AU DERNIER RANG DE TOUTES LES RÉGIONS CANADIENNES. Le Québec souffre d'un sous-investissement chronique et c'est le secteur privé qui est responsable de cette carence. D'ailleurs, n'eût été des grands travaux publics, qui ont eu et qui ont pour effet de stimuler le secteur privé, la situation serait encore plus déplorable. Au début des années soixante, la réalisation de projets gouvernementaux, tels que les barrages de Manic-Outardes, la préparation de l'Exposition universelle de 1967 et la construction du métro à Montréal, a permis une expansion des entreprises. Aujourd'hui, la construction des bâtiments olympiques, les travaux de la Baie James et le prolongement du métro apportent un stimulant de première importance à l'ensemble de l'économie et, en particulier, au secteur des entreprises. Notons également que les gouvernements du Québec et du Canada accordent, depuis une quinzaine d'années, une aide substantielle aux entreprises: subventions à l'investissement, à l'emploi, à la formation de la main-d'oeuvre, à la recherche et dégrèvements fiscaux de toute nature.

Le secteur public a été un des éléments déterminants de l'expansion exceptionnelle qu'a connue l'économie du Québec de 1962 à 1966. Par la suite, il a empêché consciemment ou inconsciemment le chômage d'atteindre des taux catastrophiques durant la récession de 1967 à 1971, en accroissant, en particulier, les investissements dans les secteurs scolaires et de la santé. Enfin, il a contribué pour une très large part à la reprise économique de 1971.

Plagiat des Américains

MAIS JUSTEMENT OÙ CELA S'ARRÊTE-T-IL? QUELS GRANDS TRAVAUX SUCCÉDERONT À

LA BAIE JAMES ET AUX ÉQUIPEMENTS OLYMPIQUES? Dans le domaine social, le Québec et le Canada ont fait preuve d'imagination et ont mis en place des mesures qui, sans être parfaites, se comparent avantageusement avec les pays les mieux équipés à ce chapitre. Les programmes économiques sont par contre, d'inspiration américaine. Les gouvernements au Canada se bornent à créer des conditions favorables, laissant aux décisions du secteur privé le soin d'assurer la croissance. Le Canada a tout simplement plagié les mesures et programmes pris par les différents États américains. Les conditions économiques et sociales, la taille et le dynamisme de l'appareil productif, et le pouvoir d'achat étant bien différents des États-Unis, les mesures incitatives sont ainsi loin d'être efficaces. Le Québec, pour sa part, continue de souffrir de sous-investissement chronique, malgré l'aide de plus en plus substantielle apportée par l'État.

L'effort consenti par les Québécois sur le plan social et éducatif se situe, en pourcentage de la richesse collective, aux premiers rangs des pays industrialisés. "Il serait temps, comme l'affirmait récemment le ministre des Finances du Québec, que les dépenses d'éducation (c'est tout aussi vrai pour la santé et le bien-être social) connaissent un rythme de croissance plus compatible avec celui de la richesse collective". S'agit-il d'un aveu de l'échec des programmes économiques ou vraiment de services plus nombreux ou plus onéreux? Le numérateur et le dénominateur sont en cause. Il apparaît difficile de contenir l'expansion des programmes sociaux et éducatifs. Il y a peut-être moyen, par contre, de diminuer la part relative des ressources consacrées à l'éducation, à la santé et au soutien du revenu en accroissant plus rapidement les ressources globales. Est-il possible d'atteindre un tel objectif sans que le gouvernement du Québec SE DONNE ENFIN UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET QU'IL INVESTISSE D'AVANTAGE DANS LES SECTEURS PRODUCTIFS, en particulier, dans l'industrie secondaire?

Retards à combler

Depuis 1966, la très grande majorité des emplois, au Québec, ont été créés dans le secteur des services (tertiaire) essentiellement dans les activités "administration publique", "services sociaux, commerciaux et personnels" et "commerce de détail". Le Québec a pris un retard sensible, par rapport au Canada, dans toutes les branches du tertiaire liées au processus de production industrielle: transports, communications, assurance, finance et recherche. Ces dernières activités reflètent en grande partie l'état de santé du secteur manufacturier, alors que les autres composantes du secteur tertiaire sont neutres ou peu reliées à la croissance de la production industrielle. C'est le cas de la plupart des services publics: écoles, hôpitaux et services de toutes sortes. Il ne faudrait donc pas trop se réjouir du progrès du secteur tertiaire; son importance, au Québec, n'est pas un indice de la vitalité de l'économie mais reflète plutôt l'anémie du secteur de la fabrication. On commence à se demander si le seuil, au-delà duquel tout accroissement du secteur tertiaire est plus un poids à porter qu'un actif pour l'économie, n'est pas déjà franchi au Québec. Les lendemains de l'euphorie olympique nous permettront d'y voir un peu plus clair, mais on peut déjà affirmer qu'ils seront difficiles à passer.

Au cours des prochaines années, les retards à combler dans les secteurs productifs apparaîtront d'autant plus grands que les ressources financières seront très limitées. Il ne faudrait quand même pas, pour pallier aux déficiences de l'économie, recourir à nouveau à des palliatifs ou s'en remettre à l'imagination fertile de monsieur Drapeau. Nous avons les Jeux mais ils risquent de rassir sinon de noircir le Pain de demain.

Jean-P. Vézina
Professeur aux
Hautes Etudes
Commerciales



la revue de presse

par Evelyn Dumas

Il n'y a pas de règles immuables en politique, c'est bien connu, et parcourir la presse montre bien la variété des solutions adoptées même dans des sociétés qui partagent dans les grandes lignes le même système, et même à l'intérieur d'un seul pays. Un peu tardivement, pour montrer comment on peut réagir au Canada anglais à la démission de Jean Marchand, on citera deux éditoriaux de journaux albertains. Puis, sur la peine de mort, abolie cette semaine au Canada et maintenue la semaine dernière aux Etats-Unis, un éditorial du NEW YORK TIMES. Enfin, en Europe, les chefs de gouvernement ont décidé de l'élection au scrutin universel des représentants au parlement européen, mais LE MONDE signale qu'on est encore bien loin d'un gouvernement européen qui balayerait les instances nationales (n'en déplaise à ceux qui cherchent dans les Communautés économiques européennes une justification du fédéralisme canadien).

Deux journaux de l'Alberta ont commenté la démission de Jean Marchand de son portefeuille ministériel. THE JOURNAL, de Edmonton, écrivait dans son édition du 5 juillet:

● "Venu du Québec il y a 11 ans pour lutter en faveur du fédéralisme, M. Marchand a apporté une contribution importante à la cause du fédéralisme et à celle de l'égalité entre les deux peuples fondateurs. Si toute la passion qu'il y mettait était souvent évidente, sa compétence à la tête de divers ministères ne l'était pas toujours".

● "En réalité, Jean Marchand — le dernier titulaire du portefeuille des Transports avant Otto Lang — est celui-là même qui a qualifié de "véritable fouillis" le transport au Canada et qui a introduit le bilinguisme dans cinq aéroports du Québec. C'est donc dire qu'il est partiellement responsable du désordre qui a éclaté le mois dernier lorsque les aéroports ont été paralysés par une grève. Maintenant que le chat est sorti du sac, M. Marchand détale. Il aurait été plus conséquent avec lui-même s'il était demeuré en poste pour aider M. Lang qui a énormément besoin de

secours et en continuant de lutter pour une cause qui n'est ni désespérée ni compromise".

D'autre part THE NEWS de Medicine Hat prenait la position suivante, dans son édition du 3 juillet:

● "La démission de Jean Marchand n'a surpris personne. Il songeait depuis quelque temps déjà à quitter le conseil des ministres. La dernière année l'a usé: sa santé laissait à désirer, la position précaire du programme de biculturalisme du gouvernement derrière lequel il était l'aiguillon, l'affaire Sky Shop et les scandales concernant l'adjudication des contrats de dragage, bien qu'il n'y soit pas personnellement impliqué, ont contribué à semer des doutes dans l'opinion publique que le cabinet intervenait dans les affaires gouvernementales. Il s'est mis à voir un raciste derrière tout coin anglais et il était devenu extrêmement désillusionné au sujet du gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, un ami de longue date et un associé en politique".

● "Le problème de la sécurité dans les communications aériennes est la goutte qui a fait déborder le vase.

Au lieu de jeter à l'eau ses politiques et le problème du biculturalisme, il a démissionné du cabinet qui, à son avis, faisait tout comme".

● "Ce qui importe c'est que sa démission est en train de polariser la question du bilinguisme dans les communications aériennes et, à toutes fins pratiques, tout le problème du biculturalisme. Il ne faudrait pas mésestimer l'influence dont il jouit au Québec. En sa qualité d'ancien leader syndical et d'activiste de même qu'à titre de fédéraliste convaincu et de champion du biculturalisme, Jean Marchand jouit d'une grande influence chez ses compatriotes francophones".

The New York Times

Le Canada a aboli la peine capitale par un vote libre des députés à la Chambre des communes mais, quelques jours plus tôt, la Cour Suprême des Etats-Unis rendait un jugement maintenant la peine de mort chez nos voisins du sud. Dans son édition du jeudi 15 juillet, le NEW YORK TIMES, commentant cette décision, s'élevait contre la peine capitale:

● "Le raisonnement de la Cour... n'est pas totalement convaincant. Elle a adopté deux des théories généralement acceptées sur les sentences, le châtement et la dissuasion. Elle a ajouté que le châtement est approprié "dans une société ordonnée qui demande à ses citoyens d'avoir recours à des procédures légales plutôt que de se faire justice à eux-mêmes".

● "Nous serions d'accord; mais la Cour échoue dans sa tentative de démontrer que des peines d'emprisonnement long et certain ne serviraient pas une "société ordonnée" tant comme châtement que

comme dissuasion. Elle a admis que les études existantes ne sont pas

probantes quant à la valeur de la peine de mort comme moyen de dissuasion et elle n'a pas pesé l'impact du châtement que représentent des décennies d'incarcération dans des prisons américaines".

● "De plus, les résultats sous l'empire des lois adoptées depuis 1972 minent toute impression d'équité et de régularité puisque la peine de mort a frappé de façon si disproportionnée les membres de groupes minoritaires. Des 661 personnes qui attendent maintenant leur exécution, 335 sont des hommes de groupes minoritaires, et 311 d'entre eux sont noirs".

● "Reconnaître... le caractère unique de la vie humaine n'empêche pas de reconnaître la nécessité d'isoler de la communauté les pires criminels. Il s'agit seulement de se rendre compte à quel point la mort est sans retour".

Le Monde

Les chefs de gouvernement de l'Europe de l'Ouest, réunis au début de la semaine à Bruxelles, se sont mis d'accord pour la tenue d'élections au scrutin universel, en mai ou en juin 1978, des représentants au parlement européen. Jusqu'à maintenant les délégués au Conseil de l'Europe, qui se réunissent à Strasbourg, étaient désignés par les parlements nationaux. Le quotidien LE MONDE commentait cette décision dans un éditorial de première page de son édition du mercredi 14 juillet:

● "C'est une date politique pour l'Europe", a dit M. Giscard d'Estaing en commentant l'accord des Neuf pour l'organisation d'élections européennes en 1978. Une date "politique", certes, puisque ce scrutin sera le premier du genre et qu'il rapprochera l'"Europe des Etats" actuelle d'une véritable communauté des peuples euro-

péens. Mais le président de la République s'est gardé de célébrer d'avance une date "historique". La construction européenne a connu trop de déboires pour inciter au triomphalisme.

● "Il est probable que l'élection au suffrage direct n'aura ni l'effet magique que les partisans de l'Europe supranationale espèrent ni les conséquences maléfiques que M. Debré et ses amis redoutent. Les chances ou les risques — selon les points de vue — que l'Assemblée européenne, forte d'une représentativité toute fraîche, s'érige en Constituante et balaie les nations sur son passage pour leur substituer des Etats-Unis d'Europe sont des plus réduits. D'abord parce que cette Assemblée n'est pas appuyée par l'élan révolutionnaire susceptible d'entraîner un tel bouleversement. Ensuite parce que le pouvoir populaire européen que le scrutin de 1978 mettra en place ne sera pas érigé sur les ruines des nations. Celles-ci sont toujours là, avec leurs structures, leurs administrations, leurs institutions".

● "Sans doute, la dévolution de pouvoirs supplémentaires à l'Assemblée européenne, qui n'a jusqu'ici jamais abusé de ceux, très restreints, que lui ont conférés les traités est une revendication déjà posée. Ceux qui redoutent l'indifférence de l'électorat européen pour une Assemblée impuissante, une fois le premier engouement passé, n'ont sans doute pas tort. Mais l'élargissement des compétences de l'Assemblée ne peut se faire que par des négociations entre les neuf gouvernements et la mise au point de nouveaux traités soumis à la ratification après débats parlementaires".

le journal de marcel rioux



Jeudi, le 8 juillet: le phénomène de Tricofil a soulevé dans la presse et dans diverses couches de la population, sur tout le territoire du Québec, un intérêt extraordinaire et durable. Pourquoi ce phénomène s'est-il produit à Saint-Jérôme et pourquoi ce phénomène, parmi d'autres, a-t-il attiré tant d'attention? Je ne saurais répondre à ces questions précises mais je connais des jeunes qui sont engagés dans l'analyse systématique de tous les faits qui pourront situer sociologiquement cet événement et cet avènement. En attendant ces études, je ne puis m'empêcher de me demander pourquoi Tricofil a eu de tels échos dans le Québec, et pourquoi il continue de susciter tant de pas-

Notre société nous a pourtant, hélas! tellement habitués aux usines que les propriétaires ferment selon leur bon vouloir, aux ouvriers qui doivent se battre quotidiennement pour continuer à vivre avec un minimum de sécurité et de dignité, qu'on aurait cru que le cas de la Regent Knitting Mills n'eût pas attiré plus l'attention du public que les nouvelles quotidiennes. Pourquoi donc dans ce cas, parmi tant d'autres, le sort de ces ouvriers est-il devenu une espèce de symbole de résistance et d'espoir? Une usine que ses propriétaires jugent non rentable et que ses propriétaires ferment, telle est, pourtant, dans notre société, la dure réalité des choses. "La fin du capital, disait déjà Marx, est la production de profit et non la satisfaction des besoins." Tout allait donc se passer à Saint-Jérôme, comme partout ailleurs quand des ouvriers ne peuvent plus servir à l'accumulation du capital; ils allaient être mis à la rue, à l'assurance-chômage et, un peu plus tard, au Bien-Être social. Or, il est arrivé que ces ouvriers ont décidé d'acheter "leur" usine et de la faire fonctionner seuls. On connaît les difficultés et les péripéties de cette aventure qui, aujourd'hui encore, n'est pas terminée. Est-ce là la raison principale de l'intérêt que ce phénomène suscite?

Je suis tenté, pour parodier le titre d'un ouvrage de Jacques Chardonne, "L'amour c'est beaucoup plus que l'amour", de dire que **Tricofil c'est beaucoup plus que Tricofil**. Chaque époque, chaque tournant historique s'appuie sur des idées et des mots dans lesquels les espoirs de ceux qui combattent pour changer

la condition humaine se cristallisent. Aujourd'hui, l'expression qui, de plus en plus, semble symboliser ces aspirations, comme l'ont fait à d'autres époques celles de démocratie et de liberté, c'est celle d'**autogestion**. Pierre Rosanvallon, rédacteur de la revue CFDT (Confédération française démocratique du travail) vient de publier là-dessus un petit ouvrage remarquable: "**L'âge de l'auto-gestion**" (Seuil 1976) dans lequel il cite ce vers de Paul Eluard: "Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie."

Ce livre, toutefois, est loin d'être une rêverie politique sur le mot d'auto-gestion, puisque, pour lui, la société autogestionnaire est un projet de société qui ouvre une nouvelle voie entre le capitalisme sauvage et le réalisme bolchévique. "L'auto-gestion, écrit-il, se conçoit comme un dépassement de ces couples maudits en politique que forment l'utopie et le volontarisme, l'utopie et le réalisme: on rêve avec Rousseau et on gouverne avec Machiavel."

Ne me suis-je pas dangereusement éloigné de Tricofil, de ce groupe d'ouvriers qui luttent quotidiennement contre vents et marées pour la survie de leur usine et la sauvegarde de leur projet? Oui, bien sûr, si l'on ne pense qu'à la matérialité du projet; non, si derrière cette entreprise auto-gérée, l'imagination n'entrevoit pas déjà que ce mot d'auto-gestion de gestion par soi-même, renferme tous les possibles qui se lèvent dans tous les champs de l'activité humaine, les mêmes possi-

bles et les mêmes fantasmes qu'à d'autres époques les mots de liberté, de démocratie et même de socialisme ont fait naître chez les peuples qui ont fait avancer la caravane humaine. Il me semble qu'au Québec le phénomène Tricofil charroie avec lui cette possibilité de changer la vie et cela même si cette expérience n'en est qu'à son début, qu'il n'est pas sûr qu'elle réussisse et que même si elle survivait, il ne soit pas sûr qu'elle arrive à changer la vie quotidienne de ces ouvriers et à plus forte raison la société québécoise.

Il faut bien avouer que vu dans l'optique de ce que pourrait être une société auto-gestionnaire, Tricofil n'est encore qu'un premier pas, un premier pas qui s'accomplit dans des conditions extrêmement difficiles. Y-eut-il jamais d'entreprises faciles dans le passage d'un type de société à une autre, dans l'expérimentation d'autres types de relations sociales? Dans un Québec qui continue à exsuder la dépendance par tous ses pores, dans un continent qui est le bastion du capitalisme mondial, le défi est singulièrement grand.

Tricofil n'est pas un phénomène achevé et ce qui a été accompli jusqu'à maintenant n'est que l'amorce de ce qui pourrait être à limite une usine vraiment auto-gérée et de proche en proche, sur une longue période, une société auto-gestionnaire au Québec. Si ce phénomène suscite tant d'espoirs, c'est peut-être justement parce qu'au bout de la crise où nous sommes plongés il laisse apercevoir une petite lueur. "La crise, disait Gramsci, consiste justement dans le fait que le vieux meurt et que le neuf ne peut pas naître." Il serait naïf de croire que le fait de transférer le titre de propriété de la Regent Knitting Mills aux ouvriers de cette usine va, à lui seul, changer en profondeur la condition ouvrière. Cette usine est une entreprise qui fait partie d'un système, le système capitaliste; elle a été conçue et réalisée dans le but d'accumuler des profits, en produisant des textiles; les techniques employées sont adaptées à ces fins. Rosanvallon écrit

très justement là-dessus: "Nous savons qu'il n'est pas possible de séparer dans la technologie le contenu (supposé neutre) de l'usage (supposé dépendant des finalités sociales poursuivies). Car la technologie incarne justement le rapport entre les structures sociales et la technique... la technologie implique un rapport aux outils, un rapport des travailleurs entre eux, un mode d'organisation sociale bien précis. C'est pourquoi le transfert de propriété ne suffit pas à modifier les conditions de vie et les conditions de travail concrètes." C'est pourquoi de l'appropriation des moyens de production - ce que Tricofil est en train de réaliser dans des conditions qu'il n'a pas choisies - il faut passer à l'appropriation des moyens de pouvoir. Si l'on cesse de croire que la technique est neutre, on aperçoit mal comment des machines qui ont été construites pour servir une structure hiérarchique du pouvoir, le divorce entre le travail intellectuel et manuel et pour finalement asservir les ouvriers, pourront du jour au lendemain - le titre de propriété de l'usine étant changé - servir à changer la vie de travail. Allons plus loin avec ceux qui ne rêvent que de révolution politique qui les porterait au pouvoir et demandons-nous s'il est possible de réussir dans une usine à mener à bien un projet d'auto-gestion, alors que toute la société fonctionne selon des normes capitalistes. Ce n'est pas facile dans aucune société, particulièrement en Russie où tout fonctionne selon les normes d'un capitalisme d'Etat dictatorial. Il me semble qu'il faut revenir à deux types de considérations: l'auto-gestion n'est pas une théorie que des ouvriers et des citoyens n'auraient qu'à réaliser pour accomplir l'histoire, mais c'est une expérimentation sociale constante où la pratique émancipatoire prend le pas sur la théorie; l'auto-gestion est un projet de société et non un mo-

dèle à réaliser; que ce soit à Tricofil ou JAL ou ailleurs, chaque groupe doit inventer, imaginer et créer dans sa pratique des solutions qu'aucun manuel n'a cataloguées d'avance; c'est là une des dimensions fondamentales de l'auto-gestion. C'est un phénomène qui, parce qu'il peut devenir un **phénomène social total**, comporte une alternance entre la déconstruction des phénomènes d'exploitation, d'aliénation et domination liés au système capitaliste et la création d'autres relations, d'autres attitudes et d'autres valeurs.

L'autre considération qu'il faut mettre de l'avant a trait à la transformation de l'imaginaire social: tant et aussi longtemps que les citoyens restent soumis aux images et aux fantasmes qui diffuse le système en place, principalement, par ses moyens de communication de masse, la seule vie qui apparaît possible c'est celle qui est axée sur la marchandise et l'argent, pivots-moteurs de tout le système. Qu'une autre vie devienne possible, que d'autres relations entre les hommes puissent s'instaurer - non pas dans les rêves privés de chacun, dont le système favorise la prolifération, mais dans les conditions concrètes d'existence - comme il devient possible à Tricofil - voilà, bien sûr, une des fonctions importantes d'une expérience comme celle-là et l'une des raisons pour lesquelles elle continue de susciter tant d'enthousiasme. C'est en ce sens que Tricofil c'est beaucoup plus que Tricofil.

 **Le JOUR**
olympique

Nimbus et l'olympisme

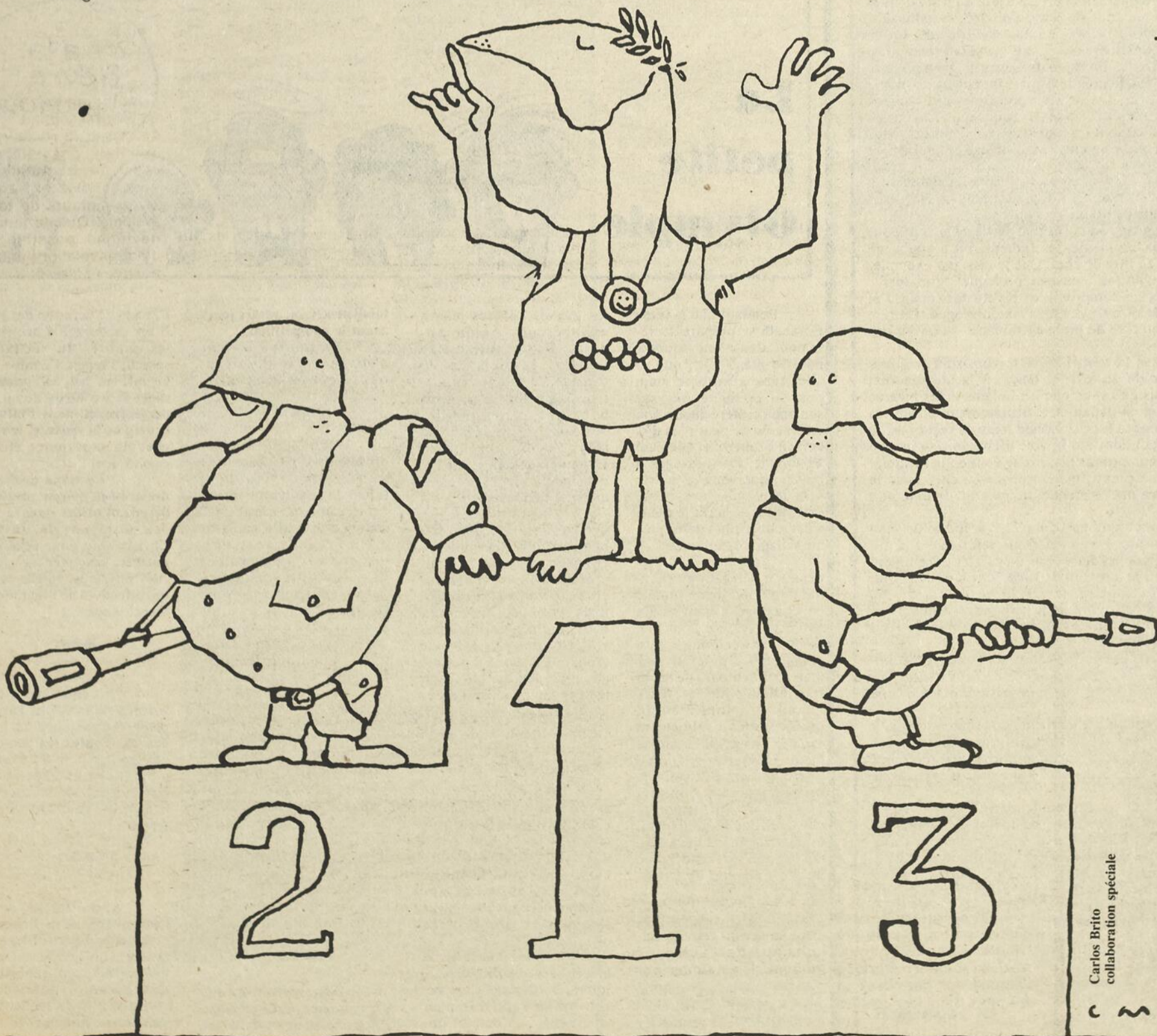
—page 23

Forget sur le podium?

—pages 20-21

Les Québécois aux Jeux

—page 18



Carlos Brito
collaboration spéciale

CS/12

Nimbus aux Jeux



Nimbus aux Jeux, c'est facile à dire, mais je vous jure que ça n'a pas été tout seul! On ne va pas aux Jeux, comme ça, comme on va au p'tit coin. Il a d'abord fallu régler la question protocolaire. A quel titre vais-je aux Jeux?

Comme je n'ai aucune chance dans le pentathlon et que le fait de flotter, sans bouger, dans une piscine n'est pas encore inscrit dans les disciplines olympiques, on a vite circonscrit l'aire de ma compétence à la météo. Quelqu'un dans la rédaction (écrasé par la honte, il est resté anonyme) a lancé que je serais "chargé de la météo". J'ai bondi! Chargé de la météo! Chargé, chargé, c'est un terme de camionnage, ça, on est chargé jusqu'à ce qu'on ait son voyage.

Dans ces conditions, j'ai refusé tout net. Là, ça allait mal. Sur ce ton, j'étais parti pour aller aux Jeux. Alors, j'ai fait une proposition: je vais aux Jeux, mais à titre de météorologue-en-chef! Ça a jeté un froid dans la rédaction, j'ai vu tout de suite poindre les jalousies. Quelqu'un a lancé: "Chef de quoi, chef de qui? Ça va faire un chef sans Indiens...". Le mot était lancé! J'ai répliqué d'un trait: "Pourquoi toujours vous en prendre aux Indiens, c'est du monde comme les autres". On m'a aussitôt rétorqué: "On ne s'en prend pas aux Indiens mais au chef". J'ai dit: "Ca revient au même, en vous en prenant au chef ce sont les Indiens eux-mêmes que vous outragez". On m'a répondu: "Mais qu'est-ce que ça peut bien faire puisqu'il n'y a pas d'Indiens...". J'ai bondi encore une fois: "Voilà, ça recommence, maintenant il n'y a pas d'Indiens, après il n'y aura plus de Nègres... c'est pas comme ça qu'on va s'entendre".

On a négocié comme ça une partie de la nuit. Pour éviter l'épineux problème des Indiens, on a voulu me faire renoncer au titre de chef. Que je sois, par exemple, météorologue "attitré", ou météorologue "principal". J'ai balayé tous ces compromis du revers de la main. J'ai même refusé le titre de premier météorologue. Ça ressemblait trop au titre de premier ministre, ça faisait pas très sérieux.

Tard dans la nuit, l'impasse subsistait toujours lorsque quelqu'un se leva et lança, à la stupéfaction générale: "Mais qu'est-ce que les Indiens et les Nègres viennent foutre là-dedans?". Brutalement posée, la question estomaqua tout le monde mais ne reçut pas de réponse. On était donc sur la voie d'un compromis. Au petit matin, le compromis historique était enfin formulé: je serai, comme prévu, météorologue-en-chef mais le mot chef ne fera pas référence, de près ou de loin, aux Indiens.

C'est donc muni en bonne et due forme de mon titre de météorologue-en-chef (sans référence aux Indiens) que j'aborde les Jeux dans un esprit éminemment positif, je tiens à le dire tout de suite pour tous ceux qui, chaque matin, l'écume aux lèvres, le feu vous savez où, se jetteraient sur cette chronique pour me regarder pisser du vinaigre sur une oeuvre aussi grandiose que les Jeux de la XXIe Olympiade.

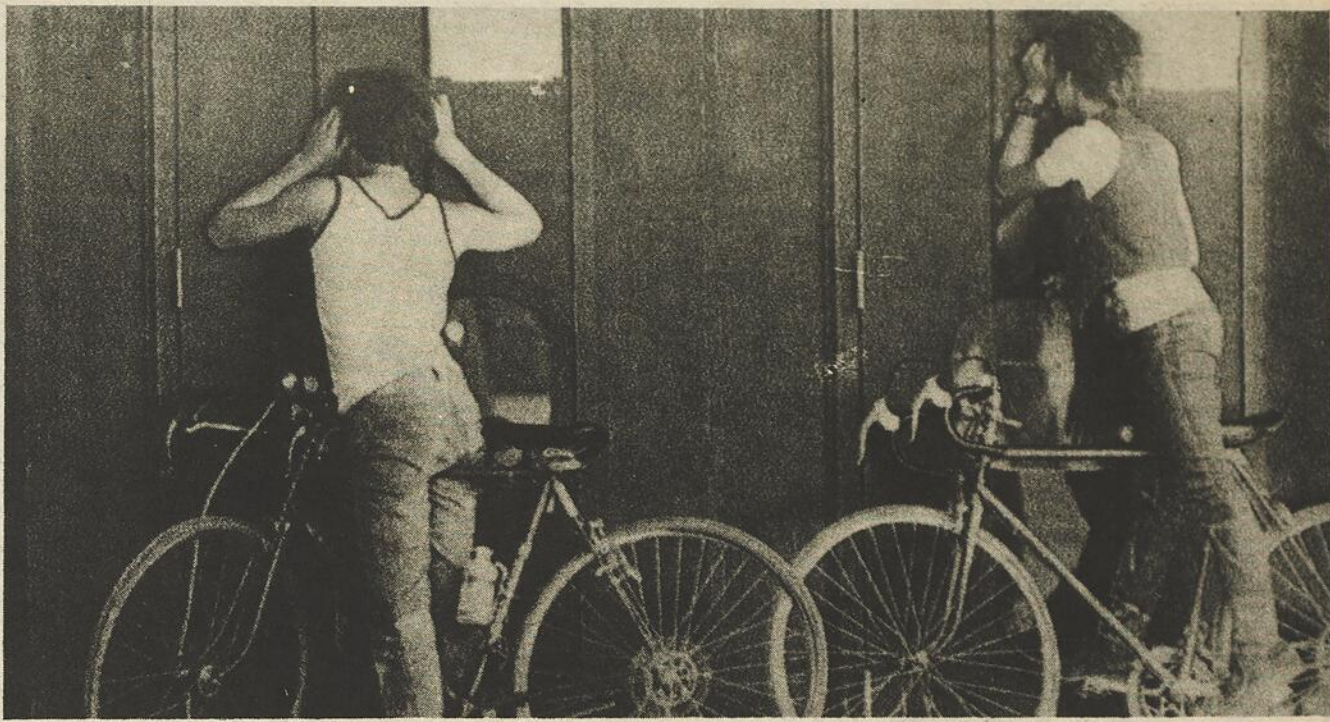
N'oublions pas que ces Jeux sont une ultime tentative de valorisation de nos terrains de Jeux et que leur échec aurait des conséquences graves pour notre si belle jeunesse.

Alors, c'est plus le moment de rechigner, de faire de la copie sauvage (ceci n'est pas une référence aux Indiens), de faire le négatif (ceci n'est pas une référence aux Nègres), de faire la mauvaise tête (ceci n'est pas une référence du tout)!

Alors dès ce matin, moi je me suis mis à l'esprit olympique, je me suis levé en grande forme, j'ai pris ma douche à l'eau de Vichy, j'ai dit merci monsieur Taillibert, merci Lord Killanin, merci monsieur le maire, merci petit Jésus, j'ai mis mes culottes courtes, j'ai accroché à une gance mon beau gros canif avec une fourchette et une cuiller, j'ai pris un grand bol de Corn Flakes et j'ai chanté de tout mes poumons: Youkaidi, Youkaidi, Youkaidi-aidi-aida!

Et un verre de lait double, un!

Le professeur



Téléphoto PC

Heureusement qu'il y a des trous un peu partout dans la Drapoville. C'est ainsi que ces cyclistes, mine de rien, ont pu jeter un coup d'oeil indiscret et gratuit sur les installations de la piscine olympique. C'était beau, c'était bon et, pour eux seulement, c'était pas cher!

La petite Olympie



Pendant que la reine Elisabeth se prépare secrètement dans son boudoir pour le grand jour, que sa fille Anne s'entraîne enfin pour la première fois sur son dada préféré depuis son arrivée on ne peut plus discrète à Bromont et que Paul VI envoie des messages à bouche-que-veux-tu à travers le monde, une petite machine à mesurer le pouls s'est tout à coup détraquée au Village olympique.

C'est dans l'infirmerie de la délégation britannique qu'une jeune femme de chambre a bien voulu servir de cobaye pour une petite expérience. Son pouls était tout à fait normal, aux alentours de 80, et tout allait pour le mieux quand, tout à coup, quelqu'un lui a subitement saisi le postérieur à pleine main. La machine, qui n'a pourtant rien d'humain, a immédiatement compris qu'il se passait quelque chose et que le pouls était brusquement grimpé à 130. On ne sait pas encore ce qu'il est advenu de la machine.

Ce n'est pas la première fois que les jeunes femmes de chambre du Village olympique subissent de telles tracasseries. On le sait, les Olympiens sont de grands enfants. C'est ainsi qu'elles doivent repousser

les avances de ces jeunes exhubérants. Selon Andrew Roy, qui dirige l'équipe des femmes de ménage, ce sont les Britanniques qui sont le plus exhubérants, quoique les Africains soient également très assidus et qu'un Latino-américain ait même demandé un jour à une des filles de l'épouser.

Mais s'il n'y avait que ça! Car on ne peut oublier les puissants lutteurs et haltérophiles qui s'amusent à poursuivre et à lancer en l'air nos petites ingénues. Pour faire face à ces petits problèmes, elles travaillent maintenant par groupes de deux ou trois afin de repousser plus facilement les avances de ces jeunes mâles en pleine excitation.

Dwight Stones, le sauteur en hauteur américain qui avait fait des siennes lors de sa venue à Montréal dans le cadre de la rencontre Canada-Grande Bretagne au Forum au printemps dernier, n'apprécie guère l'animation du Village olympique.

Comme il ne fera son entrée sur le stade que le 30 juillet, il a décidé de rentrer chez lui, en Californie, pour ne revenir à Montréal que

lundi prochain, quatre jours avant la compétition.

Le pauvre Dwight n'aime pas vivre avec six autres types dans une pièce.

●●●

Mme Gloria George, présidente du Conseil des autochtones du Canada, a refusé une invitation à rencontrer la reine Elisabeth à cause de ce que l'organisme qualifie de discrimination à l'endroit des indigènes.

Les organisateurs ont en effet refusé à Mme George de se faire escorter à la réception que doit donner la reine demain à Montréal, a indiqué le vice-président de l'association.

Le Conseil des autochtones du Canada a également été déçu par l'absence d'athlètes indigènes canadiens aux Jeux de Montréal, et par le traitement réservé aux canoéistes indiens qui sont arrivés du Nouveau-Brunswick après avoir remonté le Saint-Laurent à la rame. Leur canoë a été bousculé intentionnellement, déclare l'organisme indigène, par les bateaux à moteur.

●●●

Pour revenir à Paul VI, il a envoyé un message aux jeunes et aux enfants du

Canada à l'occasion des JO. Il les encourage à acquérir les qualités du véritable sportif: l'esprit d'équipe, la loyauté au jeu, la connaissance et le contrôle de soi, la persévérance dans l'effort, le goût de la réussite, le respect du partenaire et du concurrent.

"De telles qualités, déclare-t-il, doivent particulièrement briller dans la vie des disciples de Jésus-Christ, venu pour éclairer, purifier, sanctifier les capacités physique, intellectuelles, affectives de l'homme".
Merci, pape.

●●●

La cérémonie d'ouverture de la XXIe Olympiade a lieu aujourd'hui à 15 heures. Toutes les personnes qui assistent à l'événement doivent cependant être là à 14h30, car à cette heure, les guichets seront fermés.

●●●

Après le pape, il y a l'incredible Ben Payeur, président du Parti libéral du Québec, qui envoie son petit message aux représentants québécois de l'équipe olympique canadienne. On vous cite seulement le pa-

L'équipe canadienne: améliorations, mais...

Le chef de mission de l'équipe canadienne de 415 membres ne tient pas à mentionner de noms au sujet des meilleures chances canadiennes de médailles aux J.O. qui débute aujourd'hui.

Maurice Allan, ancien athlète lui-même, explique sa réserve par le fait qu'il ne veut pas ajouter à la pression qui s'exerce déjà sur les athlètes canadiens qui évolueront devant leurs compatriotes.

Toutefois, Allan ne doute pas de l'amélioration

de l'équipe du Canada dans l'ensemble.

"Nous comptons une plus grande participation que jamais auparavant. A Munich, nous avons remporté cinq médailles et terminé au 21e rang avec 41 points au classement non officiel des pays.

"Ici, nous espérons grimper au 15e rang et, pour ce faire, nous devons remporter un plus grand nombre de médailles, de 4e, 5e et 6e places".

Il y a quatre ans, le Canada a remporté deux mé-

dailles d'argent en natation et trois de bronze, dont deux en natation et une en yachting.

Espoirs

Sans nommer personne, Allan parle des espoirs en natation, surtout les nageuses.

Il espère aussi une meilleure performance en athlétisme, notamment au pentathlon, les sauts en hauteur masculin et féminin ainsi que dans les relais. La lutte, le yachting, le tir, l'équita-

graphe le plus drôle: "Et lorsque la flamme olympique brûlera en signe d'espoir en l'homme, nous seront de tout coeur avec tous ceux qui représentent cette énergie nouvelle que le Québec sait si bien générer". On vous laisse approfondir cette déclaration énérgique.

Les anciens nageurs Johnny Weissmuller et Buster Crabbe — les ex-Tarzans de Hollywood — n'auraient pu battre avec leurs chronos du temps la Jane de l'équipe féminine de natation est-allemande.

Weissmuller enleva la médaille d'or du 100 mètres nage libre en 1924 avec un temps de 59 secondes et en 1928 avec un temps de 58.6 secondes, mais Kornelia Ender fait aujourd'hui 55.73 secondes.

En 1924, Weissmuller avait aussi gagné le 400 mètres avec un temps de 5m 04.2 et en 1932, Crabbe avait réussi 4m 48.8, mais aujourd'hui l'Allemande Barbara Krause les écraserait de la plus belle façon avec son record mondial de 4m 11.69.

Un cinéma spécialisé normalement dans les films pornographiques, va projeter des films chrétiens pendant la durée des Jeux.

C'est un des projets d'une organisation, patronnée par 41 Eglises et organisations évangéliques, qui a pris pour nom Aide Olympique et dont les membres se sont donné pour buts de faire partager leur foi en Dieu et de venir en aide aux visiteurs.

Un membre de l'équipe olympique canadienne de basketball, blessé et retiré de l'équipe plus tôt cette semaine, a critiqué l'instructeur de l'équipe.

Ken McKenzie, de la

C.-B., a déclaré hier que ses rapports avec l'instructeur Jack Donohue, un Américain, lui avaient laissé de mauvais souvenirs.

McKenzie a été blessé lors du match hors concours contre les USA mardi et devait subir une opération au genou droit vendredi.

"Lorsque j'ai été blessé dans ce match, l'attitude de Donohue a été loin d'être sympathique, car il m'a traité comme si je ne valais plus rien pour lui, comme du matériel perdu".

McKenzie a fait partie de l'équipe pendant quatre ans.

L'Afrique du Sud a été exclue hier à Montréal de la Fédération internationale de football (FIFA) par le congrès de cette organisation qui a pris sa décision à une large majorité: 78 voix pour l'exclusion, 11 contre et 13 abstentions.

L'affiliation de l'Afrique du Sud à la FIFA était suspendue depuis douze années en attendant que la Fédération sud-africaine mette ses statuts en accord avec ceux de la Fédération internationale qui excluent toute discrimination raciale ou autre. A une très large majorité, le congrès de la FIFA a estimé que ce délai avait été suffisamment long.



Ce porteur de la flamme olympique, Sam Steven, passait hier après-midi par Rigaud, mais semblait bien loin de se douter qu'un véritable déluge attendait la précieuse flamme à son arrivée à Montréal...

tion et le cyclisme pourraient nous réserver des surprises.

"Le moral est bon et il n'existe pas de problème dans l'ensemble de l'équipe", a dit Allan.

Selon lui, les Canadiens ne se sont pas préoccupés des problèmes politiques et il espère qu'ils se concentreront désormais sur les sports avec les 11,000 athlètes de plus de 100 pays.

Il semble bien que la lutte se fera entre les nations de l'Est ayant à leur tête l'URSS et celles de l'Ouest avec les USA en tête.

Mais les Canadiens pourraient bien jouer le rôle de trouble-fêtes avec l'avantage psychologique du support des foules locales.

La plupart des observateurs conviennent que les plus dures batailles seront livrées sur la piste et dans la piscine olympique.

Par exemple, le Soviétique Valery Borsov, qui a remporté les médailles dans les 100 et 200 mètres à Munich, veut devenir le premier coureur en 70 ans à remporter trois sprints olympiques, tout en empêchant les Américains à reprendre la suprématie sur les courtes distances.

Par ailleurs, la Polonaise Irena Szewinska, qui gagne des médailles d'or depuis 1964, est considérée comme la meilleure athlète féminine de tous les temps.

Américains

Les Américains, qui veulent reprendre leur première place après leurs revers à Munich, ont perdu des détenteurs de records mondiaux en qualification et ils auront beaucoup à faire contre les Russes et les Allemands de l'Est.

C'est contre ce triumvirat que les Canadiens tenteront de glaner quelques médailles en athlétisme.

En natation, les deux étoiles à surveiller seront l'Allemande Kornelia Ender et l'Américaine Shirley Babashoff, notamment dans les 100 et 200 mètres-libre.

Par ailleurs, Roland Matthes, de l'Allemagne de l'Est, tentera de conserver ses médailles d'or dans les 100 et 200 m. dos, plus les 100 m. papillon.

Les Allemandes de l'Est sont favorites et les nageurs américains également tandis que le Canada devrait prendre le 3e rang, devant les Australiens.

La jeune Roumaine Nadia Comaneci pourrait supplanter la Soviétique Olga Korbut en gymnastique.

La boxe devrait opposer l'Europe de l'Est à Cuba même si les USA sont menaçants dans certaines catégories.

Par ailleurs, le Japon devrait dominer en judo et les Soviétiques à la lutte.

Enfin, dans les sports d'équipes, il y aura lutte féroce entre les USA et l'URSS au basket-ball, de même qu'au hockey sur gazon entre l'Allemagne de l'Ouest et le Pakistan.



Eh bien voici...

Après tous les excès de méchanceté dont nous nous sommes rendus coupables à votre endroit depuis quelques années, m'sieur le Maire, je sens qu'il est aujourd'hui de mon devoir de vous dire enfin un beau grand merci, un gros Thank you dégoulinant de gratitude et baveux de sincérité.

Oui, m'sieur le Maire, c'est votre fête aujourd'hui, profitez-en, vous l'avez bien mérité. Depuis votre inoubliable show d'Amsterdam où vous avez fait pleurer tout le gratin de l'olympisme international en lui promettant des Jeux modestes, sans prétention, à votre image, je me disais bien au fond de moi que le 17 juillet 1976, votre heure viendrait et que le monde entier reconnaîtrait enfin le rôle que vous avez joué dans cette extraordinaire aventure. C'est fait. Montréal existe enfin. D'un quelconque village de province, vous avez fait une métropole internationale, d'un peuple ignorant vous avez fait une population sensible à toutes les subtilités de l'esprit olympique, une dimension qui manquait cruellement à notre culture.



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Nous serons tous là, m'sieur le Maire.

Mais vous avez dû souffrir tant d'humiliations pour vous rendre à ce grand jour que je me demande si vous survivrez à l'émotion des cérémonies d'ouverture cet après-midi et ça m'inquiète un peu, je vous l'avoue.

Vous savez, nous voulons tous que vous soyez encore en belle forme lorsque viendra l'heure de dire adieu à tous nos invités pour nous retrouver en famille et nous remémorer tant de beaux souvenirs.

Je nous vois déjà autour d'une grande table, rigolant, nous frottant fraternellement les coudes, loin des regards étrangers, dans l'intimité de notre belle cité de béton.

Il y aura beaucoup de monde invité et tous viendront cette fois. Il y aura des dizaines de milliers de citoyens venus rendre hommage à l'auteur de tant de changements heureux dans leur vie et leur environnement; il y aura aussi des centaines de familles qui n'auront pas encore trouvé un logis malgré tous les efforts que vous avez déployés pour leur construire un toit, mais qui se consoleront à l'idée que même des athlètes olympiques ont dû s'entasser à presque une douzaine par chambre dans leur petit village et ils vous diront merci; il y aura également quelques veuves et quelques orphelins, mais ils ont déjà promis qu'ils ne feraient pas trop de bruit; il y aura des tas d'athlètes québécois enrichis d'avoir vécu une expérience aussi noble et qui viendront vous rendre hommage; vous n'aurez qu'à les regarder de haut car ils n'auront même pas été foutus de gagner une médaille; il y aura des artistes par centaines, qui viendront là pour vous dire qu'ils ont apprécié ce geste combien paternel et sûrement douloureux pour vous de la nuit des marteaux sur la rue Sherbrooke. Nous serons tous là, m'sieur le Maire.

Et quand nous aurons bien rigolé, quand nous aurons roté d'apaisement ce grand repas post-olympique, quand le peuple vous aura rendu la dette d'honneur qui lui incombe depuis les toutes premières années de votre accession au trône municipal, il ne nous restera plus qu'à écraser une larme qui poindra timidement lorsque la grande limousine blanche vous emportera au-delà du village olympique.

Rassurez-vous, si jamais on vous offre une belle grande camisole blanche qui s'attache dans le dos, ce sera uniquement par mesure de sécurité. Vous savez ce que c'est. Danke Schöne. Herr Major.

Jean-Marc Desjardins

JEUX OLYMPIQUES: Les p

ATHLÉTISME, MESSIEURS MUNICH 72

MONTRÉAL 76

EPREUVE	R.M.	STANDARD OLYM.	MUNICH 72			MONTRÉAL 76		
			OR	ARGENT	BRONZE	OR	ARGENT	BRONZE
100 m.	9.95 elec	10.2 Manuel 10.44 elec	Borzov (U.R.S.S.)	Taylor (E.U.)	Miller (Jam.)	Glance (E.U.)	Borzov (U.R.S.S.)	Gilkes (Guy.)
200 m.	19.81 elec	21.04	Borzov (U.R.S.S.)	Black (E.U.)	Mennea (Italie)	Hampton (E.U.)	Quarrie (Jamaïque)	Mennea (Ita.)
400 m.	43.86 elec	Matthews	Collett (E.U.)	(E.U.)	Sang (Kenya)	Juantorena (Cuba)	Parks (E.U.)	Jenkins (G.B.)
800 m.	1.43:7	1.47.4	Wottle (E.U.)	Arzhanov (U.R.S.S.)	Boit (Kenya)	Wohlhuter (E.U.)	Boit (Kenya)	Susanj (Youg.)
1,500 m.	3.20:2	3.40.6	Vasala (Fin)	Keino (Ken)	Dixon (N.Z.)	Walker (N.Z.)	Wessinghage (R.F.A.)	Coghlan (Eire)
5,000 m.	13.13	13.40	Viren (Fin)	Gammoudi (Tunisie)	Stewart (G.B.)	Quax (N.Z.)	Dixon (U.R.S.S.)	Sellik (R.F.A.)
10,000 M.	27.30:8	28.40	Viren (Fin)	Puttemans (Bel.)	Yifter (Ethiopie)	Foster (G.B.)	Lopes (Port.)	Hermens (Holl.)
Marathon	—	—	Shorter (E.U.)	Lismont (Bel.)	Wolde (Ethiopie)	Gurmu (Ethiopie)	Shorter (E.U.)	Drayton (Can.)
110 m. haies	13.24 elec	14.04	Milburn (E.U.)	Drut (France)	Hill (E.U.)	Drut (France)	Foster (E.U.)	Casanas (Cuba)
400 m. haies	47.82 elec	50.64	Akii-Bua (Ouganda)	Mann (E.U.)	Hemery (G.B.)	Moses (E.U.)	Akii-Bua (Ouganda)	Pascoe (G.B.)
3,000 m. steer	8m09s.8	8.32	Keino (Kenya)	Iipcho (Kenya)	Kantanen (Fin)	Malinowski (Pol.)	Gaerderud (Suède)	Cefan (Roumanie)
4x100 rel.	38.19	—	(E.U.)	(U.R.S.S.)	(R.F.A.)	(E.U.)	(U.R.S.S.)	(Canada)
4x400 rel.	2m56.1s	—	(Kenya)	(G.B.)	(France)	(E.U.)	(R.F.A.)	(Canada)
12.5 miles	—	—						
20 km marche	1h24m45s	—						
Hauteur	2.31 m.	2.18	Frenkel (R.D.A.)	Golubnichi (U.R.S.S.)	Stones (E.U.)	Forget (Can.)	Stones (E.U.)	Senyukov (U.R.S.S.)
Longueur	8.90 m.	7.80	Tarmak (U.R.S.S.)	Junge (R.D.A.)	Robinson (E.U.)	Robinson (E.U.)	Ehizuelen (Nigeria)	Cybulski (Pol.)
Perche	5.70 m.	5.20	Williams (E.U.)	Baumgartner (R.F.A.)	Johnson (E.U.)	Kozakiewicz (Pol.)	Roberts (E.U.)	Slusarski (Pol.)
Triple saut	17.89 m.	16.40	Nordwig (R.D.A.)	Seagren (E.U.)	Prudencio (Brésil)	Saneyev (U.R.S.S.)	Oliveira (Brésil)	Haynes (E.U.)
Poids	22 m.	19.80 m.	Saneyev (U.R.S.S.)	Drehmel (R.D.A.)	Briesenick (R.D.A.)	Capes (G.B.)	Hoglund (Suède)	Feuerbach (E.U.)
Javelot	94.08 m.	80 m.	Komar (Pol.)	Woods (E.U.)	Schmidt (E.U.)	Hovinen (Fin)	Nemeth (Hong.)	Sittonen (Fin)
Disque	70.86	60 m.	Wolferrmann (R.F.A.)	Lusis (U.R.S.S.)	Bruch (Suède)	Wilkins (E.U.)	Powell (E.U.)	Kahma (Fin)
Marteau	—	69 m.	Danek (Tchéco.)	Silvester (E.U.)	Khmelevski (U.R.S.S.)	Sedych (U.R.S.S.)	Spiridonov (U.R.S.S.)	Schmidt (R.F.A.)
Décathlon	8.454 pts elec.	7.650	Bondarchuk (U.R.S.S.)	Sachse (U.R.S.S.)	Katus (Pol.)	Avilov (U.R.S.S.)	Jenner (E.U.)	Skowronek (Pol.)
			Avilon (U.R.S.S.)	Litvinenko (U.R.S.S.)				

Les Américains démontrent que Munich était un accident de parcours

Les Américains démontrent que Munich ne fut qu'un accident de parcours en dominant de nouveau les sprints. Mais les épreuves de demi-fond nous réservent de beaux duels entre les Néozélandais et les Américains.

Les courses à obstacles permettront au Français Guy Drut de l'emporter au 100m-haies sur ses trois rivaux américains de

très grande valeur, tandis que le 400m-haies pourrait être l'épreuve la plus spectaculaire des Jeux. L'une des locomotives suivantes, Moses (EU), Akii-Bua (Ouganda) et Pascoe (GB), aura à établir une nouvelle marque mondiale pour l'emporter. Au 3,000 mètres-steeple, le Polonais Malinowski maîtrisera ses adversaires.

Les concours de lancers donneront à la Fin-

lande l'occasion de reconquérir sa suprématie planétaire au javelot, les Américains survolent le lot au disque et le poids pourrait bien échouer au Britannique, Capes, tandis que les Soviétiques muscleront l'opposition au lancer du marteau.

Dans les sauts, le Soviétique Saneyev pourrait accomplir un exploit en remportant une troisième

médaille d'or consécutive au triple saut, et ce aux dépens du Brésilien De Oliveira. A la perche, le titre passera aux mains des Européens pour la seconde fois seulement car les Polonais Kozakiewicz et Slusarski barreront le chemin aux Américains. Pour le saut en hauteur, veuillez voir l'article ci-contre. Les Etats-Unis s'imposeront en longueur.

En ce qui a trait à

l'athlétisme féminin, les courses de vitesse pure donneront lieu à un affrontement passionnant entre les Allemandes de l'Est et les Britanniques.

Les Soviétiques et les femmes de la RDA batailleront pour les grands honneurs au demi-fond, tandis qu'aucune grande favorite n'apparaît à l'horizon olympien des concours de saut, sauf exception en

ce qui concerne Rosie Ackermann, la championne du monde en hauteur, qui ne sera que fidèle à elle-même, c'est-à-dire excellente.

Les Européennes de l'Est, c'est bien connu, sont dans une classe à part quand il s'agit des épreuves de lancer. Cependant, l'Américaine Kathy Schmidt peut toujours prétendre à la médaille d'or au javelot.

pronostics du Jour (6)

ATHLÉTISME, DAMES MUNICH 72

MONTRÉAL 76

EPREUVE	R.M.	STANDARD OLYM.	MUNICH 72			MONTRÉAL 76		
			OR	ARGENT	BRONZE	OR	ARGENT	BRONZE
100 m.	10.8	11.64 elec	Stecher (R.D.A.)	Boyle (Australie)	Chivas (Cuba)	Lannamen (G.B.)	Stecher (R.D.A.)	Loverock (Can.)
200 m.	22.21	23.74	Stecher (R.D.A.)	Boyle (Australie)	Szewinska (Pol.)	Stecher (R.D.A.)	Cheeseborough (E.U.)	Richter (R.F.A.)
400 m.	49.75	53.64	Zehrt (R.D.A.)	(R.F.A.)	Hammond (E.U.)	Streidt (R.D.A.)	Szewinska (Pol.)	Brehmer (R.D.A.)
800 m.	1.56.1	2.04	Falck (R.D.A.)	Sabaite (U.R.S.S.)	Hoffmeister (R.D.A.)	Weiss (R.D.A.)	Gerasimova (U.R.S.S.)	Shtereva (Bul.)
1,500 m.	3.56	4.15	Bragina (U.R.S.S.)	Hoffmeister (R.D.A.)	Cacchi (Italie)	Kazankina (U.R.S.S.)	Bragina (U.R.S.S.)	Maracescu (Rou.)
Hauteur	1.96	1.82	Meyfarth (R.F.A.)	Blagoeva (Bul.)	Gusenbauer (Autriche)	Ackermann (R.D.A.)	Brill (Can.)	Holzapfel (R.F.A.)
Longueur	6.99	6.35	Rosendahl (R.F.A.)	Yorgova (Bul.)	Suranova (Tchéco.)	Voigt (R.D.A.)	Alfayeva (U.R.S.S.)	Siedl (R.D.A.)
Poids	21.89	16.60	Chizhova (U.R.S.S.)	Gummel (R.D.A.)	Khristova (Bul.)	Fibingerova (Tchéco.)	Khristova (Bul.)	Adam (R.D.A.)
Disque	70.50	56.00	Melnik (U.R.S.S.)	Menis (Rou.)	Stoeva (Bul.)	Melnik (U.R.S.S.)	Hinzmann (R.D.A.)	Menis (Rou.)
Pentathlon	4932	4300	Peters (G.B.)	Rosendahl (R.F.A.)	Pollak (R.D.A.)	Popovskaya (U.R.S.S.)	Siegl (R.D.A.)	Frederick (E.U.)
4x100 relais	42.50	—	(R.F.A.)	(R.D.A.)	(Cuba)	(R.D.A.)	(G.B.)	(E.U.)
4x400 relais	3.23	—	(R.D.A.)	(E.U.)	(R.F.A.)	(R.D.A.)	(U.R.S.S.)	(G.B.)
100 m. haies	12.59	13.64	Ehrhardt (R.D.A.)	Bufanu (Rou.)	Balzer (R.D.A.)	Rabsztyan (R.D.A.)	Ehrhardt (Pol.)	Rot (Israël)
Javelot	69.12	55 m.	Fuchs (R.D.A.)	Todten (R.D.A.)	Schmidt (E.U.)	Schmidt (E.U.)	Fuchs (R.D.A.)	Sebrowski (R.D.A.)



De gauche à droite: Robert Forget, Dwight Stones et Claude Ferragne. Les places pourraient bien être inversées sur le podium...

Forget sur le podium? Pourquoi pas!

(J.F.) — Le printemps dernier, lors des championnats d'athlétisme des Etats-Unis, le Québécois Robert Forget s'illustra en terminant premier au saut en hauteur; c'était la troisième fois en 70 ans qu'un athlète étranger raflait le titre.

Deux athlètes soviétiques de très grande réputation y étaient parvenus, soit Valery Brumel et Youri Tarmak. Commentant l'exploit du sauteur québécois, le président de l'American Athletic Union, Ollan Cassell a poussé l'appréciation jusqu'à écrire au premier ministre du Canada, P.-E. Trudeau pour souligner l'événement...

Il faut admettre que

le sauteur américain Dwight Stones est considéré comme le grand favori, mais il faut aussi souligner que dans les Jeux antérieurs, les grands favoris ne sont jamais parvenus à la victoire. A titre d'exemple, les cas de John Thomas et Ron Clarke qui pourtant à leurs époques respectives, détenaient tous les records du monde.

Le père de Robert Forget, lorsqu'il parle de son fils, le compare à Maurice Richard, l'homme des grandes occasions... Je crois que la plus haute marche du podium est accessible à cet athlète qui a connu une progression vertigineuse depuis un an.

Les horaires des J.O.

Samedi
A 12h à Radio-Canada: Les héros du samedi: sujet: les sports nautiques, les différentes disciplines olympiques: plongeon, kayak, natation et voile (garçons et filles) et nage synchronisée (filles). Commentateur: Pierre DuFault; analyste: Jo Malléjac. (60 min.)

A 2h30 à Radio-Canada: Les Jeux de la XXIe olympiade. Cérémonie d'ouverture des Jeux à Montréal. Impressions de l'homme de la rue, historique des Jeux et déroulement de la cérémonie qui débutera à 15 heures. Animateur: René Lecavalier; commentateur: Richard Garneau et Raymond Le-

brun. (4h)
A 3h au canal 10: Cérémonies d'ouverture des Jeux olympiques. Animateur: Jacques Moreau, co-animateur: Yves Létourneau. (2h)
A 8h au canal 12: Olympic Summary. (60 min.)
A 11h à Radio-Canada: Les Jeux de la XXIe olympiade. Reprise intégrale de la cérémonie d'ouverture. (3h)

toires. Volleyball: éliminatoires: Tchécoslovaquie-Canada. Basketball: compétitions. (5h)
A 1h30 au canal 6: Games of the XXIe olympiad, avec Lloyd Robertson et Ernie Afaganis, gymnastique, boxe, volleyball, ballon-panier, polo aquatique, haltérophilie, football, hockey et yatching. (4h30)
A 6h à Radio-Canada: Aujourd'hui aux Jeux: résumé des compétitions de la matinée.
A 6h35 à Radio-Canada: Les Jeux de la XXIe olympiade. Reportage sur les compétitions: natation, demi-finale du 100 m nage libre. Gymnastique: exercices imposés. Boxe: éliminatoires. Basketball: compétitions. Haltérophilie: finale, catégorie 52 kg.
A 7h au canal 6: Games of the XXIe olympiad. Avec Lloyd Robertson et Ernie Afaganis. Natation, gymnastique (hommes) boxe, éliminatoires, ballon-panier (hommes), handball, haltérophilie, volleyball (hommes), polo aquatique (hommes). (4h)
A 8h au canal 12: Olympic Summary (60 min.)
A 11h à Radio-Canada: Appelez-moi Lise, reprise de l'émission présentée à 12h30.
A 11h au canal 10: sommaire des Jeux d'été de Montréal.
A 11h20 au canal 12: Olympic Recap.
A 11h30 à Radio-Canada: Les Jeux de la XXIe olympiade. Dernière édition. Entrevues, reportages et faits saillants de la journée (60 min).
A 12h au canal 6: Olympics '76.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

ARS MUSICALIS-CANADA
présente/presents
les petits chanteurs du mont-royal



Directeur Musical: Charles-O. Dupuis c.s.c.

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
20 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

théâtre du rideau vert



yvette brind'amour
viola léger
guy provost
andre cailloux
paul guevremont
robert prevost
francois barbeau

évangéline deusse
antonine maillet

Théâtre du Rideau Vert
1 au 31 juillet,
Relâche: 5, 12, 19 et 26 juillet
Billets: \$4.50, \$4. SEMAINE 20h00
DIMANCHE 19h00

Dimanche

A 9h30 à Radio-Canada: Les Jeux de la XXIe olympiade. Reportage sur les compétitions. Gymnastique: exercices imposés. Natation: éliminatoires. Cyclisme: 100 km contre la montre par équipes. Aviron: éliminatoires. Water-polo: compétitions. Basketball: compétitions.
A 9h30 au canal 6: Games of the XXIe olympiade. Avec Lloyd Robertson et Ernie Afaganis. Compétitions de natation, gymnastique, ballon-panier, hockey, aviron et polo aquatique.
A 12h30 à Radio-Canada: Appelez-moi Lise, magazine para-olympique animé par Lise Payette. Estelle Ste-Croix chante "Je t'aime", une des 10 chansons finalistes au concours de la chanson olympique. A noter: pour des raisons de sécurité, Radio-Canada refuse de dévoiler les noms des invités qui seront présents à cette émission.
A 1h à Radio-Canada: Les Jeux de la XXIe olympiade. Reportage sur les compétitions: gymnastique: exercices imposés. Boxe: élimina-

YVES DUHAIME

AVOCAT ET PROCUREUR

288, 7e rue

Shawinigan

(819) 536-2569

DÉMÈNAGEMENT

G.ROY inc.



567-6733
SHERBROOKE

emballage

entrepotage

AGENT Atlas Van Lines

BERNARD FAUTEUX

NOTAIRE

conseiller Juridique

6269, boul. Maurice Duplessis

Montréal-Nord

326-3263

Serge Ménard

Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126. tél. 288-4241

FRECHETTE ET HEBERT

AVOCATS

RAYNALD FRÉCHETTE
DANIEL HÉBERT

13 NORD, RUE WELLINGTON

SHERBROOKE

(819) 563-6666

Michel Synnott

Avocat

1344 est, rue Sherbrooke
Montréal B. 527-3485
R. 481-5275

Serge Bourdua

Chirurgien Orthopédiste

Saint-Hyacinthe

**Dubé
Martin**

AVOCATS-PROCUREURS

LAURENT DUBÉ
PIERRE MARTIN

138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél.: (819) 563-0334

Le programme de la journée de dimanche

Treize disciplines à l'ordre du jour, quatre titres déjà attribués, tel est le programme de la première journée des Jeux olympiques de Montréal, dimanche. Nous vous donnons ci-dessous par discipline le menu détaillé de cette première journée des J.O. de Montréal.

Basket-ball (hommes)

09h00: Canada — Japon
11h00: Yougoslavie — Porto Rico
14h00: Cuba — Australie
16h00: Italie — États-Unis
19h00: Mexique — URSS
21h00: Egypte — Tchécoslovaquie.

Boxe

13h00: Combats éliminatoires
19h00: Combats éliminatoires.

Cyclisme

10h00: 100 km contre la montre par équipes.

Football

A Toronto: 15h00: RDA — Brésil
A Sherbrooke: 15h00: Espagne — Zambie
A Ottawa: 17h00: Iran — Nigéria
A Montréal: 15h00: Pologne — Cuba.

Gymnastique

De 08h30 à 22h45: Exercices imposés (hommes et femmes).

Haltérophilie

14h30: Catégories 52 kg groupe B

19h00: Catégories 52 kg groupe A.

Hand-ball

19h00 à 20h30.

Hockey

10h00: Inde — Argentine
12h00: Australie — Malaisie
15h00: Pakistan — Belgique
17h00: Allem. Ouest — Nouvelle Zélande.

Natation

09h30: Éliminatoires
100 m. dos (H) — 100 nage libre (F) — 100 m. papillon (H) 4 X 100 4 nages (F).
19h00: 100 nage libre (demi-finales) (F), 100 m. dos (1/2 finales H) 200 m. papillon (finale H), 4 X 100 4 nages (finale F).

Water-polo

A partir de 09h30: Hong. — Australie; Roumanie — URSS; Italie — Iran; Allemagne de l'Ouest — Canada; Hollande — Mexique; Yougoslavie — Cuba.

Tir

09h00: Pistolet libre — 60 coups
09h00: Fosse olympique — 75 pigeons.

Volley-ball (hommes)

13h00: Tchécoslovaquie — Canada
15h00: Pologne — Corée du Sud
19h30: Italie — URSS
21h30: Brésil — Egypte.

Dimanche également à Kingston, aura lieu la cérémonie d'ouverture de l'aviron et de la voile.

LES QUÉBÉCOIS AUX JEUX

Les sports collectifs: autre chose que le hockey, le baseball ou le football

par André Chartrand

Les sports d'équipe pour le commun des Montréalais, c'est le professionnalisme. Ce sont les Alouettes, les Expos ou le Canadien.

Mais voilà que vinrent en ville les Jeux olympiques avec leurs six sports collectifs dont aucun n'a encore été récupéré ici par le show-business sportif à la sauce américaine et la télévision. Le football (à ne pas confondre avec "notre" football, ici il s'agit de ce que nous appelons le soccer), le volley-ball, le basket-ball, le hand-ball, le hockey sur gazon et le polo aquatique (au lieu de water-polo). De plus ils ne sont pas strictement réservés aux hommes puisque les femmes compétitionneront au hand-ball, au basket et au volley.

Alors que les épreuves individuelles mettent en relief, selon la discipline, l'habileté, la force brute, la vitesse pure ou encore l'endurance de l'athlète livré à lui seul, les sports d'équipes, eux, requièrent toutes ces qualités en plus d'exiger des joueurs un esprit de corps, de cohérence et d'ensemble devant guider leur évolution sur un terrain.

Plus encore, les matches de hand-ball, de basket,

de volley, de polo ou de hockey amènent la confrontation de systèmes de jeu, de théories tactiques qui diffèrent parfois diamétralement.

Les sports d'équipe, c'est le stress, c'est l'anxiété du spectateur qui explose au moment d'un but, c'est la déception amère du perdant, c'est la liesse collective à la suite d'une victoire...

Et puis parmi les activités de votre enfance, les jeux d'équipe ont tenu une grande place. Qui n'a pas joué au baseball, au hockey ou au football avec les copains d'école et les petits voisins? Quant aux gymnases des polyvalentes, ils sont quotidiennement le théâtre de matches de hand-ball, de basket et de volley. Et d'ailleurs, nos sports d'équipe ne sont-ils pas les plus populaires?

Passons maintenant aux choses sérieuses...

Les Québécois face aux champions

A tout seigneur tout honneur: le hand-ball. Depuis que ce vieux sport européen a été introduit au Québec, ses adeptes n'ont jamais cessé d'aller croissants. A un point

tel que le Québec domine outrageusement le hand-ball canadien aujourd'hui. Évidemment, c'est le sport où l'on retrouve la plus forte proportion de Québécois, soit 82 pour cent.

L'équipe féminine canadienne est composée exclusivement de Québécoises, 14 sur 14. L'équipe masculine compte 11 Québécois et trois Albertains.

Si le Québec est trop fort pour le reste du pays, il n'en va pas de même avec les pays sélectionnés pour les JO. En vérité, le Canada participera aux tournois masculin et féminin qu'en vertu de son statut de pays hôte. Sinon il n'y serait pas.

D'ailleurs les deux équipes en sont bien conscientes et elles tenteront avant tout de limiter les dégâts. Cela ne veut pas dire pour autant qu'une dernière position les attend automatiquement entre les six clubs féminins et les 12 masculins.

Les féminines ont quand même de bonnes chances de battre le Japon pour s'adjuger la cinquième position. Toutefois, il leur faudrait alors fournir un rendement irréprochable. Les hommes, eux, peuvent toujours espérer terminer 10e ou 11e, mais il leur faudra jouer au-dessus de leur tête.

De toute façon, les pays socialistes demeurent

encore intouchables au hand-ball et le Québec ne peut évidemment pas espérer les médailles. Qu'il évite les massacres et ce sera déjà très beau...

16 sur 11 au polo aquatique

Le polo aquatique est le deuxième et dernier sport collectif où le Québec est majoritairement représenté. En effet, des 11 membres de la sélection canadienne, Clifford Barry, Gabor Csepregi, Dominique Dion, Jim Ducharme, le gardien de but Guy Leclerc, considéré comme un des meilleurs au monde actuellement, et Gaëtan Turcotte sont d'ici.

L'équipe canadienne a été favorisée à la séance du boulier déterminant la répartition des pays en groupe pour la ronde préliminaire. Elle se retrouve avec l'Allemagne de l'Est, l'Australie et la Hongrie pour les trois premiers matches de qualification. Le Canada n'aura aucune chance contre la Hongrie, c'est certain, mais il peut vaincre régulièrement les deux autres pays. Et à la suite de la ronde préliminaire dans sa division, les deux meilleurs clubs se disputent les médailles.

Mais une septième ou une huitième position sur les 12 pays sélectionnés serait

bien appréciée. Ne soyons pas trop exigeants. Après tout, le polo aquatique canadien commence tout juste à se tailler une place enviable sur la scène internationale, tout comme le hand-ball d'ailleurs.

Peu de Québécois dans les 4 autres sports d'équipes

La maigreur des effectifs québécois sur les équipes nationales de basket-ball, de volley-ball, de hockey sur gazon et de soccer reflète très bien par ailleurs leur attrait mitigé sur les Québécois.

Nous n'en retrouvons en effet que deux sur l'équipe féminine de basket-ball et aucune sur la formation masculine. Deux hommes sur l'équipe de volley-ball mais aucune Québécoise sur l'équipe féminine. En hockey sur gazon et au football, il n'y a respectivement qu'un joueur.

Champions canadiens pour rien

Le sort réservé à nos volleyeurs et volleyeuses est cependant pour le moins curieux. Se sont-ils appropriés les titres nationaux seniors lors des championnats canadiens disputés à Moncton au début de mai, qu'ils n'en sont

pas plus nombreux sur la sélection nationale.

Pierre Bélanger et Bruno Prasil sont les deux seuls Québécois sur l'équipe de volley-ball, tandis que Colleen Dufresne et Sylvia Sweeney nous représenteront sur l'équipe féminine de basket-ball. Rappelons que Liz Silcott, qui en était indiscutablement la meilleure joueuse, a été remplacée la semaine dernière, à dix jours des JO.

De quoi laisser songeur au football

La sélection d'un seul Québécois sur l'équipe canadienne de football en a laissé aussi plus d'un songeur. L'équipe du Québec n'a-t-elle pas battu nettement la formation canadienne 2-1 au mois d'avril. Mais seul Tino Lettieri a été choisi, au poste de gardien de but. Quoi qu'il en soit, il serait surprenant que l'équipe canadienne puisse remporter une seule victoire. Le 16e et dernier rang lui est réservé.

Quant à Kuldip Singh Gosal, qui était de l'équipe canadienne qui a remporté une médaille d'argent aux Jeux panaméricains à Mexico en 1975, il sera l'unique anglo-québécois à voir son nom inscrit sur l'alignement de la sélection canadienne de hockey sur gazon.



Le volley-ball passe souvent à tort pour un jeu facile. Ce qu'on croyait être un jeu pour gens d'un certain âge est devenu une discipline fort exigeante.



Un bon joueur de hand-ball doit réunir des qualités telles que la vitesse, l'agilité, l'adresse, de bons réflexes, une certaine force physique et de la précision.

Les Jeux de la honte

Des Jeux modestes, s'autofinançant, n'étaient pas impossibles; mais Drapeau ne savait pas comment le faire

LE DOSSIER OLYMPIQUE (12)

par Nick Auf der Maur

L'aventure olympique de Montréal est d'autant plus malheureuse qu'elle existait en germe la possibilité de réaliser cette promesse.

Des Jeux modestes, s'autofinançant, n'étaient pas impensables. La loterie et la monnaie auraient pu suffire à en défrayer le coût. Il n'y avait pas de problème de revenu, simplement des problèmes de dépense et d'organisation.

Ainsi, si la ville avait décidé en faveur d'un vélodrome du genre de la piste d'urgence de \$400,000 qu'on a construit en six semaines pour les championnats mondiaux de cyclisme en 1974, elle aurait épargné plus de \$70 millions. Elle aurait pu suivre son propre exemple et mettre à profit l'imagination qu'elle avait montrée en construisant le stade du parc Jarry pour le club de baseball des Expos. Le stade n'a pas coûté beaucoup plus que \$4 millions et il est fort apprécié justement parce qu'il est modeste.

Avec des méthodes de construction classique et un modèle sobre, on a construit un stade de football de 61,000 sièges en 326 jours au coût de 6,7 millions à Foxboro, dans le Massachusetts. A Seattle, Washington, on a construit un stade couvert durant la même période d'inflation galopante dont Montréal est censée avoir été victime, mais il n'a encore coûté que \$60 millions.

Avec leur flair et leur imagination, le maire Drapeau et le service des travaux publics auraient pu probablement le réaliser encore à moins cher, épargnant plus de \$600 millions.

Si la ville avait accepté d'éparpiller le village olympique et lui avait donné une vocation de H.L.M., il aurait été financé tout entier par la S.C.H.L. Des fonds fédéraux et provinciaux sont disponibles pour le logement à loyer modique, mais la ville n'en a jamais fait convenablement usage parce que l'habitation n'est pas une priorité de l'administration Drapeau. La ville aurait également pu mettre en oeuvre le projet de son propre service d'urbanisme d'utiliser les résidences d'étudiants de McGill et de l'Université de Montréal.

Le maire Drapeau et le Parti civique ont toujours soutenu que la ville avait besoin de toute manière des installations qui seraient construites et que les Jeux étaient un bon prétexte à se les faire donner.

En fait, le logement à loyer modique était la seule de toutes les choses dont la ville avait vraiment besoin qu'elle aurait pu obtenir gratuitement, par l'entremise des programmes fédéraux et provinciaux, sans même l'excuse des Olympiques. Plutôt que de logement dont la ville a un pressant besoin, la province se retrouve maintenant avec d'inutiles pyramides de \$95 millions sur les bras. La ville aurait pu construire 900 unités d'habitation à loyer modique pour \$20 millions — qu'elle n'aurait pas eu à porter au budget direct des Jeux olympiques — et économiser ainsi \$75 millions.

Si ces mesures avaient été prises, les deux ouvrages olympiques qui risquent d'être vraiment utiles à la population de Montréal — le centre de natation Claude Robillard qui a coûté \$60 millions et le centre Etienne Desmarreau qui a coûté \$13 millions — auraient coûté beaucoup moins cher. Si le reste des travaux olympiques n'avait faussé le prix des matériaux, des fournitures et de la main-d'oeuvre et virtuellement anéanti la procédure d'adjudication des contrats, plusieurs millions auraient pu être économisés.

Le COJO aurait pu aussi être structuré de façon plus cohérente et plus efficace, sur le modèle du comité d'organisation des Jeux de Munich qui employait la moitié moins de monde.

A Munich en plus, tout le travail s'est fait à l'intérieur. On n'a presque pas commandé de travail à l'extérieur ni gaspillé de millions en honoraires de consultation. On aurait donc pu économiser du haut en bas de l'échelle.

Montréal a toujours réussi à tout faire de la manière la plus chère.

L'idée du maire Drapeau de présenter des Jeux simples qui feraient leurs frais était pleine de sens. Mais ou bien il ne voulait pas, ou bien il ne savait pas comment la mettre en application.

Eût-il réussi, la question se poserait toujours de savoir si les Jeux olympiques, compte tenu de ce qu'ils sont devenus, tendent vraiment au but qu'on leur propose, qui est de favoriser le développement du sport amateur, pour ne pas parler de la paix et de la bonne entente internationale.

L'Allemagne de l'Est, dont le programme de sport amateur est peut-être le plus vigoureux au

monde, a fait savoir officiellement qu'elle ne songerait jamais à solliciter les Jeux olympiques. Les Allemands de l'Est disent que le concept actuel des Jeux est en contradiction avec leur philosophie du sport amateur.

Les Jeux requièrent des installations fortement centralisées qui servent ensuite davantage aux sports de spectacles qu'aux sports de participation (le parc olympique de Montréal en est un exemple frappant). Les Allemands de l'Est ont déjà opté il y a longtemps pour des installations décentralisées, c'est-à-dire de petits centres sportifs là où se trouvent les gens, dans les quartiers, les petites villes, les villages et les zones résidentielles des grandes villes.

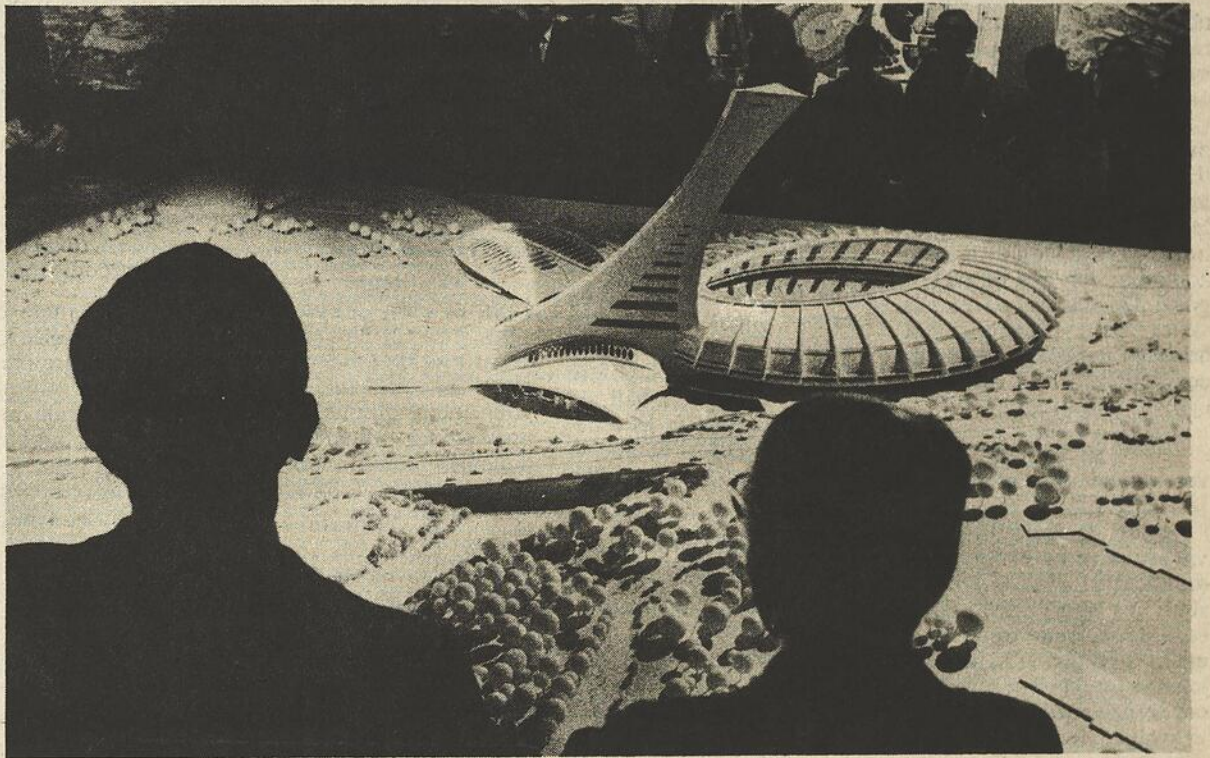
Recevoir les Jeux olympiques sans les intégrer à des objectifs sociaux et nationaux est un vaste gaspillage d'argent, de temps et d'énergie.

Considérons le coût des Jeux olympiques en regard de certaines autres entreprises canadiennes.

Le coût direct des Olympiques dépassera, semble-t-il, \$1,4 milliard. Les revenus demeurant conformes aux prévisions de \$400 millions, on en arrive donc à un déficit d'environ un milliard. La voie maritime du Saint-Laurent, l'une des grandes réalisations d'après-guerre, fut parachèvement en 1959 au coût de \$470 millions, dont le quart fut soldé par les Etats-Unis. En tenant compte de

transports publics pendant dix ans. Ou il aurait pu servir à construire 400 arènes communautaires à travers la province.

Le problème vient en partie de ce que le maire Drapeau n'a pas la notion des vrais besoins. Mais le maire n'envisageait pas non plus que les Olympiques deviendraient le cauchemar qu'ils furent. Les Jeux sont simplement devenus trop gros et trop attrayants pour ceux qui ne recherchent que leur profit — les administrateurs, les entrepreneurs, les consultants et, sur une plus petite échelle, les ouvriers qui ne voyaient pas de raisons de rester à l'écart tandis que tous les autres se gavaient — pour que même Drapeau ait pu en conserver les rênes. Et à cause du système de gouvernement particulier institué par le Parti civique, de l'indifférence et de la timidité du gouvernement provincial, il n'y eut pas d'autres formes de contrôle et de vérification.



Montréal a toujours réussi à tout faire de la manière la plus chère.

Photo Antoine Desilets

Ils visent à augmenter la participation, à favoriser le développement de sports locaux, à améliorer la santé nationale et, indirectement, à réduire le coût des services de santé. Ils estiment que l'argent qu'ils dépensent pour améliorer le conditionnement physique de la population leur revient sous forme de diminution des frais médicaux. Les services de santé sont justement un domaine où les dépenses augmentent de façon spectaculaire au Canada.

l'inflation dans le secteur de la construction non domiciliaire, selon Statistique Canada, le coût de la Voie maritime s'élèverait à 1,23 milliard en dollars de 1975. Le pipe-line transcanadien d'une longueur de 2,200 milles, parachèvement en 1958, coûterait \$970 millions en dollars d'aujourd'hui.

La nationalisation de l'électricité, la plus grande opération financière du Québec avant 1970, ne coûta que \$600 millions, somme qui, transposée en dollars d'aujourd'hui, reste moindre que le coût des Olympiques.

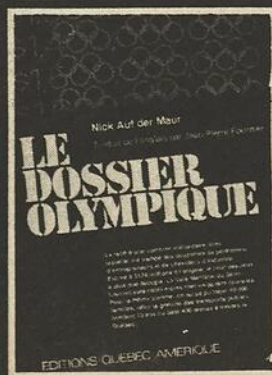
Aux taux actuels, un investissement d'un milliard à Montréal aurait pu signifier des logements à loyer modique pour 120,000 personnes (40,000 unités à \$25,000). Pensons qu'à Montréal, 15,000 logements n'ont pas l'eau chaude et 11,000 n'ont ni baignoire ni douche. Considérant que la Commission des transports de Montréal prévoit des revenus de \$100 millions en 1976, un milliard aurait permis d'offrir la gratuité des

L'usage de fonds publics pour promouvoir des intérêts privés n'est pas un phénomène nouveau, mais il a pris des dimensions sans précédent à notre époque. Chaque fois que le secteur public investit de vastes sommes d'argent, il faudrait que l'action s'accompagne d'un sens de l'intérêt public, du contrôle public, de la responsabilité publique et de la moralité publique. L'aventure olympique de Montréal fournit une illustration tragique de ce qui peut se produire lorsque ce sens n'existe pas.

Les Montréalais, peut-être parce qu'ils étaient suffoqués par la dimension du projet, éprouvaient un sentiment d'indifférence et d'impuissance à l'égard des Jeux olympiques et de leurs gouvernements. Ce n'est pas sain. Georges Bernard Shaw disait que le seul malheur de la chrétienté était qu'on n'en avait pas fait l'essai. Le seul malheur de la démocratie à Montréal, c'est qu'on n'en a pas encore fait l'essai.

FIN

24 LE JOUR, le samedi 17 juillet 1976



Vous pouvez recevoir "Le Dossier olympique" chez-vous en vous adressant aux:

Editions QUEBEC-AMERIQUE
450 est, Sherbrooke, suite 801
Montréal (Québec)

Chèque Mandat \$5.95

N.B. L'éditeur acquittera les frais d'expédition.

Nom: _____

Adresse: _____ APP. _____

Ville: _____

En vente également dans toute librairie.



Que les Jeux commencent...et finissent!

Ce samedi 17 juillet 1976 marque l'ouverture officielle des Jeux olympiques de Montréal. Cet événement important dans la vie nationale des Québécois devait être un lieu de convergence de la fraternité universelle et du rapprochement entre les peuples. Ainsi, l'a-t-on dit et répété, au moment où le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, posait la candidature de sa ville au Comité olympique international.

Les faits, hélas, ont démenti cette prophétie. Les Jeux olympiques de Montréal se dérouleront sous le signe de la discordance, de la contradiction et de la contestation. Non seulement ici, sur le sol québécois, mais en plusieurs endroits du monde. Le Canada, rapportent les recenseurs de l'information, n'a jamais eu si mauvaise presse dans plus d'une capitale où il soigne et polit depuis des années son "image de marque".

Par exemple, l'attitude du Canada au sujet de l'admission de la délégation de Taiwan a puissamment irrité Londres et New York. Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, qui a toujours voulu éviter les querelles de drapeau, allant jusqu'à sacrifier nos intérêts et nos compétences constitutionnelles sur l'autel du gouvernement central, se retrouve aujourd'hui, par grand frère interposé, au beau milieu d'une querelle protocolaire. En quête de capitaux étrangers sur les places fortes de l'argent, il devra, à son corps défendant, expliquer et défendre les positions d'Ottawa. Avec le résultat que le fédéralisme risque d'être moins rentable que le claironne à tous vents le chef du gouvernement québécois.

Sur le plan intérieur, les Jeux olympiques de Montréal sont loin de rencontrer l'approbation unanime des Québécois et à plus forte raison celle des Montréalais qui recevront dans quelques semaines leurs comptes de taxes municipales. Les discours officiels qui seront prononcés aujourd'hui par la reine d'Angleterre et du Canada, par les hommes politiques, et par tous les notables de l'Olympisme international, la pompe des

cérémonies d'ouverture et le clinquant des parades, dissiperont difficilement l'amertume et le malaise qui ont entouré depuis quelques années l'organisation des Jeux.

Le scepticisme de milliers de nos concitoyens à l'égard du super-spectacle qui s'ouvre aujourd'hui dans l'est de Montréal n'a été ni voulu par eux, ni créé par la presse et les moyens de communications, comme se plaisent à le répéter les hystériques amateurs de "lignes ouvertes" qui reprochent aux journalistes de ne pas tomber en admiration béate et en transes folles devant les monuments olympiques élevés à notre extravagance et à notre bêtise. Bien au contraire. Au départ, ce projet avait la cote d'amour de la très grande majorité de la population québécoise. Il a été dégradé et dévalué par les responsables de sa réalisation. C'est-à-dire, l'administration municipale de Montréal, le gouvernement du Québec, et à un moindre degré le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO).

Si les coûts avaient été contrôlés dans des limites raisonnables, s'il ne s'était point dégagées de la construction des installations olympiques de fortes odeurs de corruption, de favoritisme et d'enrichissement sans risque à même les deniers publics, si le COJO n'avait été à ce point farci d'intrigants et d'écumeurs de caisses électorales, il y a gros à parier que les Jeux de Montréal seraient en moindre défaveur dans une bonne partie de l'opinion publique.

Il n'était pas séant, paraît-il, qu'on lavât, à quelques mois ou quelques semaines de l'ouverture des Jeux, notre linge sale en public. Encore que ce raisonnement de commodité ne résiste guère à l'éthique publique et aux droits des citoyens de connaître en long et en large l'utilisation des deniers qu'ils souscrivent au trésor des gouvernements, la presse, les partis d'opposition, les responsables de la surveillance des dépenses gouvernementales ont été jusqu'ici bons princes à l'endroit des pouvoirs en place et des caïds du COJO. Mais

l'heure des règlements de comptes approche. Passés les flons-flons des oriflammes et le bruit des trompettes, il y aura du pain sur la planche pour ceux qui chercheront à savoir, au nom du public dont ils tiennent les mandats, où sont passés les centaines de millions de dollars consacrés à l'aventure olympique.

Cela restant à disposer dans les meilleurs délais, il serait quand même souhaitable que les immenses ressources investies par les Québécois dans les Jeux de Montréal servent un tant soit peu leurs intérêts et qu'à toute chose malheur soit bon. De prestige et de rayonnement international nous n'en retirerons guère. Taiwan parti, les Américains à reculons, le Nigéria qui plie bagage, l'île Maurice, la Somalie et la Zambie qui restent chez eux, c'est plus qu'il n'en faut pour nous faire une mauvaise jambe.

Subsiste l'espoir que les retombées olympiques inciteront la jeunesse du Québec à s'intéresser davantage aux disciplines du sport amateur au lieu que de se préparer à la vocation de spectateur passif du sport commercialisé. A l'actif des Jeux de Montréal qui ne nous ont donné jusqu'à ce jour que de minces occasions de réjouissances, il faut noter qu'ils ont été à l'origine de la création des Jeux du Québec dont on dit grand bien dans les milieux du sport amateur. Pour le reste, chez ceux qui ont quelque autorité et connaissance dans le monde québécois du sport, il est généralement admis que les Jeux olympiques de Montréal n'auront servi à toutes fins utiles qu'à préparer en catastrophe une élite restreinte de recordmen ou de recordwomen à peine susceptible de prendre le départ aux compétitions qui débutent aujourd'hui.

De ce maigre bilan, prenons acte. Rien de plus.

Tout en souhaitant secrètement que les dieux de l'Olympe nous inspirent mieux dans nos prochaines extravagances!

Que les Jeux commencent... et finissent. Pour que l'on puisse enfin passer à autre chose.

vous avez la parole

Le burlesque du bilinguisme

L'opéra-bouffe qui se joue présentement à Ottawa sur le thème du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec ne pourrait certes pas se dérouler ailleurs. C'est du burlesque inimitable et véritablement exclusif.

L'acteur principal de ce vaudeville, Jean Marchand, après avoir perdu complètement la face, démissionne tout en ne démissionnant pas, et braille contre le chef de l'opposition et celui du N.P.D. Pourtant ce sont ses propres collègues du Cabinet qui lui ont indiqué la sortie et pas un seul député-acteur ou simple figurant anglo-canadien de son propre parti n'a levé le petit doigt pour le défendre!

Donc selon le scénario de cette pièce mal jouée, c'est l'opposition qui aurait dû sauver le héros. Les sauveteurs de son bord, que le héros lui-même était justement allé sauver à Ottawa jadis, ne pensant plus qu'à se sauver eux-mêmes de l'enfer du bilinguisme dont le feu pourtant n'est encore qu'une petite flamme très vacillante.

Par ailleurs, on a vu figurer aussi un acteur de deuxième classe, un certain Pierre De Bané, qui dans une sorte de prélude était venu s'exhiber à la télévision où dans une tirade dramatique il avait évoqué le "jour le plus sombre de l'histoire du Canada" qu'on venait de vivre. Dans la pièce cet acteur est toutefois absent aujourd'hui. Il se tient dans les coulisses et agit tout simplement comme souffleur. C'est ainsi qu'on l'a vu supplier les Gens de l'air du Québec d'accepter intégralement le texte du metteur en scène, M. Otto Lang.

Un autre acteur, sorte de jeune premier du nom de Joyal, se tient maintenant lui aussi derrière les rideaux. Il avait bien réussi sa rentrée, mais il ne retrouve plus la sortie! Quant à cette multitude de figurants anonymes, les députés libéraux québécois, en même temps qu'ils acclament le héros Marchand, ils trouvent moyen d'accepter aussi le thème de la "comédie de l'ac-

cord" qui pourtant a provoqué la sortie de ce héros. C'est vrai toutefois que cette sortie fut assez facile, puisque déjà il était tout près de la porte!

Evidemment comme dans toutes scènes de burlesque, on a parfois de la misère à suivre le déroulement, mais on s'amuse bien. On attend maintenant le dénouement du dernier acte qui devrait invoquer l'apothéose de "la victoire de

l'unité canadienne", dans une atmosphère de folie où seul le scripteur, Claude Ryan, pourra y voir encore un peu d'équilibre, le fanal à la main! Et les décors de cette scène finale seront de l'artiste-fantaisiste Trudeau, revenant tout juste d'une tournée internationale sur les ailes anglaises et fleur à la boutonnière. Cette dernière fresque sera intitulée: "La supercherie inachevée du

chef d'un pays imaginaire".

Et le rideau se refermera sur l'invocation d'un grand dessein de 1968, un point de départ d'un rêve mille fois évaporé qui redevient encore un point d'arrivée, symbole de toutes ces années perdues en de vaines chimères.

Geo.-Henri Fortin
Alma

Une analyse contestée sur 'le coup d'Entebbe'

Claude Ryan écrivait récemment dans un éditorial du DEVOIR que LE JOUR est sans doute de tous les journaux du Québec celui où les journalistes font le plus passer leurs opinions personnelles au détriment d'une information objective. Antoine Char vient de lui donner raison.

Suite à l'exploit israélien d'Entebbe, Antoine Char (les lecteurs du Jour étaient vraiment en droit de s'attendre à une analyse plus élaborée — preuve en est donnée par tous les autres commentaires abondants de la presse québécoise) n'a jugé bon que de pondre un mini-texte (Le Jour, 5-7-76) dans lequel il n'a trouvé rien de mieux pour "analyser" la situation que de blâmer les Israéliens d'avoir "envahi un pays, humilié un président à vie et répondu à une piraterie par une autre piraterie".

Non, mais quel toupet, ces Israéliens! Alors que plus de cent de leurs nationaux sont entre les mains de terroristes et d'un dictateur (la collusion entre Amin Dada et les terroristes a été

établie à l'unanimité par les otages et les membres de l'équipage depuis une semaine) qui envoyait un télégramme au secrétaire général des Nations unies en septembre 1972 pour lui déclarer que Hitler avait agi "avec justesse" en exterminant six millions de Juifs et qui avait décidé en 1975 d'ériger un monument au Führer, ils auraient dû poursuivre de gentilles négociations "par l'intermédiaire de Paris" (même si le consul français à Kampala, Pierre Renard, et l'envoyé spécial du président français, M. Marc Bonnefous, ont déclaré s'être vu refuser le droit de négocier directement avec les terroristes) avec un chef d'Etat pas "raciste" pour un sou, mais qui a tout de même chassé tous les Asiatiques de son pays d'ou entre parenthèses, sont mystérieusement disparus depuis l'arrivée au pouvoir d'Amin Dada, plus de 200.000 Ougandais probablement jugés insuffisamment sympathiques à celui que le gouvernement kényan qualifie de "plus grand dictateur des temps modernes".

C'est le comble. Trente ans après Auschwitz, on a encore séparé des Juifs et des non-Juifs, on ne s'est nullement gêné pour faire preuve d'un racisme écoeurant qui a dû remplir d'espoir tous ceux à qui on promet la liberté et l'égalité à l'intérieur d'un utopique Etat laïque, démocratique et fraternel. On aurait aimé voir M. Char dénoncer ce racisme, plutôt que de se soucier de voir un président grotesque humilié. Malheureusement une mode datant de quelques années pousse certains de nos "sérieux" analystes politiques à se clore le bec dès qu'un Etat du Tiers-Monde est pris en flagrant délit de racisme.

Pour qui doute du sort qu'on aurait réservé aux otages, le traitement infligé à madame Dora Bloch, une vieille passagère de 75 ans hospitalisée à Kampala dans les premiers jours, est éloquent. Les journaux nous rapportent que des membres de la police secrète ougandaise se sont chargés de l'évacuer manu militari de sa chambre

d'hôpital en ayant soin d'étouffer ses cris au moyen de chiffons qu'on lui a enfoncés dans la bouche. Même si des témoins oculaires affirment avoir vu son corps inerte quelques minutes plus tard, les autorités de Kampala ont le culot de prétendre qu'elle est repartie avec les Israéliens.

M. Char, les références spacieuses à une morale internationale, chaque jour bafouée et reniée, notamment en Ouganda, deviennent de la complaisance objective. La "piraterie" israélienne n'avait pour but que de sauver une centaine de vies dont personne d'autre ne se souciait. Rien de plus.

Michel Siritsky
Montréal

P.S.: Je tiens quand même à signifier mon appréciation au Jour qui, sous la plume d'Evelyn Dumas (Editorial du 7-7-76), a su rétablir une information plus équilibrée et faire entendre un son de cloche plus "journalistique".

vous avez la parole

De jeunes campeurs, libéraux et endormis...

Monsieur Robert Bourassa
Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Premier ministre,

Les textes publiés dans les journaux, la semaine dernière au sujet du colloque-camping des jeunes libéraux tenu à Matane les 2, 3 et 4 juillet, semblent tous se rejoindre: ce fut un "flop" monumental. **Le Devoir**, pour sa part, affirme que ce fut un colloque où "il ne s'est pas passé grand chose". Ailleurs, dans **le Dimanche-Matin**, on parle "d'un immense party". Ben Payeur repart "perplexe, inquiet, et affirme que la relève se fait boiteuse dans le Parti". **Le Soleil** vient compléter en disant "que les jeunes sont devenus plus à droite que leurs aînés". **Le Jour** insiste sur le vide idéologique qui plane sur le Parti au pouvoir. Bref, le colloque fut un excellent moment de détente générale pour 700 jeunes plus ou moins politisés, dont à peine 200 d'entre eux étaient membres en règle du Parti libéral, selon les dires de monsieur Ben Payeur, président du Parti (cf. **Le Devoir**, lundi 5 juillet 1976, p. 2).

Je ne veux pas discuter avec vous, monsieur le Premier ministre, si le Parti libéral du Québec, est oui ou non, rempli "d'énergies nouvelles". L'odeur de corruption générale qui plane sur votre gouvernement suffit à se convaincre que le temps vient où le peuple québécois va bientôt opter pour des voies nouvelles, remplies de liberté et de profondes fiertés. Le colloque de Matane vous a sans doute laissé inquiet, perplexe comme votre président. Votre visite fut si courte, qu'à mon avis, vous avez tout juste eu le temps d'enfiler "votre hot-dog coutumier", et répondre à quelques questions venant de "jeunes non politisés". Il me semble que je vous aurais bien vu durant ce colloque, avec les cultivateurs de la ré-

gion, en beau maudit après deux gouvernements qui les égorgent si habilement. J'ai cru savoir que les jeunes se cherchaient des personnes ressources pour alimenter la discussion. Une bonne trentaine de cultivateurs acculés à la faillite auraient suffi à ramener ces jeunes dans la brutale réalité.

Si l'atmosphère n'était pas au "brassage d'idées" au colloque de Matane, monsieur le Premier ministre, c'est qu'une autre atmosphère y circulait. Monsieur Payeur a parlé très justement de jeunes campeurs plutôt que de jeunes intéressés aux problèmes politiques. Comme tout le monde, monsieur le Premier ministre, j'ai cru largement aux reportages des journaux sur cette question. **Le Devoir**, du lundi 5 juillet, ayant rapporté fort ironiquement "qu'aucune orgie, beuverie ou partouze" n'avait eu lieu durant le colloque, j'ai tenu, tout en me rendant travailler à mon bureau au Cegep, lundi le

5 juillet, à faire ma propre visite des lieux du colloque. Je dois vous dire le plus objectivement possible, monsieur le Premier ministre, que j'ai été tout simplement dégoûté de voir les lieux et particulièrement la salle Charron du Cegep (la salle charogne disait un étudiant préposé au nettoyage général...).

J'ai déjà vu les lendemains d'un party au Cegep, comme à l'époque du Carnaval étudiant. Les lendemains du colloque dépassaient largement les bornes permises et normales. En plus des canettes de bière, de bouteilles cassées, j'ai pu croiser d'autres choses moins catholiques: vomissements dans les corridors, excréments humains dans les douches et à l'entrée de la salle Charron, poubelles renversées, etc... Un photographe en aurait eu pour son argent.

J'ai pensé aussi à monsieur La-croix des Iles-de-la-Madeleine qui aurait peut-être trouvé matière à un pro-

chain discours à l'Assemblée nationale contre cette jeunesse relâchée!...

Monsieur le Premier ministre, comme éducateur de carrière, je déplore publiquement et largement ce genre d'orgie dans une maison d'éducation. Je ne veux cependant pas blâmer ici les jeunes en général, qui ont participé à ce genre de manifestation. Ils sont, pour la plupart, victimes de l'ambiance et de l'incohérence des choses.

Je présume donc, monsieur le Premier ministre, que vous verrez personnellement dans l'avenir, à ce que ceux qui organisent de telles manifestations politiques, soient plus aptes à donner à ces jeunes autre chose qu'un "immense party" pour reprendre le terme de **Dimanche-Matin**, mais un véritable congrès politique, où les idées et toutes les idées seront les bienvenues.

Monsieur le Premier ministre, je vous invite à lancer un défi plus humain

et plus élevé à la jeunesse du Québec. Elle a besoin, il me semble, plus de combats et de difficiles conquêtes que la facilité et la bouteille de bière! A moins que votre régime politique ait choisi de mâter lentement les énergies nouvelles de la jeunesse '76, par de telles attitudes!

"Pauvre jeunesse, tu t'es endormie, chante Tex Lecor. Les hommes politiques de votre régime peuvent dormir, monsieur le Premier ministre, leurs craintes peuvent bien s'apaiser: la jeunesse s'est bien endormie. Vous l'avez si bien endormie! A moins que des événements viennent la réveiller et nous réveiller tous brusquement. Je souhaite l'événement, j'attends notre réveil. Vite, le temps presse..."

Nestor Turcotte, M. Ph.
Cegep de Matane
Matane

La santé, ça se soigne, mais où?

Où faut-il aller pour sa santé? Epargnons d'abord ceux qui peuvent se la payer tant par leurs privilèges socio-économiques que par leurs antécédents personnels et surtout inter-personnels. Ils demandent la discrétion mais ceci ne devrait pas être exceptionnel.

Parlons maintenant largement d'une majorité peut-être décrite et statistifiée mais encore très rarement servie selon ses besoins.

Qu'est-ce que cette population qui a droit aussi à la santé? Tous ceux dont le diagnostic médical est imprécis ou complexe, c'est-à-dire, que d'une part la maladie (quelle qu'elle soit) empêche de vivre, de travailler, ou que d'autre part la vie et ses échecs rendent malades. Ici se retrouvent les patients internes et externes de diverses unités de soins des hôpitaux généraux et spécialisés.

Arrivons au coeur du problème ainsi abordé. Il y a d'abord tous ceux qui deviennent incapables d'exercer leur emploi habituel. Ils doivent pour la plupart recourir à l'aide sociale afin de bénéficier de l'assistance pour les médicaments et bien entendu, pour subvenir aux besoins essentiels (\$217 par mois pour personnes seules). Espérons que les lecteurs connaissent le taux de chômage et l'insécurité d'emploi de notre aire géographique. Il n'est pas permis de l'ignorer, même pas pour les crédules indéterminables (ou vice versa) qui survivent.

Lorsqu'un individu est privé de son droit au travail, il y a détérioration des conditions de vie et augmentation de la maladie, sous plusieurs formes. Il ne faudrait pas oublier que la maladie n'a pas toujours un nom précis. Plusieurs le réalisent après un séjour à l'hôpital.

Maintenant, parlons avec souci de justice et cri de révolte et de honte (comme "travailleur de la santé") de tous ces patients (on les appelle ainsi malgré tout) surtout moins jeunes que jeunes dont on retarde indéfiniment ou dont on refuse carrément l'hospitalisation parce qu'ils sont classifiés "dum-



Photo Antoine Désilets

Des malades ballottés d'un hôpital à l'autre, d'autres malades qu'on ne peut pas admettre et qui désespèrent en attendant

ping", ou plus subtilement "misère sociale". Pour bon nombre de médecins, ceci veut dire placement, chronicité de la maladie, et tout un ensemble de facteurs méconnus, le plus souvent non encore évalués par le "consultant" en service social. Ainsi donc, un patient âgé, malade, incapable de se soigner et d'obtenir dans son milieu les services adéquats se voit refusé et ballotté d'un hôpital à l'autre (voire jusqu'en prison) jusqu'à ce que quelqu'un par hasard ou harcèlement l'admette en milieu hospitalier ou l'aide tant bien que mal à domicile avec les ressources plutôt inexistantes (services à domicile). Mentionnons ici le fait d'un vieillard de 80 ans qui couchait au Parc Lafontaine lors de son congé de l'hôpital en attendant son admission dans un foyer.

Je veux dire très clairement que les ressources appropriées institutionnelles ou à domicile sont insuffisantes et n'existent pas pour la plupart. Dans ces conditions qu'on ne demande pas au praticien en service social d'accomplir

un miracle pour soulager l'univers ou le médecin.

C'est bien porté, surtout pour la bonne conscience, de parler de santé globale, médecine globale, de travail d'équipe, et quoi encore: Si un patient ne peut être considéré comme une personne nécessitant des soins en rapport avec sa situation globale de maladie, les hôpitaux et les divers travailleurs de la santé (incluant les professionnels bien sûr) n'ont pas leur raison d'être. A force de diviser le patient entre ce qui est médical, émotionnel, social, il n'en restera plus, pensons-y bien! Un malade veut se faire soigner et non être l'enjeu d'une partie de "soft ball" (je me permets l'anglicisme envers et contre toute mollesse).

En conclusion, personne ne sait où aller pour sa santé, même pas aux Olympiques si bien gardés.

Avec un espoir compréhensible d'être soignée, la population paie de toute façon les institutions et les per-

sonnes mandatées. La population, c'est tout le monde, il ne faut pas l'oublier.

Marielle Lapointe
travailleuse sociale
en milieu hospitalier
Montréal

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Idi Amin au Canada

J'ai toujours eu la ferme conviction qu'aucun pays ne permettait l'entrée d'un meurtrier, d'une personne qui collabore à un enlèvement, d'un terroriste, en un mot d'un indésirable.

Présentement, le gouvernement du Canada, non seulement permet l'entrée d'un individu du nom de Idi Amin, mais lui souhaite la bienvenue.

A titre de citoyen canadien, je suis révolté d'une pareille attitude, alors que je pense aux meurtres dans le passé et plus récemment au détournement d'un avion d'Air France où des innocents ont été gardés en captivité en Ouganda, et ceci avec la collaboration de Idi Amin.

De mettre à la disposition de ce tyran des moyens de transport, des armes et aider par tous ces moyens à des enlèvements ou des actes de terrorisme est inacceptable et c'est pour cela que je m'oppose fortement à l'entrée de Idi Amin au Canada. Toute courtoisie envers cet individu est une entrave à nos principes de démocratie, à nos droits et à notre liberté. Notre gouvernement n'a aucune excuse de permettre un tel état de chose.

Nat Aronoff
Conseiller municipal
Montréal

Le cirque de "Cogne fou" et l'Etat policier

par Bruno Dostie

Lundi dernier, tout était encore relativement tranquille. Le spectacle "Cogne fou", présenté ce soir à Québec dans le cadre du festival d'été, à la Place des Arts de Montréal le dimanche 25 et au Village olympique le 26, dans le cadre du programme Arts et culture du COJO, se préparait donc normalement, avec pour toute fièvre celle qui s'empare des artistes à la veille d'une création importante.

On va tuer du monde

Au rendez-vous pour l'interview, Michel Rivard de Beau Dommage, qui ne se déplace jamais sans quelques personnages de son théâtre intérieur avec lui et qui me donnait un avant-goût des sketches qu'il va faire dans "Cogne fou" avec Claude Meunier, du trio "Paul & Paul" — "On est péte man, dans l'Europe, en Californie, ils sont pétes", lançait donc de temps en temps un des doubles de Rivard, un autre lui-même coupant pour dire: "On va peut-être tuer du monde dans la salle".

C'était une façon caractéristique au comique de l'absurde qu'il a développé avec Meunier pour compléter ce qu'Yves Laferrière, de Contraction, un autre des participants à "Cogne fou", venait de dire. "A travers les textes, disait-il, il y a une dénonciation sur le ton comique de la domination policière, de la râfle des homosexuels et des robineux, des palissades qui masquent les taudis". Ce à quoi un autre Rivard encore ajoutait: "En terme de textes, il y aura quatre interventions qui vont de la vente des meubles à la légende orientale. La dénonciation ne se fait pas sous forme de poing levé et de manifeste, mais par l'absurde".

"Cogne fou", l'idée de son producteur Paul Hébert, patron de Beau Bec (spectacles de l'Outremont) et gérant d'Harmonium, se mijotait depuis fort longtemps et devait à l'origine mettre quatre batteurs et les percussions en vedette. Denis Farmer étant retenu par l'enregistrement du prochain disque d'Harmonium,



Photo Claire Beaupré-Champagne

Six des douze "cogne-fousiens" (les autres n'avaient qu'à ne pas être en retard): Yves Laferrière, Charlôt Barbeau et André Vincelli debouts, Mathieu Léger, Ysengourd Knor et Richard Perrotte, les trois batteurs, assis.

"Cogne fou" réunit donc les batteurs Ysengourd Knor et Richard Perrotte (Contraction) et Mathieu Léger (Conventum) aux claviers de Charlôt Barbeau (présent aussi à l'entrevue mais plutôt ailleurs quand même) et d'André Vincelli, à la basse d'Yves Laferrière, aux guitares de Robert Stanley et de Rivard, aux saxes et aux flûtes de Libert Subirana, aux voix de Judy Richards et de Christiane Robichaud, et à la fantaisie de Claude Meunier.

La hache dans Corridart

Mais dans la nuit de mardi à mercredi, l'administration Drapeau, en mettant la hache dans "Corridart", donnait un autre exemple de cette domination policière dont on parlait de toute façon et amenait les participants de "Corridart" comme le COJO à lancer un appel au boy-

cot du programme Arts et culture.

Réinterrogé hier, Yves Laferrière déclarait: "Les artistes et les producteurs concernés ont décidé que quelqu'un de "Corridart" viendrait lire un manifeste avant chacun des spectacles du programme. Annuler tous les shows nous a paru impossible parce qu'en fait seulement quelques-uns l'auraient vraiment été et que ça serait passé inaperçu.

"On est tout à fait solidaire, ajoutait-il. Quelle que soit la forme que la manifestation prendra, on est d'accord. On trouve ce qui s'est passé dégueulasse".

— Allez-vous faire quelque chose en plus, personnellement?

"On attend de voir la forme précise que ça va prendre. Au besoin, on pourra rajouter des choses aux textes déjà prévus".

Un cirque

"Cogne fou" aura donc lieu, sauf nouveaux développements. Et c'est, selon l'expression de Laferrière, une "espèce de cirque", "pas dans le sens des clichés visuels du cirque, mais dans son esprit. Ça n'a pas de sens, pas de direction: c'est une heure et demie d'affaires". Et Rivard précisait: "C'est plus comme pour le 4 octobre, le show n'a pas le sens de wow, c'est au bout, ils se sont mis ensemble. C'est un show, c'est tout".

Le programme de "Cogne fou", sauf deux pièces, est entièrement inédit: "Moé, ma toune, dit Rivard, je l'ai écrite comme j'écris d'habitude, mais elle ne sera pas jouée comme elle le serait par Beau Dommage". Et Laferrière d'ajouter que les arrangements collectifs sont très structurés, même figués. "On évite le jam, dit-il, c'est lousse, mais c'est pas un jam. C'est ça le défi, arriver à quelque chose de structuré quitte à faire ça moins long".

— Ça ne vous dérange pas de vous associer aux Jeux avec ce spectacle?

Rivard répond: "C'est rendu un tel tissu de contradictions qu'on ne fait plus la différence. On va faire un show différent des autres, qui montre quelque chose de différent, qui n'est pas cher (billets \$3, \$4, \$5 et \$6)".

Et que pensent-ils de l'expérience de la Saint-Jean, après coup?

"C'était incroyable. On a eu 4 jours de répétition, 25 musiciens qui se retrouvaient dans un gymnase pour répéter, dont plusieurs qui n'avaient pas participé au 4 octobre, qui n'avaient jamais travaillé ensemble. Mais rendu sur la scène du lac aux Castors, on avait l'impression d'être un juke box. C'était la foule de Woodstock et nos moyens n'étaient pas adaptés. C'est tout le concept de la fête qui est à remettre en question".

Et en écho à Rivard, Laferrière ajoute: "Fêter, ça veut dire que t'as fait quelque chose dont t'es fier. Cette année, c'était de la poudre aux yeux. On s'est fait fourré à l'os par les Olympiques".

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

COGNE FOU

Spectacle de musique,
de percussions et
de répercussions...

avec
Charlôt Barbeau
Denis Farmer
Ysengourd Knor
Yves Laferrière
Mathieu Léger
Claude Meunier
Richard Perrotte
Judy Richards
Michel Rivard
Christiane Robichaud
Robert Stanley
Estelle Ste-Croix
André Vincelli

photo Danièle Arsenault

PRODUCTION BEAU BEC

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
25 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Orchestre symphonique de Montréal

Ti-Jean Carignan
Violoneux/Folk Fiddler
Neil Chotem
Chef d'orchestre/Conductor
Rafael Frühbeck de Burgos
Directeur artistique/Music director



Ars Musicalis-Canada
Impresario-COJO

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
22 et 23 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Première
mondiale

La compagnie Jean Duceppe (1975) Inc.
présente/presents
Sainte Carmen de la Main
de Michel Tremblay
Mise en scène: André Brassard



avec

Michelle Rossignol, Carmen Tremblay
Denis Drouin, Amulette Garneau,
Marc Legault, Normand Lévesque,
Louise Saint-Pierre

Decor: Guy Neveu Costumes: François Laplante
Eclairage et bande sonore: Michel Beaulieu

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
20 au 22 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.50, \$2.50.

Arts et culture aujourd'hui et dimanche

Spectacles gratuits

Corridart (Carré St-Louis) à 16h00: Jeux Traditionnels des Territoires du Nord-Ouest. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 16h00: Conseil canadien des Arts populaires. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 18h00: Les Enfants du Paradis. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 18h30: Le Tamanoir, L'Ensemble folklorique de Baie St-Paul. **Théâtre de Verdure** à 20h30: Les Enfants du Paradis, Nemo Turner III, Conseil canadien des Arts populaires, Le Tamanoir, Le rêve du diable. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 21h00: Le Tamanoir, L'Ensemble folklorique de Baie St-Paul. **Corridart** (Lagora du Parc Lafontaine) à 11h00: Conseil canadien des arts populaires. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 11h00: Théâtre na-

tional de Mime du Québec. **Corridart** (Carré St-Louis) à 12h00: Tommy Duchesne. **Place Jacques-Cartier** à 12h00: Aladin-Aladine, Conventum. **Corridart** (Lagora du Parc Lafontaine) à 12h30: Jeux traditionnels des Territoires du Nord-Ouest. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 13h00: Conseil canadien des arts populaires. **Place Bonaventure** à 13h00 et 15h00: Conseil canadien des arts populaires. **Corridart** (Lagora Parc Lafontaine) à 14h00: Le Tamanoir, L'Ensemble folklorique de Baie St-Paul. **Corridart** (Carré St-Louis) à

14h30: Conseil canadien des arts populaires. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 14h30: Théâtre national de Mime du Québec. **Corridart** (Lagora du Parc Lafontaine) à 16h00: Théâtre national du Québec. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 16h00: Tommy Duchesne.

Théâtre

Le Théâtre de Quat'Sous à 10h00: Les Marionnettes de Montréal "Petrouchka". **Théâtre du Rideau-Vert** à 20h00: Evangéline Deusse. **Théâtre du Nouveau-Monde**, à

20h30: L'Ouvre-boîte. **Evêché** (Hôtel Nelson) à 21h00: Infini, Nebu.

Cinéma

Conservatoire d'Art Cinématographique, à 14h00 et 18h00: "Rooney" de George Pollock. A 16h00 et 20h00: "Tall Story" de Joshua Logan. **Cinéma Elysée**, à 14h00 et 18h00: "L'Acadie, l'Acadie" de Michel Brault et Pierre Perreault. A 16h00 et 20h00: "Mon oncle Antoine" de Claude Jutra. **Théâtre de Verdure**, à 23h00: Cinéma Office National du Film.

Les Expositions

Complexe Desjardins de 9h00 à 21h00: La Chambre nuptiale, GRASAM SPECTRUM, Royal Canadian Academy. **Centre d'Art du Mont-Royal** de 9h30 à 21h00: Meubles Anciens du Québec. **Musée d'Art contemporain** (Cité du Havre) de 10h00 à 18h00: Art Québécois. **Vidéographe** de 10h00 à 22h00: Document vidéo. **Musée McCord** de 11h00 à 18h00: Images du Sport au Canada au 19e siècle. **Pavillon Arts II UQAM** de 12h00 à 20h00: Exposition UQAM '76. **Pavillon Arts I UQAM** de 12h00 à 20h00: Exposition "Estival". **Place Bonaventure** de 12h00 à 20h00: Mosaicart. **Place Bonaventure** de 12h00 à 20h00: Artisanage. **Galerie Signal** de 13h00 à 17h00: Graphisme et Design des Jeux de la XXIe Olympiade. **Centre Saidye Bronfman** de 19h30 à 21h00: Imprint '76, Gravures Artistes canadiens.

Dimanche

Spectacles gratuits

Corridart (L'Agora Parc Lafontaine) à 11h00: Les Enfants du Paradis. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 11h00: Daniel

Blanchet, Normand Frédéric. **Corridart** (Carré St-Louis) à 12h00: Théâtre national du Mime du Québec. **Place Jacques-Cartier** à 12h00: Canadian Brass, Pepper, Folklore. **Corridart** (L'Agora Parc Lafontaine) à 12h30: Claude Sirois. **Place Bonaventure** à 13h00: Le Tamanoir, Le rêve du diable, Claude St-Denis. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 13h00: Les Enfants du Paradis, Frères Brosse. **Place des Nations** à 14h00: Conseil canadien des Arts populaires. **Corridart** (Carré St-Louis) à 14h30: Les Enfants du Paradis. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 14h30: L'Aubergine de la Macédoine.

Complexe Desjardins à 15h00: V'là l'bon Vent. **Place Bonaventure** à 15h00: Le Tamanoir, Le rêve du diable, Claude St-Denis. **Corridart** (L'Agora Parc Lafontaine) à 16h00: Théâtre national de Mime du Québec. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 16h00: L'Aubergine de la Macédoine. **Corridart** (Carré St-Louis) à 16h00: Frères Brosse. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 16h00: Claude Sirois. **Place des Nations** à 16h00 et 20h00: Conseil canadien des Arts populaires. **Place Bonaventure** à 17h00 et 19h00: Pepper, Aladin — Aladine. **Jardin** (Hôtel Nelson) à 18h00: Pierre Brûlé, Bobby Vaillancourt. **Corridart** (Théâtre St-Christophe) à 18h00: Claude Sirois. **Corridart** (Kiosque à Broue) à 18h30: Théâtre national de Mime du Québec. **Place des Nations** à 18h30: Conseil canadien des Arts populaires. **Corridart** (L'Agora Parc Lafontaine) à 19h00: Frères Brosse. **Corridart** (L'Agora Parc Lafontaine) à 20h00: L'Aubergine de la Macédoine. **Duchesne**. **Corridart** (Kiosque à Broue) à

Vérifiez donc auprès du maire

Suite au démantèlement par l'administration Drapeau du "Corridart" de la rue Sherbrooke, nous recommandons à nos lecteurs de vérifier avec le bureau du maire (872-3100) lesquelles des activités prévues pour aujourd'hui ont toujours lieu.

21h00: Daniel Blanchet, Normand Frédéric.

Théâtre

Théâtre du Rideau-Vert à 14h00: "Le chapeau magique". **Théâtre du Rideau-Vert** à 15h00: "François et l'oiseau du Brésil". **Théâtre du Rideau-Vert** à 19h00: "Evangéline Deusse". **Centaur II** à 20h00: "Eddy Toussaint". **Théâtre du Nouveau-Monde** à 20h30: "L'Ouvre-Boîte". **Place des Arts** (Salle Wilfrid-Pelletier) à 20h30: Orchestre de Chambre McGill, Choeur René Lacourse: solistes: John Vickers, Clarice Carson, Gabrielle Lavigne, Joseph Rouleau. **Place des Arts** (Théâtre Maison-Neuve) à 20h30: Nimmon's "N" Nine, Plus Six & Moe Kaufman. **Evêché** (Hôtel Nelson) à 21h00: Réjeanne Bujold, Jacques Blais. **Théâtre St-Denis** à 21h00: "C'est pas d'ma faute". **Conservatoire d'Art Cinématographique** à 14h00 et 18h00: "Loneliness of a Long-Distance Runner" de Tony Richardson. A 16h00 et 20h00: "Requiem for a heavyweight" de Ralph Nelson. **Cinéma Elysée** à 14h00 et 18h00: "Tiki Tiki" de Gerald Potterton. A 16h00 et 20h00: "Les Colombes" de Jean-Claude Lord. **Hall de la piscine Olympique** de 9h00 à 20h30: Timbres, monnaie et posters olympiques. **Hall du Théâtre Maison-Neuve** (Place des Arts) à 20h00: Gravures contemporaines québécoises. **Hall de la Salle Wilfrid Pelletier** (Place des Arts) à 20h00: Tableaux de Guy Montpetit.

les choix du jour

Television

Cinéma (R.C.) à 2h00 (a.m.): "La maison sous les arbres" (Fr. 19-71). Drame policier de R. Clément. Deux enfants; dont les parents sont aux prises avec différents problèmes sont victimes d'un enlèvement. **Dimanche** **Regards sur le monde** (canal 10) à 10h00: invitée: Han Suyin, femme écrivain.

Radio

Samedi **Ce n'était qu'un début** (CBF 690) à 18h15: Histoire du mouvement ouvrier québécois. Sujet: l'amiante (1949). Participants: Rodolphe Hamel, président

syndical à Asbestos, Georges Dionne, président syndical à Thetford Mines. Animateur Pierre Olivier. **Dimanche** **Si l'Union nationale m'était contée...** (CBF 690) à 9h05: Une soixantaine d'interviews et témoignages ont été enregistrés pour illustrer cette série. Cette semaine: Jean-Jacques Bertrand, Gabriel Loubier et Maurice Bellemare, trois chefs et leur carrière, leur influence sur la vie du Parti.

Variétés

Au Manoir Richelieu de Pointe au Lac, de jeudi à dimanche: Félix Leclerc. A la Boîte de Drummondville, Serge Turbide, jusqu'à dimanche.



17 JUILLET
SOIS LE JAZZ QUÉBÉCOIS QUIN TONAL JAZZ

18 JUILLET
FESTIVAL SESSION JAM SESSION

ENTRÉE \$2.50

Permis complet 844-6028 Restaurant ouvert
286 D. Ste-Catherine 861-0657

QU'EST-CE QU'ON FAIT? TERRE DES HOMMES!

Voyage en grande Tartarie avec 14 ANS
JEAN-LUC BIDEAU
MICHELINE LANÇÔT
CINEMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 288-3141

Charlie et ses deux nénétes 14 ANS
JEANNE GŒPIL
SERGE SAUVIGNON
CINEMA COMPLEXE DES JARDINS TEL: 288-3141

COGNE FOU
BIENTÔT

Réunis!
LELOUCH Bergman
Semaine: 9.40. sam.-dim.: 1.30, 5.30, 9.40. **Salle Renoir le DAUPHIN** BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

La Flûte Enchantée
Sem.: 7.20. Sam. - dim.: 3.15, 7.20.

THÉÂTRE DU HORLA st-bruno 653-0501
1ere partie **GERARD C'ÉTAIT SON NOM A GÉRARD MON MARI** de PIERRE DUCEPPE
AVEC LEO MUNGER YVON DUMONT DANIELE PAN NETON MARCEL GAUTHIER
2e partie **LE GROUPE KE-BREIZ**
20h30 adm. \$3.00 du 6 au 31 juillet

horaires du dimanche

●9.00
2 (9) 13 Yogi et compagnie
4 Mire et musique
10 Fanfan Dédé
12 Oral Roberts
●9.24
4 Musique Marc Le-grand
●9.30
2 (9) (11) 13 Les jeux de la XXIe olympiade
4 La soeur volante
5 6 Games of the XXI olympiade
(6) Encounter - Religion
10 Le cirque à son meilleur
12 It is written
●10.00
2 (9) (11) 13 Le jour du Seigneur
4 Rex Humbard - Religion
5 The Church Today
12 Teledomenica
30 Dessins animés
●11.00
2 Rencontres
4 Du 33 au 45
6 Meeting Place
30 Rex Humbard - Religion
(9) 13 Rex Humbard - Religion

●11.30
2 (11) Vers l'an 2000
●11.55
7 10 La route des pionniers
●12.00
2 (9) 13 La semaine verte
4 Il est écrit
6 Living Tomorrow
(6) Johnny Lombardi festival italiano
5 The Garner Ted Armstrong program
7 10 30 Bon dimanche Avec André Robert.
●12.15
26 A way out
●12.30
4 Mag-dimanche
6 Concerning women
5 Agape
2 (9) (11) 13 Appelez-moi Lise
●1.00
2 (9) (11) 13 Les jeux de la XXIe olympiade
5 6 Romantic rebellion
12 Rolf Harris show
●1.30
4 Jeunes-sciences
5 6 Games of the XXIe olympiad
12 CTV Summer Sports series
●2.00
2 (9) (11) 13 L'Univers des sports - "Basketball"
4 Cinéma - 1) "La brigade des cow-boys". - 2) "Les écumeurs du

far-west".
5 6 Music to see
(6) Oral Roberts show
7 10 Jugement rendu
30 Information-voyages
●2.30
6 CBC Sunday sports
(6) Master's touch - religion
7 10 La famille Stone
12 Sunday theatre - "The man from the diner's club".
30 Jugement rendu
●3.00
7 10 30 Sports spec
(6) The circle square - Enfant
7 10 30 Sports spec
●3.30
(6) Good news - Religion
2 (11) L'heure des quilles
7 10 Papa a raison
30 Flipper - "Le ventri- loque".
●3.55
12 Heritage highway - "Ontario".
●4.00
6 Speaking out
(6) The church today - religion
7 10 30 Télé-quilles
12 C.P.G.A.
(9)NC Mireille et sans sonnette
●4.30
(6) Agape
2 (9) (11) 13 Le franco-

phonisme
5 6 A Communiquer
(9)NC Comme la vie
●5.00
2 (9) 13 Second regard
4 Au pays des géants
6 The adventures of Black Beauty
7 10 Les Monroes
30 Le ranch 'L' - "Une fille rouée".
●5.30
5 6 Access
●6.00
2 (9) (11) 13 Aujourd'hui aux Jeux
4 Au royaume des animaux
5 6 The wonderful world of Disney
7 Adèle
(9) 13 Walt Disney
(9)NC Des idées pour en faire
10 Informations-voyages
12 Garner Ted Armstrong
30 Le cirque à son meilleur
●6.30
2 9 Le téléjournal
7 10 30 Showbizz
(9)NC Dollars et cou-leurs
12 Travel '76
●6.35
2 (9) (11) 13 Les jeux de la XXIe olympiade
●7.00
2 (9) 13 La petite patrie
5 6 Games of the XXIe olympiad
12 Six million dollar man
(9)NC Québec URSS
17 Viens voir

●7.30
2 (9) 13 Les beaux dimanches
4 Ciné-choix - "La ferme de Crowhaven".
5 6 The Irish Rovers
7 10 Ciné-choix - "La vieille garde reprend du service".
(9)NC Les arts martiaux
17 Tam Ti Delam
30 Ciné-choix - "Femmes sauvages".
●8.00
12 The Sonny and Cher show
5 6 The Waltons "The Suitor".
(9)NC Le monde de M. Danse
●8.30
2 (9) (11) 13 Les beaux dimanches
(9)NC Famille Camé-léon
217 Au pays des lutrins
619.00
12 Kojak
4 7 10 30 Mannix
5 6 Upstairs downstairs
17 Prête-moi ta plume
●9.30
2 (9) (11) 13 Les beaux dimanches
(9)NC C'est arrivé de-main
17 Ce coin de pays
●10.00
4 7 10 30 Regards sur le monde
5 6 Treason in transition
12 The Russian-German war
●10.30
(9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC Mille et un em- plois

●10.45
2 (9) (11) 13 Sports- dimanche
●11.00
2 (9) 13 Ciné-club
4 7 10 30 Sommaire des Jeux d'été de Montréal
●11.15
5 6 The nation's busi- ness
6 Montreal tonight
●11.20
8 (13) Sportline
12 Olympic recap
●11.21
12 Pulse
●11.22
5 After eleven - "The legend of Valentino"
●11.30
(9)NC Télé-photo
2 (9) (11) 13 Les Jeux de la XXIe olympiade
7 10 Sans pantoufles - "La servante".
●11.31
6 Ciné-camp
●11.55
7 La route des pionniers
12 Heritage highway
●12.00
4 Musique Marc Le-grand
(9)NC Posons-lui la question
12 The twelve midnight movie "The pirate".
●12.30
2 (11) Cinéma - "Point de chute".
(9)NC La relève
●1.30
(9)NC The Checkered Flag
10 Le 10 vous informe
●2.00
(9)NC Cowtown Rodeo
●3.00
(9)NC Roller Derby

Le "Dossier olympique" n'est pas illégal et il se vend très bien

Aucune mesure légale — injonction ou saisie — n'a encore été prise pour empêcher la diffusion du livre de Nick Auf der Maur intitulé "Le Dossier olympique" contrairement aux rumeurs persistantes en ce sens. M. Jacques Fortin, P.D.-G. des Editions Québec-Amérique, qui ont publié la version française de l'ouvrage, croit nécessaire de faire cette mise au point pour dissiper la confusion qu'ont fait naître ces rumeurs dans le monde du livre. Des pressions ont effectivement été exercées sur certains libraires de la région de Montréal pour les empêcher de vendre le livre et des menaces de poursuites ont été portées à l'attention des éditeurs, mais aucune de ces menaces n'a encore été mise à exécution.

Le livre poursuit donc sa carrière normalement et n'est entravé par aucune mesure juridique. Trois semaines après la parution de l'ouvrage, les ventes atteignent déjà plus de 10,000 exemplaires, révèle M. Fortin. Le livre est en vente depuis une semaine en France.

"Le Dossier olympique", on le sait, retrace l'historique des Jeux de Montréal que l'auteur appelle "les Jeux de la honte". M. Auf der Maur, journaliste, conseiller de la ville de Montréal et principal critique de l'opposition sur la question des Jeux, dénonce l'incurie des gouvernements de Montréal et de Québec, la voracité des entrepreneurs et la procédure de distribution des contrats qui ont plus que décuplé le coût des installations olympiques par rapport à l'estimation initiale, déjà extravagante. Il démontre aussi comment on aurait pu, avec un minimum d'attention et de sens civique, réaliser les "Jeux modestes" promis par le maire Jean Drapeau au début de l'aventure.

Hôpital Chibougamau Ltée CENTRE HOSPITALIER DE MALADIES AIGUES DE COURTE DURÉE DE 86 LITS. recherche: (8) INFIRMIERS(ÈRES) AUTORISÉS (ÈES)

FONCTIONS:
Infirmier(ère) autorisé(e)

EXIGENCES:
Être infirmier(ère) autorisé(e) et être membre en règle de l'O.I.I.Q.

POSTE DISPONIBLE:
A temps complet dans les services de soins infirmiers.
A temps complet sur l'équipe volante pour remplacer les absences prolongées.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective en vigueur présentement, plus une prime d'éloignement, possibilités de demeurer à la résidence des infirmières.

Toutes personnes intéressées à faire carrière dans notre institution, peuvent faire parvenir leur curriculum vitae au directeur général, ou communiquer avec celui-ci.

Directeur général,
Hôpital Chibougamau Ltée,
51, 3ième Rue,
Chibougamau, Qué. G8P 1N1
Téléphone: (819) 276-2676, poste 114

CEGEP DE MATANE poste ouvert PROFESSEUR DE PHOTOGRAPHIE ET D'ARTS PLASTIQUES

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de 1er cycle.

SALAIRE:
Selon la convention collective des enseignants (en voie de revision)

DÉBUT DU TRAVAIL:
23 août 1976

CANDIDATURE:
Curriculum vitae complet avant le 6 août 1976 à l'adresse suivante:

**GEORGES E. BOUCHARD
Secrétaire général
CEGEP de Matane
616 rue St-Rédempteur
Matane.**

LA COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE DE LA LIÈVRE requiert les services D'UN DIRECTEUR ADJOINT (homme ou femme) NOMINATION PROVISOIRE

Critères:
(P.A.S. DOC. 1er janvier 75-5-2-10)
1—L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère.
2—Une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité
3—Une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant

Date d'entrée en fonction:
Le plus tôt possible

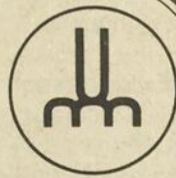
Salaire — Bénéfices marginaux: selon P.A.S. du M.E.Q.

Faire parvenir curriculum vitae le ou avant le 23 juillet 76 à:

Directeur du personnel
C.S.V.L.
146 a) rue MacLaren est
Buckingham, Québec
(819) 986-5942

CONCOURS: D.A. 01-76

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Le département de Biochimie de l'Université de Montréal est à la recherche de deux (2) BIOCHIMISTES travaillant, de préférence sur les eucaryotes. Outre le doctorat, les candidats doivent avoir quelques années d'expérience en recherche et parler couramment le français. La tâche normale des professeurs inclut l'enseignement et la conduite d'un projet de recherche indépendant. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'un court programme de recherche et des noms de trois répondants scientifiques seront adressées à:

Comité de sélection
Département de Biochimie
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal H3C 3J8

DATE LIMITE: 15 septembre 76

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU RECHERCHE LES SERVICES D'UN DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

Le directeur des services financiers et de l'équipement a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et à la gestion des équipements. Cette responsabilité comprend, au niveau de l'administration financière, la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.

Au niveau de la gestion des équipements, cette responsabilité comprend l'entretien préventif, physique et manager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires et les équipements communautaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
—Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales, génie, administration.
—Huit (8) années d'expérience pertinente.
—Une expérience supplémentaire dans un poste identique pourrait servir d'équivalence.

TRAITEMENT:
Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.
1976-77 - \$18,618.00 à \$29,876.00

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae pour mercredi, le 28 juillet 1976.

Raymond Lépine
Directeur général
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.



**LE CENTRE
DE SERVICES SOCIAUX
DE LA GASPÉSIE ET
DES ÎLES DE LA MADELEINE**

recherche

**UN DIRECTEUR DES
SERVICES PROFESSIONNELS**

Nature de la fonction:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels planifie, coordonne et contrôle les activités professionnelles et scientifiques du C.S.S. dans le but d'assurer des programmes adéquats de services sociaux aux bénéficiaires.

Qualifications requises:

Diplôme d'études universitaires de quatre années en service social ou l'équivalent.
Trois années d'expérience de travail comme professionnel et un minimum d'un an comme gestionnaire.

Rémunération:

Selon la politique du Ministère des Affaires sociales.

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES, communiquer avec Reynald Fournier à (418) 368-3381. *Veuillez faire parvenir votre application accompagnée de votre curriculum vitae avant le 6 août 76 en mentionnant sur l'enveloppe:*

**Concours pour le poste de D.S.P.
Centre de Services Sociaux de la Gaspésie
et des Îles de la Madeleine
C.P. 39 - GASPÉ - P.Q.**



**LE COLLÈGE
DE THETFORD MINES
RECHERCHE
PROFESSEURS
ÉLECTROTECHNIQUE**

(2 postes)

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire de 1er cycle en électrotechnique.
1er poste: orientation: communication ou électrotechnique ou formation jugée équivalente.
2e poste: orientation: électrodynamique.

INFORMATIQUE

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire 1er cycle dans une discipline appropriée (informatique, Sc. Appliquées)
Connaissance du langage COBOL serait un atout.

PHYSIQUE

QUALIFICATIONS:

BACC spécialisé en physique ou l'équivalent.

Si vous êtes intéressé(e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplômes pertinents et curriculum vitae à:

**Collège de Thetford Mines
M. Jean Dagnault
Directeur du Personnel
671 sud Boul. Smith
Thetford Mines, Qué.**

DACTYLO DEMANDÉE

- Excellente connaissance du français parlé et écrit
- Bonne connaissance de l'anglais
- Intérêt pour le domaine linguistique
- Expérience du dictaphone

Conditions de travail très intéressantes

Faire parvenir curriculum vitae à:

**DOSSIER NO 230
Journal Le Jour
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent**

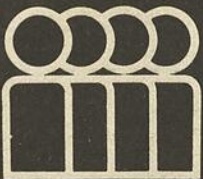
**BOYS' FARM & TRAINING
SCHOOL**

Demande un superviseur résident pour superviser le programme de maisons de détention de 3 à 12 lits pour adolescents et adolescentes à Montréal.

Compétences requises:

- Maîtrise en service social ou équivalent.
- 3 ans d'expérience comme superviseur

Contact: **H. Wayne Hanna, M.S.W. Ph. D.,
Boys' Farm & Training School,
Shawbridge, Québec
Tél.: (514) 224-2921.**



CENTRE LOCAL
DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES

DE HULL

45, rue Ducharme
Hull (Québec)

**DIRECTEUR(TRICE)
GENERAL(E)**

Fonctions:

- Sous l'autorité du Conseil d'administration, voir à l'administration générale du CLSC.
- Responsable de la planification et de la conception des programmes définis selon les besoins des citoyens du milieu.
- Voir au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
- Diriger, coordonner et animer l'équipe de travail du Centre.
- Voir à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:

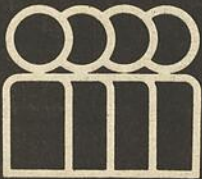
- Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent.
- Expérience de travail avec les groupes populaires.
- Connaissance du milieu.
- Connaissance de la Loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du CLSC.
- Expérience de coordination et/ou de direction des activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
- Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

Rémunération:

Selon la compétence et l'expérience du candidat, en conformité avec les échelles salariales du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 août 1976 à:

**Monsieur Serge Vallières
Président
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Qué.**



CENTRE LOCAL
DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES

DE HULL

45, rue Ducharme
Hull (Québec)

**ADJOINT
ADMINISTRATIF**

Fonctions:

- Sous l'autorité du directeur général:
- Participer à la préparation des prévisions budgétaires et des contrôles qui s'y rattachent conformément aux objectifs du C.L.S.C.
- Assurer la responsabilité de la tenue des livres et du règlement des comptes.
- Préparer les rapports financiers périodiques.
- Procéder aux achats et locations de biens et services.
- Accomplir toutes autres tâches pertinentes à ses fonctions.

Exigences:

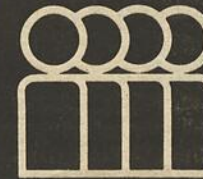
- Diplôme en sciences commerciales ou administratives ou équivalent.
- Expérience en administration, préférablement dans le réseau des affaires sociales.
- Aptitude à travailler en équipe.

Rémunération:

Selon les normes du M.A.S. en tenant compte de la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 au:

**Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Qué.**



CENTRE LOCAL
DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES

DE HULL

45, rue Ducharme
Hull (Québec)

**COORDONNATEUR(TRICE)
SANTE**

Fonctions:

- Sous l'autorité du directeur général:
- Elaborer et mettre en place des programmes de santé, en collaboration avec son équipe.
- Coordonner et contrôler les activités administratives et professionnelles des membres de son équipe.
- Voir à l'évaluation du personnel de son secteur.
- Participer aux discussions de cas, en collaboration avec les autres secteurs.
- Participer au Comité de coordination.

Exigences:

- Diplôme universitaire en sciences de la santé ou scolarité et expérience équivalentes.
- Expérience pertinente en santé communautaire.
- Connaissance du réseau des affaires sociales.
- Capacité de travailler en équipe.

Rémunération:

Selon les normes du M.A.S., en tenant compte de la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 au:

**Directeur général
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Qué.**

Carrières
et
Professions...

35¢ la ligne agate

LA COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE DE LA LIÈVRE
requiert les services
D'UN DIRECTEUR
(homme ou femme)
pour une école élémentaire

Critères: (P.A.S. DOC. 1er janvier 75-5-2-10)

- 1—L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministère
- 2—Une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité
- 3—Une expérience de cinq (5) ans comme enseignant ou professionnel dont au moins trois (3) ans comme enseignant
- 4—Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre techniques et administratifs

Date d'entrée en fonction:

Le plus tôt possible

Salaires: Bénéfices marginaux: selon P.A.S. du M.E.Q.

Faire parvenir curriculum vitae le ou avant le 23 juillet '76 à:

Directeur du personnel
C.S.V.L.
146 a) rue MacLaren est
Buckingham, Québec
(819) 986-5942

CONCOURS Do 2-76



OFFRE D'EMPLOI
CENTRE COMMUNAUTAIRE
JURIDIQUE DU NORD-OUEST

EMPLOI: AVOCAT

LIEU DE TRAVAIL: Rouyn, Abitibi

EXIGENCE: Expérience si possible

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 août 1976 au:

Directeur général,
Centre Communautaire Juridique
du Nord-Ouest,
133 - 1ère avenue Ouest,
AMOS, Abitibi J9T 1V1
Tél.: 819-732-5215



L'UNION RÉGIONALE DE
MONTREAL DES CAISSES
POPULAIRES DESJARDINS

L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins recherche un candidat d'expérience pouvant assumer, au sein du Service des Communications, toutes les responsabilités et relever tous les défis rattachés aux fonctions du:

CONSEILLER EN PUBLICITÉ

LE POSTE:

Le conseiller en publicité conçoit des programmes ayant trait à la publicité, s'occupe de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des programmes publicitaires pour les 334 Caisses affiliées à l'Union régionale; il conseille les dix secteurs géographiques de l'Union et prépare des dossiers sur les besoins des Caisses en ce domaine. Il prépare des instruments de présentation et de sensibilisation dans ce champ d'activité. Il analyse régulièrement l'évolution des diverses publicités concernant les services offerts par les Caisses populaires affiliées.

LE CANDIDAT:

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire de premier cycle en administration, option marketing, et un minimum de trois (3) ans d'expérience tant en administration qu'en publicité. Une expérience plus grande pourra toutefois compenser l'absence de diplôme universitaire. Doté de fortes capacités d'analyse, le candidat devra faire preuve d'autonomie, de créativité et de facilité de communication tant orale qu'écrite. Il possède de plus un jugement sûr et doit être persuasif. Une certaine connaissance du milieu coopératif serait un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Nous offrons un traitement proportionnel à l'envergure du poste à combler ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 juillet à l'attention de Marc Beauchesne, agent de personnel, Service du Personnel, Union régionale de Montréal, 1 Complexe Desjardins, Case Postale 35, Succursale Desjardins, Montréal, Québec.



LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DU GOLFE

ADJOINT AU
RÉGISSEUR DES
SERVICES DU TRANSPORT

LIEU DE TRAVAIL: Polyvalente Jean du Nord, Sept-Îles.

NATURE DU TRAVAIL:

L'adjoint au régisseur des services du transport assiste le régisseur dans l'élaboration et l'application des politiques de la Commission concernant le transport des étudiants. Il l'assiste également dans les domaines suivants ou encore, est responsable de l'un ou de plusieurs de ceux-ci: l'analyse des besoins, la programmation des circuits, la préparation et le contrôle des contrats, l'entraînement et la surveillance des chauffeurs d'autobus scolaires, la sécurité des élèves transportés, etc... Il dirige et évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit tout autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

Diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou avec option appropriée.
5 années d'expérience pertinente.

ENTRÉE EN FONCTION: Début d'août

RÉMUNÉRATION:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

CHANTAL MARTEL-BELAND,
Service du Personnel,
30, rue Comeau
Sept-Îles, Qué.

FIN DU CONCOURS: le 20 juillet 1976



C.L.S.C. CHATEAUGUAY
recherche

DEUX (2) INFIRMIERS(ES)
SOINS À DOMICILE

FONCTIONS:

- Identifier les besoins de santé (médico - psycho - sociale).
- Contribuer aux méthodes de diagnostic.
- Prodiguer et contrôler les soins infirmiers requis.
- Promouvoir la santé et la prévention.
- Renseigner et informer sur les problèmes d'ordre sanitaire.

EXIGENCES:

- Intérêt pour un travail axé sur une approche globale, personnalisée et communautaire.
- Diplôme d'infirmière ou d'infirmier autorisé.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais (essentiel).
- Automobile (obligatoire).

RÉNUMÉRATION:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

DATE LIMITE:

Le 27 juillet 1976.

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Denis Lemieux
Directeur, Services Administratifs
C.L.S.C. Châteauguay
101 rue Lauzon, Châteauguay.

Commission Scolaire de
Chapais-Chibougamau

OFFRE D'EMPLOI

La Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau est à la recherche d'un:

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
EN ENFANCE INADAPTÉE

Nature du travail:

Le conseiller pédagogique en enfance inadaptée est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle. Il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Conditions de travail:

Telles qu'établies par la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Qualifications requises:

De préférence, posséder un diplôme universitaire-terminal de 1er cycle en enfance inadaptée.

Entrée en fonction:

Le candidat choisi entrera en fonction le 1er septembre 1976

Inscription:

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 août 1976, à 16:30 heures, à l'adresse suivante:

M. Rénald Sylvain,
Directeur du Personnel
Commission Scolaire
Chapais-Chibougamau
596, 4e Rue
Chibougamau, Québec.



SIDBEC-DOSCO

DIRECTEUR - SERVICE LINGUISTIQUE

Sidbec-Dosco, filiale de Sidbec (la sidérurgie québécoise), recherche un directeur pour son service linguistique. Lieu de travail: bureaux administratifs à Montréal.

LES FONCTIONS

Le titulaire relève de l'adjoint du président et dirige une équipe de rédacteurs-traducteurs.

Il révisé les traductions faites par les membres du service et apporte aux traducteurs l'assistance requise. Il procède à des recherches terminologiques et produit des lexiques de façon à assurer l'uniformité de la langue utilisée dans la compagnie. Il approuve du point de vue linguistique les manuels d'opération et les plaques signalétiques pour tous les projets d'expansion de la compagnie. Le directeur du service linguistique est également responsable de l'application des politiques linguistiques établies par l'administration. Il doit porter une attention particulière à la qualité de français utilisé dans les publications de l'entreprise et à la promotion du français comme langue de communication.

LES QUALIFICATIONS

Nous recherchons un professionnel de métier, diplômé universitaire en traduction, ou avec l'expérience équivalente, possédant de préférence une formation technique. Il doit avoir d'excellentes aptitudes à la communication, un esprit d'équipe et des qualités de chef.

Traitement selon les qualifications et l'expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez envoyer, d'ici le 15 septembre, votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Sidbec-Dosco
507, Place d'Armes
C.P. 249
Montréal H3C 2S6

Discretion assurée.

CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE

CENTRE HOSPITALIER:
SOINS DE COURTE DURÉE
SPÉCIALISÉS: 320 LITS

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Le directeur général a toutes les fonctions et pouvoirs définis à l'Article 70 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux Chapitre 48-1971 amendée Chapitre 42-1974. Entre autres, il planifie, coordonne, dirige et contrôle les activités du Centre hospitalier. Sous l'autorité du Conseil d'administration, il voit à la préparation du budget et assume la responsabilité d'un système efficace de gestion. Il assure la mise en oeuvre des résolutions du Conseil dont il fait partie.

EXIGENCES:

—Doit posséder un diplôme universitaire en sciences administratives ou l'équivalent.

RÉMUNÉRATION:

—Selon les normes du Ministère des affaires sociales:
—Minimum: \$21,896.00 Maximum: \$30,865.00

INSCRIPTION:

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 août 1976 à l'adresse suivante:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE,
Madame Lucille D. Roberge,
Secrétaire,
Case Postale 1200,
JONQUIÈRE, QUÉ.

CHEF ESTIMATEUR

DÉFI:

Le candidat recherché prendra charge de l'ensemble du service de l'estimation des divers contrats.

EXIGENCES:

Le candidat choisi sera diplômé en génie civil et possèdera une bonne expérience dans le secteur de la voirie. Il fera preuve aussi d'entregent dans ses rencontres avec la clientèle.

CONDITION:

*Salaire intéressant est offert au candidat choisi.
Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à:*

C.P. 555
Station Outremont,
Outremont, P.Q.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

LE POSTE:

Cadre chargé, sous l'autorité du directeur général, du secteur de la planification des services sociaux et de santé au CSSSO conformément à l'article 16 de la loi sur les services de santé et services sociaux (L.Q. chap. 48)

NATURE DE LA FONCTION:

Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux conseils en matière de planification et de programmation dans le but d'assurer la complémentarité et la continuité des services dans la région.

ATTRIBUTIONS:

Assure la réalisation de recherches socio-économiques et/ou socio-sanitaires pour la région desservie.

Assure l'analyse et l'identification des besoins en services de santé et en services sociaux.

Assure l'élaboration des plans quinquennaux de santé et de services sociaux.

Assure l'élaboration de programmes; suscite la mise en place de services communs et l'échange de services; suggère l'élimination des doublons et la répartition adéquate des services de la région.

Assure aux établissements l'assistance et les conseils dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement des services. S'assure de la diffusion dans la région de l'information relative aux données socio-sanitaires et socio-économiques.

EXIGENCES:

—Formation universitaire en gestion, en économique, en planification régionale ou dans une discipline connexe.

—Aptitudes à la recherche, à la conceptualisation et au travail en équipe.

—Au moins trois années d'expérience à un poste de responsabilité dans un organisme de services sociaux, santé ou connexe.

—Capacité de se déplacer dans la région de l'Outaouais.

TRAITEMENT:

—Entre 17,897. et \$25,229. (échelles de 1975; pour 1976, ajouter au moins 10%) selon qualifications et expérience.

LIEU DE TRAVAIL:

Hull

FIN DU CONCOURS:

Vendredi le 30 juillet 1976 à minuit.

Veillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Jean-Bernard Guindon
Directeur Général
CSSSO
4, rue Georges-Bilodeau
Hull, (P.Q.).
J8X 1V2

CLAIR FOYER INC.

POSTES À COMBLER:

1. PSYCHOLOGUE

Lieu:

Amos.

Fonctions:

—Procéder à des évaluations psychologiques.
—Participer aux comités d'étude de cas.
—Participer à l'élaboration des plans de réadaptation.
—Agir comme personne-ressource auprès des éducateurs.

Exigence:

Détenir une maîtrise en psychologie.

Fin du concours: 16 août 1976.

2. ÉDUCATEURS (TRICES)

Lieu:

Amos et Dubuisson (Pavillon Lamy).

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur des Services de Réadaptation, les candidats participeront, à l'intérieur d'une équipe d'éducateurs et de concert avec des consultants multidisciplinaires, au traitement rééducatif des enfants.

Exigences:

Détenir un diplôme d'étude collégial en technique d'éducation spécialisée (ou l'équivalent) ou encore être disposé à se perfectionner dans ce domaine.

Fin du concours: 16 août 1976

Les Rémunérations pour ces 2 postes sont conformes aux échelles professionnelles admises par le Ministère des Affaires sociales.

CLAIR FOYER INC.,
Service du Personnel,
C.P. 155,
Amos, P.Q.
J9T 3A6

CENTRE HOSPITALIER JONQUIÈRE

CENTRE HOSPITALIER:
SOINS DE COURTE DURÉE
SPÉCIALISÉS: 320 LITS

DIRECTEUR DES FINANCES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur général, il est responsable:

—du fonctionnement, du contrôle de la direction des finances
—de la préparation et de l'analyse des Etats Financiers
—de l'étude et de l'amélioration des systèmes comptables
—de la préparation et du contrôle du budget.

EXIGENCES:

—Etre détenteur d'un diplôme universitaire spécialisé en comptabilité ou en administration hospitalière (C.A. ou M.A.H.). Posséder une expérience de trois (3) ans dans un poste de Direction.

RÉMUNÉRATION:

—Selon les normes du Ministère des affaires sociales:
—Minimum: \$17,405.00 Maximum: \$24,536.00

INSCRIPTION:

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 1976 à l'adresse suivante:

Monsieur Philippe Tremblay
Directeur général par intérim
Centre Hospitalier Jonquière
Case Postale 1200
Jonquière, P.Q.
Sujet: Poste Directeur des finances

CARRIÈRES & PROFESSIONS



POSTES A COMBLER ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS, SÉNÉGAL

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International, est à la recherche de candidats pour remplir les postes suivants à l'École Polytechnique de Thiès au Sénégal.

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période de deux ans.

POSTES DE PROFESSEURS

- chimie physique
- génie civil (structures et béton armé)
- génie civil (voirie, mécaniques des sols, sciences des matériaux)
- génie industriel (contrôle de la qualité, étude du travail, procédés de fabrication)
- dessin industriel

Les candidats devront posséder au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 2 août 1976 au

Directeur du Projet
de l'École Polytechnique de Thiès
École Polytechnique de Montréal
Case Postale 6079 — Succursale "A"
Montréal, Québec (H3C 3A7)



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

ENSEIGNANTS

pour l'année scolaire 1976-77

POLYVALENTE MANICOUTAI A SEPT-ILES (Secondaire III, IV et V)

- Formation humaine et chrétienne 6 postes
- Physique et mathématique (secteur anglais) 1 poste
- Équipement motorisé 2 postes
- Hydrothermie (soudure) 1 poste
- Mécanique ajustage 2 postes
- Electrotechnique 1 poste
- Diésel 1 poste
- Dessin technique 2 postes
- Anglais (secteur professionnel) 3 postes

POLYVALENTE JEAN DU NORD A SEPT-ILES (ENFANCE INADAPTÉE)

- Anglais 1 poste
- Matières académiques (sciences) 2 postes
- Matières académiques (français et mathématique) 2 postes
- Cathéchèse et arts plastiques 1 poste
- Stage-iat 4 postes

SECONDAIRE I ET II

- Cathéchèse 3 postes
- Anglais 1 poste
- Arts plastiques 1 poste

EXIGENCES: Détenir une qualification légale du Ministère de l'Éducation.

Toutes les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

CHANTAL MARTEL-BELLAND,
Service du Personnel,
30 rue Comeau,
Sept-Iles, Qué.

SECONDAIRE I ET II ÉCOLE TORTELLIER DE PORT CARTIER

- Sciences religieuses (secondaire III et IV) 1 poste
- Arts plastiques et géographie 1 poste
- Initiation à la technologie 1 poste
- Initiation aux sciences physique et anglais 1 poste

ÉCOLE MONSEIGNEUR LABRIE DE HAVRE ST-PIERRE

- Initiation aux sciences physique et biologie 1 poste
- Chimie et physique 1 poste
- Anglais 1 poste
- Arts plastiques et français 1 poste
- Musique 1 poste

CENTRE ÉDUCATIF DE FERMONT

- Géographie et histoire 1 poste
- Chimie et physique 1 poste
- Biologie et écologie 1 poste

ÉCOLE NOTRE-DAME DE SCHEFFERVILLE

ENFANCE INADAPTÉE - MATIÈRE ACADÉMIQUES (GARÇONS)

- Physique et mathématique 1 poste
- Géographie et histoire 1 poste



La Commission Scolaire Champlain, dont le siège social est situé dans la ville de Gatineau, (région du sud-ouest du Québec, et qui dessert une clientèle de plus de 6000 élèves, suite à une restructuration de ses services, recherche des candidatures pour les postes suivants:

DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS (D-1)

ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services éducatifs comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources orientés vers l'enseignement, l'apprentissage et la formation des étudiants.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.

DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL (D-2)

ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services du personnel comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel et comprend habituellement le recrutement et la sélection du personnel, les relations de travail, l'évaluation et le perfectionnement.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en relations industrielles ou en administration (option personnel).
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (D-2)

ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services financiers comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et comprend habituellement la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations, comptes, les analyses financières.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales ou en administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT (D-2)

ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur des services de l'équipement comporte la responsabilité de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion de l'équipement et comprend habituellement l'entretien préventif, physique et ménager, la protection des biens meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires (transport, alimentation), les équipements communautaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en génie, architecture ou administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT

Conformément à la Politique Administrative et Salariale du M.E.Q. pour 1976-77

D-1	minimum \$19,008.	maximum \$31,616
D-2	minimum \$18,618.	maximum \$29,876.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

INSCRIPTION

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 juillet 1976, sous plis confidentiel à:

Monsieur le directeur général,
Commission Scolaire Champlain,
Case postale 8,
Gatineau, Secteur Pointe-Gatineau.

N.B.: La Commission examinera toute candidature ne répondant pas aux qualifications minimales.

Pour information supplémentaires, veuillez composer le numéro (819) 770-6063



PROGRAMME D'ETE 1976

MIAMI BEACH A PARTIR DE **\$221.00**

DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES

PRIX PAR PERSONNE PERS. PAR CHAMBRE	1 SEM.					2 SEM.				
	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF.	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF.
SUN CITY	269.	229.	221.	221.	169.	349.	279.	259.	249.	189.
CASTAWAYS	309.	249.	229.	221.	169.	439.	319.	279.	259.	189.
TAXE ET SERVICE	7.	7.	7.	7.	3.50	11.	11.	11.	11.	5.50

CUISINETTE SEULEMENT \$20 PAR CHAMBRE SEM.

puerto rico!

A PARTIR DE **\$269.00**

SAN JUAN

DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS

PRIX PAR PERSONNE PERS. PAR CHAMBRE	1 SEM.					2 SEM.				
	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF.	1 P.	2 P.	3 P.	4 P.	ENF.
REGENCY	329.	289.	279.	269.	269.	439.	349.	319.	299.	269.
DA VINCI	339.	299.	289.	—	269.	449.	369.	339.	—	269.
DIPLOMAT	339.	299.	289.	—	269.	449.	369.	339.	—	269.
CONDADO HOLIDAY INN	399.	329.	309.	289.	269.	579.	419.	379.	359.	269.
TAXE ET SERVICE	9.	9.	9.	9.	4.50	15.	15.	15.	15.	7.50

CUISINETTES — HÔTEL REGENCY SEULEMENT

Incluant: Hôtel - transferts - petit déjeuner - Continental - vol aller-retour par jet Québecair.

ACAPULCO!

A PARTIR DE **\$310.00**

DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES SUR **AEROMEXICO**

PRIX PAR PERSONNE PERS. PAR CHAMBRE	1 SEM.				2 SEM.			
	1 P.	2 P.	3 P.	ENF.	1 P.	2 P.	3 P.	ENF.
MOTEL IMPALA	399.	319.	310.	199.	469.	389.	379.	219.
LAS TERRAZAS	399.	319.	310.	199.	469.	389.	379.	219.
CLUB DEL SOL	409.	329.	319.	199.	479.	399.	389.	219.
LA PALAPA	489.	399.	389.	199.	689.	539.	509.	219.
TAXE ET SERVICE	9.00 par sem./pers. sauf La Palapa 12.00 sem./pers.							
ARR. SPECIAUX	CUISINETTES -				- CLUB DEL SOL			

En guise de vacances, pourquoi pas du théâtre, de la musique et des musées?

par Claude Lemieux

Cet été les touristes auront du choix, l'air vivifiant des Rocheuses, en Alberta, une plage au soleil sur nos côtes de l'Atlantique ou, si cela leur dit, "le Songe d'une nuit d'été" à Stratford-sur-Avon.

Il y aura des tournées organisées pour toutes les bourses et pour tous les goûts. Mentionnons, en particulier, un voyage organisé de six jours à l'intention des amateurs de spectacles. Le transport des voyageurs est assuré en autobus climatisé. Points d'intérêt: le Festival Shaw à Niagara-sur-le-lac, le Festival Shakespeare à Stratford et le Théâtre estival de Muskoka dans le pittoresque district de Muskoka.

Le choix des spectacles et des pièces varie selon la date des départs de Toronto ou d'Ottawa. Outre des spectacles classiques de qualité, cette tournée offre des visites aux galeries d'art et quelques jours de vacances agréables dans la région des lacs de Muskoka et ... les chutes de Niagara.

Partant de Toronto, vous visiterez le New Hamilton Place Theatre à Hamilton au cours de la première journée du voyage. Il y aura même une visite guidée dans les coulisses où vous pourrez vous rendre compte de ce qui se passe derrière la scène.

Dans ce théâtre, chaque paire de sièges a son écouteur privé.

Avant de poursuivre la route vers Niagara Falls, vous aurez le temps de visiter les nombreuses boutiques et les galeries d'art du Hess Village.

L'hôtel réservé à Niagara Falls est à quelques minutes seulement de Niagara-sur-le-Lac, centre du Festival Shaw. La plupart des participants y verront "Mrs. Warren's Profession", une pièce bien connue de Bernard Shaw et l'autre groupe, "The Admirable Crichton" de J.M. Barrie.

Kate Reid et Barry Morse sont les protagonistes de "Mrs. Warren's Profession"; Barry Morse dirige "The Admirable Crichton".

Le prix du voyage comprend vos billets pour le Festival Shaw, le Festival de Stratford et le Théâtre d'été de Muskoka, l'entrée au Fort George à Niagara-sur-le-Lac et à d'autres points d'intérêt, une croisière sur le lac, votre logement et la plupart des repas. Le prix varie de \$240 à \$300 selon l'hôtel.

Vous passerez deux jours à Stratford, probablement les deux journées les plus intéressantes du voyage.

Cet été, le Festival Theatre compte à son répertoire "Antony and Cleopatra", "Measure for Measure" et "A Midsummer Night's Dream"; au Avon Theatre, on donnera "Hamlet", "The Tempest", "The Book of Eve" et "The Importance of Being Earnest". Votre voyage vous permet de voir une pièce à chaque théâtre.

Le Stratford Festival a connu des débuts modestes en 1953; à cette époque, les pièces se jouaient sous une vaste tente, mais depuis on a construit le moderne Festival Theatre. L'Avon Theatre, plus ancien, n'est jamais en relâche.

A Stratford, les amateurs de théâtre de toutes les provinces du Canada, des Etats-Unis et de 50 autres pays, au moins, ont pu admirer de célèbres acteurs comme Alec Guinness, Irene Worth, James Mason, Mavor Moore, Lorne Greene, Jean-Louis Roux, William Shatner, Christopher Plummer, Julie Harris et bien d'autres.

Le monde de la musique classique aussi y a envoyé ses ambassadeurs, Jon Vickers, Isaac Stern, E. Power Biggs, Jose Iturbi, Yehudi Menuhin et bien d'autres et, pour les représentants de la musique populaire, citons Duke Ellington, Gordon Lightfoot et Benny Goodman, entre autres.

La Rothmans Art Gallery, à Stratford, expose des oeuvres d'artistes canadiens et étrangers et une section y est réservée aux costumes, objets et maquettes du Stratford Theatre. Point d'intérêt non moins prisé des touristes: les répliques de 40 édifices renommés de Stratford-sur-Avon, en Angleterre, no-

tamment la maison où est né Shakespeare, le cottage d'Ann Hathaway et la Guild Chapel.

Vous passerez la quatrième et la cinquième nuit de ce voyage organisé dans un hôtel situé sur les rives du Lac des Baies, où vous vous rendrez pas une route pittoresque du district de Muskoka.

Le séjour au Lac des Baies est consacré au loisir, golf, tennis, baignade ou repos. Le deuxième jour, une croisière est prévue pour l'après-midi et une représentation des Muskoka Players terminera le programme.

Au cours de votre sixième journée de voyage, un arrêt est prévu au musée littéraire et historique d'Orillia dans la résidence d'été de Stephen Leacock, auteur et humoriste canadien. Votre dernier arrêt avant le point de destination finale sera Peterborough, petite ville de 56,000 habitants, située à 80 milles de Toronto.

Cette ville se trouve sur la voie navigable du Trent-Severn reliant le Lac Ontario à la Baie Georgienne et vous y verrez l'écluse hydraulique la plus haute du monde, qui s'élève à 65 pieds.

A leur point de destination final, que ce soit Toronto ou Ottawa, nos amateurs de théâtre pourront encore visiter la ville et aller au théâtre.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les Travelway Tours - Ontario Show Tours auprès de votre agent de voyage local. Pour tout renseignement sur le tourisme au Canada, écrivez à l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Ottawa, Canada K1A 0H6.

Visitez l'Europe...



EN... AUTOMOBILE

ou en

EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez

une automobile neuve,

hors taxes

Grand choix de

RENAULT - VW - CITROËN

FIAT - SIMCA - PEUGEOT

VOLVO - MICRO-BUS - ETC...

Kilométrage illimité

Assurance internationale

Permis de conduire international etc.

Réservations billets - Batou - Avion

ITINÉRAIRES routiers gratuits

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN

DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

Permis

No - 50291

Pour les Montréalais friands de nature: la région Lanaudière

Devant la presse montréalaise, récemment la Chambre de commerce de la cité et du district de Joliette et le C.R.D. Lanaudière ont lancé le guide touristique de la région Lanaudière.

Il s'agit d'une brochure d'informations sur les attraits qu'offre cette région du nord de Montréal à tous les Montréalais friands de grande nature.

Quatre circuits proposés

La brochure, de belle présentation, nous rappelle la tenue des compétitions de tir-à-l'arc, sur un des plus beaux sites en Amérique du Nord.

Elle propose aux visiteurs quatre circuits à travers la région dont la distance moyenne de Montréal ne dépasse pas 50 milles.

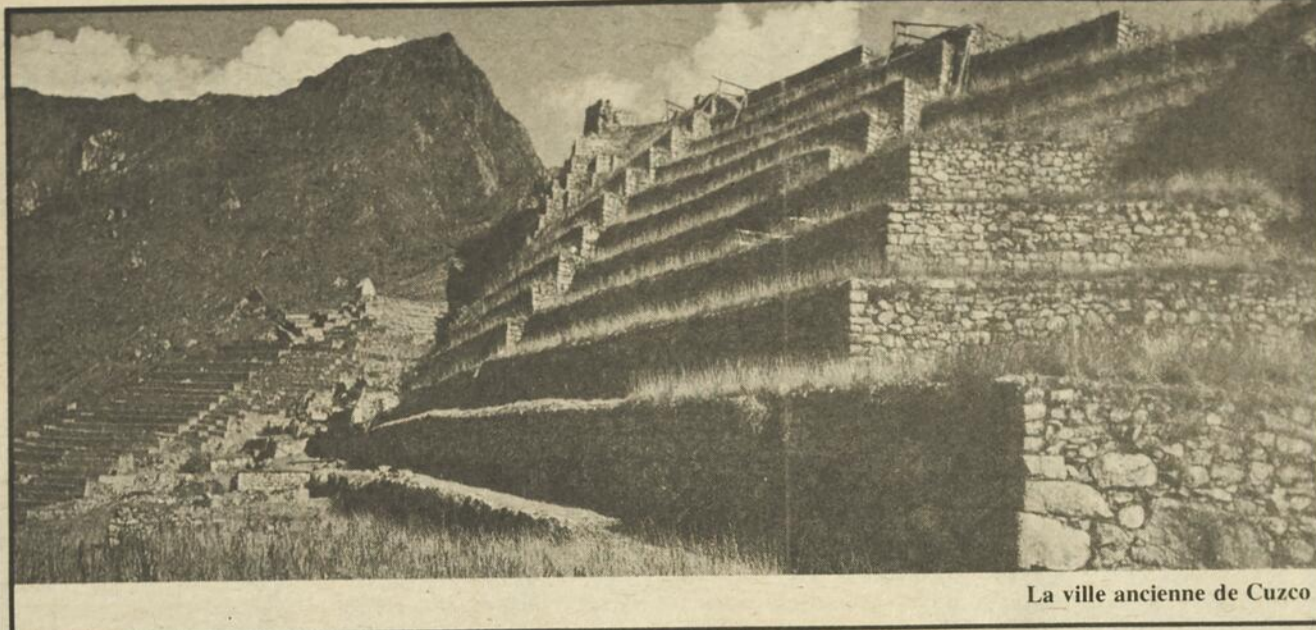
Des grilles permettent de prendre connaissance rapidement des attraits, équipements et activités qu'offre cette région de Lanaudière. Des cartes indiquent aux visiteurs les circuits intéressants à effectuer et le réseau routier à utiliser.

C'est ainsi que le visiteur se retrouvera sur "La route des Acadiens" ou "Au royaume de la chasse et de la pêche" ou "Sur le chemin du roi" ou enfin "Au pays du Portage".

Réalisée avec la collaboration de nombreux organismes de la région, cette brochure s'adresse principalement aux Montréalais.

Dépôt de la brochure

Toute personne intéressée à se procurer le guide touristique de la région Lanaudière n'a qu'à s'adresser à la Librairie René Martin, 598 St-Viateur, Joliette; à la Chambre de commerce de Joliette, a/s M. J.C. Héту, C.P. 195, Joliette; au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 2 Place Ville-Marie, Montréal ou au 12 rue Ste-Anne, Québec, ou encore à l'aéroport Mirabel.



La ville ancienne de Cuzco

Pérou: aurait-on retrouvé la ville d'or de Vilcabamba?

par Brian Mooney

LIMA (Reuter) — A-t-on retrouvé la cité perdue. Vilcabamba, dernier refuge de l'Inca Tupac Amaru avant la chute de son empire face aux conquistadores au XVIe siècle? Un historien qui vient d'entreprendre une longue expédition à travers la jungle péruvienne l'affirme et est prêt à le prouver.

Le Dr Edmundo Guillen, spécialiste péruvien de civilisation inca, est persuadé qu'il a réussi à localiser ce qu'il croit être Vilcabamba, enfouie sous la jungle en plein coeur de l'Espirito Pampa, la Plaine sainte, dans le sud-est du Pérou. Mais d'autres avant lui avaient cru eux-aussi découvrir le dernier bastion de la civilisation inca.

Autant que l'on sache, l'empire a eu trois capitales successives. Cuzco, capitale somptueuse dominée par son célèbre temple du Soleil où était "hébergée", entourée de faste, la momie de l'Inca après sa mort, puis Quito et enfin Vilcabamba.

Elle était à ce point réputée pour ses plaisirs que les Espagnols l'avaient bap-

tisée "l'université des idôlâtries". Or, depuis ce jour de 1572 qui a vu la défaite finale des Incas face aux Espagnols, elle a disparu de la carte du Pérou. Après la destruction de l'empire, il est probable qu'elle fut abandonnée à la jungle (Ankhor Wat) péruvienne, ensevelie sous les fromagers géants.

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les recherches reprirent vraiment, aiguillonées par une légende tenace transmise oralement par les descendants des Incas qui veut que le fabuleux trésor des Incas s'y trouve encore caché quelque part.

En 1911, la fortune paraît sourire aux chercheurs. Un jeune Américain Hirman Bingham, annonce avoir découvert une ville qui, par sa splendeur, pourrait bien être la cité perdue. Il en est convaincu. Or, c'est Machu Picchu, cité Inca perchée au bord d'un précipice, qui est aujourd'hui une des grandes attractions touristiques du Pérou. Bingham ne veut rien savoir. Pour lui, Machu Picchu et Vilcabamba ne sont qu'une seule et même ville, certitude qu'il réaf-

firme dans un livre paru en 1951 intitulé "La cité perdue des Incas".

Une certitude?

D'autres historiens cependant ont des doutes et remarquent qu'en dépit de la splendeur de Machu Picchu, son architecture et son emplacement géographique ne cadrent pas avec la description de Vilcabamba faite par les conquistadores après la conquête.

D'après les comptes rendus de l'époque, Vilcabamba se trouverait au centre d'une riche vallée large de six kilomètres et longue de trois. Ceci a conduit l'explorateur américain Gene Savory et l'historien canadien John Hemming à penser que les ruines se trouvant dans la Plaine sainte, à 80 kilomètres de Machu Picchu, étaient en fait celles de la cité perdue. Le Dr Edmundo Guillen partage leurs vues et a commencé des recherches dans la plaine il y a une dizaine d'années.

"Un certain nombre d'explorateurs, dont Bingham, ont visité les ruines d'Espirito Pampa, mais au-

cun d'eux ne disposait de tous les éléments du puzzle. Ils ne disposaient pas de l'ensemble des données historiques leur permettant de conclure que ces ruines étaient bien celles de Vilcabamba", déclare le Dr Guillen.

"J'ai depuis pris connaissance de tous les comptes rendus et j'ai effectué une expédition dans la plaine. Il n'y a pas de doute, Espiritu Pampa est bien Vilcabamba."

Bingham et les autres explorateurs ont apparemment été déçus par l'absence apparente de splendeur. "Mais ils oublient que les murs devaient être jadis couverts d'or et d'argent", fait-il remarquer. Son expédition, et celles qui l'ont précédée, n'ont mis à jour qu'une infime partie de la cité perdue.

"Le plus stupéfiant c'est que la ville est entièrement enfouie sous la jungle. Il faudra des années pour la dégager".

Il envisage de conduire une nouvelle expédition à Espiritu Pampa au cours du mois de juillet. A la question de savoir s'il croit à la légende du trésor caché, il répond: "On ne sait jamais".



On a profité de la tenue des compétitions olympiques de tir-à-l'arc à Joliette qui se tenaient à partir du 12 juillet 1976 pour lancer le guide touristique de la région Lanaudière.

A moins d'une heure de Montréal, le visiteur pourra à l'aide de ce guide, visiter les belles fermes dans la plaine agricole, les maisons et les églises datant des 18 et 19ième siècles, les ponts couverts, les musées d'art, les chutes et les endroits magnifiques de villégiature.

Adventure tours

WEST END — BAHAMAS

7 JOURS À PARTIR DE

\$289

PAR PERSONNE 2 PAR CHAMBRE

Votre séjour d'ADVENTURE TOURS comprend:

● Transport aérien aller-retour de Montréal ● Repas complémentaires et service de bar en vol ● Transferts aller-retour de l'aéroport à l'hôtel. Chambre avec air conditionné au fameux Grand Bahama Hotel & Country Club ● Cocktail de bienvenue ● Petit déjeuner quotidien ● Six repas-buffet (chaud et froid) au restaurant Out Island ● Tennis illimité ● Golf illimité sur un court comprenant 27 trous championnats ● Croisière à bord d'un bateau à auvent ● Cocktail bienvenue et cocktail sur place ● Service d'un guide bilingue d'ADVENTURE TOURS.

Qu'y a-t-il d'autre à payer?

La taxe canadienne de départ de \$8.00 par personne. La taxe bahamienne d'aéroport de \$3.00 par personne. Plus les taxes et service de l'hôtel de \$20.00 par personne (10.00 pour enfants en bas de 12 ans).

VOYAGES

TRAVELAIDE LTEE

PERMIS 50280

MONTREAL

CENTRE-VILLE
1010 ouest, STE-CATHERINE
METRO PEEL
861-7272

LES GALERIES
NORMANDIE
2634, De SALABERRY
331-9971

PLAZA
ST-HUBERT
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-7755

CARREFOUR
MT-ROYAL
4454, St-Denis
Metro Mt-Royal
845-8225

AGE D'OR
METROPOLITAIN
911 est, Beaubien
Metro Beaubien
273-2581

les Voyageries

En ce samedi 17 juillet 1976

En ce samedi 17 juillet 1976, comme dirait le croupier, les jeux sont faits. Non pas les Jeux olympiques, bien sûr, puisqu'ils débutent ce jour d'hui, en ce samedi qui deviendra impérissablement historique... Non pas les Jeux olympiques, mais les jeux préliminaires, ceux du verbe, des promesses et des déceptions, et surtout ceux des dollars et du béton. Maintenant, hip! hip! hurra! Montréal est de nouveau sur la "mappe", est redevenue le focus des intérêts des hommes de ce monde.

Mais à quoi bon?

Pierre Saint-Jean, haltérophile québécois qui représentera le Canada aux Jeux, ne croit pas, à en lire l'interview qu'il a accordée au magazine *Loisir-Plus* (juillet-août 1976), que les Jeux olympiques soient faits pour les athlètes: "Quant à moi, les Olympiques m'ont toujours apparus être un "show" pour les

hommes de grandeur (...). C'est tout le temps la même routine: les VIP viennent regarder le show et les athlètes donnent le show (...). Je souhaiterais que les Jeux soient plus axés sur l'athlète, qu'on en fasse pas seulement un "performer" qu'on appelle quand c'est son tour de monter sur le plateau. Je voudrais que ce soit plus simple, plus amical. C'est une compétition, d'accord, mais entre nous, entre les athlètes et non un spectacle pour tout le monde."

Quant à l'homme de la rue, il s'est fait une petite idée de l'idéal olympique. (Il faut dire que les querelles qui ont opposé à maintes reprises les associations ou fédérations sportives québécoises aux associations ou fédérations dites "nationales" que les chicanas politiques chinoises, sud-africaines, néo-zélandaise, tanzaniennes ou autres l'ont passablement aidé à ce propos). Et, s'il sait qu'il aura l'avantage de voir ces

Jeux sur les lieux mêmes des compétitions ou qu'il a l'assurance de pouvoir les suivre à la télévision sans risques d'interruption de retransmission, il sait également que la note à payer sera lourde et que les équipements et services que celle-ci aura permis d'acquérir ne correspondront jamais à l'ampleur des sommes dépensées. Il le sait dans sa réalité de payeur de taxes. Et ce n'est pas l'idéal olympique commandité par Coca-Cola, les brasseries et les grands magasins qui le convaincront du contraire.

Oui, à quoi bon?

Mais, ô gens à courte vue et de peu de foi, au tourisme, voyons! Puisque, comme l'Expo '67, les Jeux olympiques nous ont mis sur la "mappe" universelle. Puisqu'en plus de promouvoir la fraternité et la compréhension humaines, puisqu'en plus de servir la cause du sport, les Jeux olympiques auront permis au Québec et à Montréal de drainer durant quelques jours sinon quelques semaines des milliers d'athlètes, de supporters, de spectateurs et conséquemment de touristes. Puisque, grâce à ce coup d'éclat, Montréal sera devenue pour plusieurs années et même décennies une des grandes destinations touristiques du monde. Et, entre nous et la boîte à bois, vous savez très bien que l'idéal olympique se situe là.

Les jeux sont faits

par
Normand
Cazelais



Or, il faut convenir qu'à court terme les résultats sont loin d'être reluisants et ne semblent pas, non plus, annoncer un avenir immédiat plus brillant. Je n'en veux pour preuve que le papier que signait le confrère Pierre Vincent de

il nous y apprenait que les hôtels, motels, restaurants, tours de ville et autres accusent depuis le mois de mai des baisses de clientèle allant de 15 à 60%.

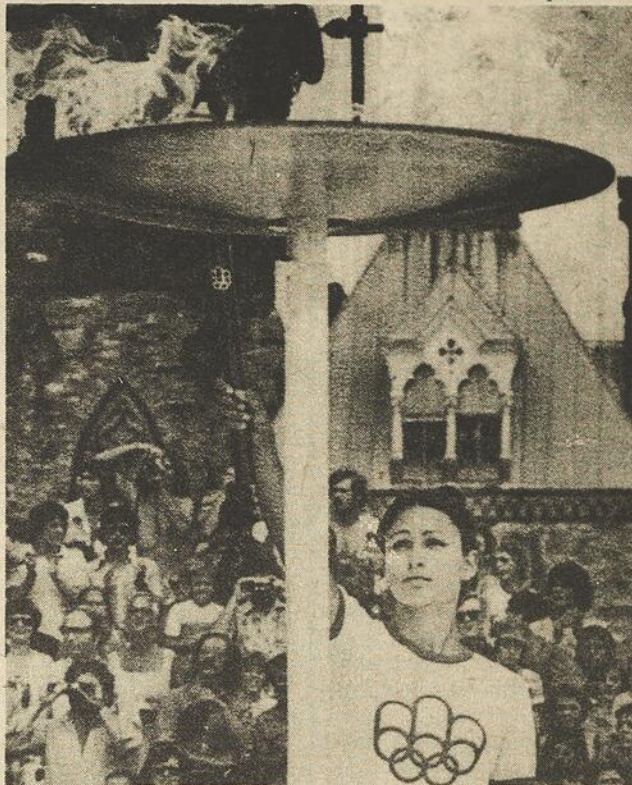
Comme le soulignait Vincent, plusieurs raisons circonstancielles peuvent

nombre de chambres disponibles. Mais rien n'indique qu'assurément ces raisons ne seront que circonstancielles et qu'elles ne joueront pas durant une longue période: rien n'indique en effet que l'aura des Jeux olympiques permettra à Montréal d'avoir raison dans les années à venir de ces raisons circonstancielles. Parce que, en termes de promotion touristique, les Jeux olympiques sont de l'improvisation tout comme le fut Terre des Hommes en relève à l'Exposition universelle de 1967.

Car, en ce domaine, la question à se poser est celle-ci: qu'y aura-t-il après les Jeux? Un autre spectacle de haute voltige, une autre démonstration de virtuosité? D'autres improvisations qui coûteront leur lot de millions?

J'aimerais bien voir sous les yeux une étude qui me démontrerait, preuves et chiffres à l'appui, en dollars actualisés et en données relativisées, ce que l'Expo '67, comparativement à d'autres facteurs d'attraction (comme, par exemple, le fait d'un milieu humain différent), a engendré durant les années subséquentes comme intérêt et fréquentation touristiques. Et je crois que la même étude devrait s'appliquer aux Jeux olympiques. On en apprendrait peut-être des choses surprenantes...

Mais les jeux sont faits..



La Presse sous le titre "A 4 jours des Jeux, le tourisme part mal".

Il nous apprenait qu'on qualifie un peu partout le début de la saison touristique montréalaise de cette année olympique de "désastreux", de "dramatique", de "catastrophique";

expliquer une telle situation: le bicentenaire américain, l'inflation, la peur de ne pas trouver de place à Montréal à cause des Jeux (ou de les trouver à un prix exorbitant), la construction récente de nouveaux hôtels à grande capacité qui a fait monter vertigineusement le

VOYAGES UNIK
1574 CH. CHAMBLY, LONGUEUIL
674-6273 OU 866-2951 PERMIS 50184

CUBA CET ÉTÉ \$369.
1 semaine:
Départs tous les dimanches

CET HIVER NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS ENREGISTREZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour Megano - Varadero
1 sem. ou 2 sem.

VENEZ RENCONTRER LES SPÉCIALISTES DE CUBA

MIAMI	1 sem. \$249. 2 sem. \$319.
PUERTO RICO	1 sem. \$289. 2 sem. \$349.
JAMAÏQUE	1 sem. \$339. 2 sem. \$339.
BARBADE	1 sem. \$299. 2 sem. \$399.

Pour cet hiver
CROISIÈRE-SÉJOUR SUR LE BRITANNIS
avec 1 semaine à
Puerto-Rico
À PARTIR DE \$609.
5 PORTS D'ESCALES
2 ITINÉRAIRES
*SUJET À APPROBATION GOUVERNEMENTALE

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez ainsi découvrir à votre famille les merveilles de l'EUROPE.

— DEUX FORMULES —

— Le plan AUTO VACANCES. (21 jours à 6 mois) Voiture neuve - Kilométrage illimité - Assurance tous risques sans déductible - Un forfait tout compris.
SIMCA CHRYSLER * RENAULT * CITROEN * PEUGEOT * V.W. * AUDI * FIAT *

— Le plan LOCATION

EUROPCARS — CAMPING-CAR

- Le plus vaste réseau EUROPÉEN à votre service
- Kilométrage illimité
- Plus de 9,000 véhicules disponibles.

Pour un excellent service à meilleur prix demandez à votre agence de voyage le catalogue:

AIR FRANCE — EUROP AUTO
EUROP AUTO — 5193 Côte des Neiges, Montréal
Nom..... Tél.:.....
Adresse..... Mon agence est.....
Me faire parvenir votre catalogue 1976 Permis N° 50493

RENAULT
SIMCA
VOITURE DE L'ANNÉE

Un groupe d'étudiants aide à transformer un vieux moulin en hôtel

PRAGUE — Un ancien moulin de la région frontalière tchèque entre la Bohême et la Moravie a été transformé en un joli hôtel de style ancien grâce à l'aide d'étudiants venus d'Angleterre, de Hollande, de Suède, d'Italie et de France et travaillant au camp de construction international de l'UNESCO près de Zdar nad Sazavou, à environ 90 milles au sud-est de Prague.

C'est le comité pour le développement du tourisme du gouvernement tchèque qui fournit l'aide financière.

Les visiteurs sont ravis par les jolis décors et par l'excellence de la cuisine et du service. Les 22 chambres de l'hôtel sont meublées à l'antique; il y a un restaurant avec une cheminée ouverte, ainsi qu'un petit café. De plus, huit chalets situés dans la propriété portent le total des lits de l'hôtel à 88.

Navire de croisière soviétique en eaux canadiennes

Le MV Odessa, nouveau bateau de croisière soviétique, quittera le port de New York le 10 juillet pour un voyage de sept jours à destination des ports de l'Est du Canada, s'arrêtant à Charlottetown, Gaspé, remontant le Saguenay jusqu'à Bagotville pour se rendre enfin jusqu'à Québec et Montréal.

Il passera le reste de l'été à faire des croisières à partir de Montréal avec arrêts à Québec et à Bagotville. Le départ final aura lieu le 4 septembre.

Plein
air

Quatre Québécois à l'assaut des monts Torngat dans l'Ungava

Pour une troisième année consécutive, quatre Québécois ont franchi à ski les monts Torngat dans la péninsule d'Ungava.

Ils terminent cette semaine le récit de leur aventure.

par Gilles Couet, Jean Paradis,
Simon Richer et André Robert

Du vent plein les voiles

Notre progression des premiers jours considérablement ralentie par la force des vents est pratiquement doublée avec des vents d'est qui nous font pousser une pointe exceptionnelle en une journée de 55 kilomètres. Nous volons sur neige et glace, bien trop vite pour penser un moment à l'épaisseur de cette dernière. Une mince couche d'eau par endroit, qui gicle de part et d'autre à bonne hauteur quand les skis tranchent à grande vitesse. C'est de la voile et du ski nautique tout à la fois.

Dans cette descente grisante, il ne faut pas manquer le virage vers le sud et vers Port Nouveau-Québec, autrement c'est la Baie d'Ungava qui nous ouvre les bras. Mais après plus de 220 kilomètres, une légère erreur en-deçà ou au-delà est peu inquiétante.

Le moral est bon, la bouffe aussi

C'est toujours un tour de force d'allier légèreté et haute teneur en calories des aliments. Il faut compter cinq livres par quatre personnes par jour, aliments et carburant. On retrouve au menu des deux repas principaux des aliments déshydratés que le chef prépare savamment à l'eau bouillante. La neige et la glace ne manquent pas. Le matin: semoule de blé, lait en poudre et fruits déshydratés, breuvage nutritif au chocolat et à la vanille. En piste on puise à chaque courte halte à même nos mélanges de gorp:

fruits secs, noix, chocolat, noix de coco, et miel, ce qui donne une injection immédiate de carburant. Le repas du soir comprend une excellente crème de bolets au riz, pour tenir les yeux un peu plus en amande, bacon yougoslave, pudding au chocolat velouté.

Si les histoires épiques ont corsé nos soupers, les fines herbes étaient aussi du menu: sarriette, poivre blanc, oignons déshydratés. Nous avons bu des tisanes au tilleul, au thym, et des thés aromatisés. Ajoutez à la mi-temps du jour une boisson chaude d'une composition secrète désignée par le cuisinier de XL-1. Le rosé de Provence emporté comme surprise n'a pas fait long feu, bien avant Pâques. Question de poids plus que de gastronomie. Mais les traditionnels oeufs au chocolat y étaient avec leur effet magique.

Grande forme physique, oui

Tous au départ, nous nous considérons en excellente forme, chacun s'étant préparé soit par le Marathon canadien, la Traversée des Laurentides et autres épreuves d'endurance. Il s'agit de maintenir un rythme d'au moins 8 heures par jour en piste, avec charge, ce qui exige un bon minimum au départ. Dans une telle aventure, il y a des risques calculés, mais tous les obstacles ne doivent jamais être pensés, puisque c'est ce côté même de l'aventure qui en fait l'attrait terrible et engageant.

Chez les Inuit

L'arrivée à Port

Nouveau-Québec (anciennement George River) après 9 jours et plus de 250 kilomètres dans les talons est une fête qui ébranle chacun et tout le village, quand nous nous apercevons mutuellement en franchissant la dernière crête. Imaginez un village complet qui se vide d'un coup pour vous accueillir. Nous répétons avec eux le nom vraiment significatif de leur terre: **Kangisualu-juak**, qui veut dire "rétrécissement de la baie".

Quatre jours dans des familles nous ont fait vivre profondément la chaleur de ces frères du froid, et dont le dictionnaire ne semble pas comporter les mots aventure ou expédition, puisque les Inuit les ont si naturellement dans la peau. Nous avons raconté nos péripéties, et leurs récits ont croisé les nôtres au cours de journées et de soirées pendant lesquelles le temps était suspendu.

En faisant essayer nos skis aux enfants de ces remarquables chasseurs et pêcheurs, nous nous sommes demandé dans quel sens allait maintenant l'esprit d'aventure? Avions-nous fait de grandes choses, avions-nous réalisé une part de ce que nous appelons l'impossible? Qu'en pensaient les Inuit qui nous avaient vus surgir de nulle part?

La visite des écoles et des services sociaux et de santé, en particulier à Fort Chimo, et nos contacts avec les travailleurs du sud qui vont oeuvrer dans l'Arctique, nous ont laissé entrevoir que bien des efforts sont nécessaires pour aider à reconstruire un coin du monde, de notre Québec, où la protection des mentalités et des sites gagnerait à s'inspirer des technologies douces qui nous ont assistés tout au long de notre vie commune avec la nature.



Photos Simon Richer

De beaux visages d'enfants Inuit à Port Nouveau-Québec.

une petite odyssée



dans les îles grecques

Permis 50477

INNOVATION

TIRAGE D'UN VOYAGE GRATUIT PARMİ TOUTES LES 30 PERSONNES A S'INSCRIRE

ATHÈNES • CORINTHE • EPIDAURE • MYCENES • OLYMPIE • ZANTE • DELPHES
ST-LUC • LEVADIE • AEGINE • POROS • HYDRA
MYKONOS • RHODES • CRÈTE • (Heraklion-St-Nicholas) • CANAL DE CORINTHE

\$995

(18 jours)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 10 AOÛT 1976

Départ de Montréal: 10 septembre / Départ d'Athènes: 27 septembre

S.V.P. noter:

Les hôtels sont tous de première classe et les visites soit à Athènes soit durant le tour classique des îles sont gratuites.
Un supplément de \$90.00 est exigé pour chambre individuelle. Seul un passeport valide est requis, pas besoin de visa.

Pour renseignements supplémentaires, s.v.p. vous adresser

AGENCE DE VOYAGE PAMEL LTÉE

5325 B Avenue du Parc (entre Fairmounth et St-Viateur) M. Denis 272-1119



Dans le froid de la vallée de la rivière Korok.

les 7/15

avec andrée... et jean-claude



La question de la semaine dernière était: que penses-tu de la religion? question posée par Nicolas Robidoux, 13 ans, 12261 Colbert, Montréal.

Nicolas Robidoux: La religion est la béquille des faibles (de volonté) et le boulet des forts. A-t-on besoin d'avoir, comme un mollusque, une coquille qui protège peut-être contre la vague de questions irrésolues qui nous troublent et contre la peur de la mort (l'immortalité étant un peu de sucre que donne le Seigneur au bon chien-chien qui a été bon pendant sa vie) mais qui confine l'univers dans un carcan restreignant? En tout cas, moi, je préfère avoir une colonne vertébrale qui ne protège peut-être pas contre les morsures d'insectes mais qui permet de sentir le soleil caressant mon dos et le vent jouant dans mes cheveux et qui est tissée de sentiments INTÉRIEURS plutôt qu'une

coquille aussi refuge que prison et qui laisse voir, débarassée de sa couche de vernis, un être vide et lâche.

Christian Beaucauge, 14 ans, Orsainville: La religion, c'est chacun pour soi. Tu ne peux arriver et dire à un autre: "Toi, t'es Jéhova, je te parle pas!" Moi, je suis catholique, je vais à la messe, je prie. Je vois ça comme ça, la religion. Je pourrais pas la voir autrement. Par exemple, y en a qui sont catholiques, qui vont à la messe mais qui croient, c'est de leurs affaires! Vraiment, la religion, ça devrait pas se discuter le midi autour d'une table!

Philippe Comtois, 13 ans, Montréal: La religion, n'importe laquelle, a été à la fois un bien et un mal pour l'humanité. Mais ça a été plus un mal qu'un bien. Aujourd'hui, fort heureusement, la religion régresse de partout. Le catholicisme, c'est devenu du folklore et c'est en train de connaître le

sort des phoques: en disparition. Le protestantisme s'en va chez le diable. Le bouddhisme a été remplacé de plus en plus par le maoïsme. L'Islam ne prie plus qu'à coups de fusils, et la religion juive s'est cachée dans un drapeau défendu aussi par des fusils. Encore quelques années et ce ne sera qu'un triste souvenir, la religion. Tant mieux!

Claude Morin, 12 ans, 44 Perreault, Victoriaville: En notre siècle bouleversé, la religion est un besoin primordial. Moi, personnellement, je vais à l'église et je trouve que c'est une halte rafraîchissante dans une semaine surchargée.

Anne-Marie Picard, 11 ans, Côteau-du-Lac: La religion, c'est une chose que de temps en temps il est bon de se rappeler. Maintenant, avec l'éducation, ce n'est plus une chose à laquelle nous sommes tenus strictement d'aller régulièrement à la messe. De nos jours, c'est

stupide de crier: "Ah! l'Eglise!..." parce que, vraiment, ils ont évolué les gens d'église. D'accord, il y a encore à faire, mais dis-moi où il n'y a rien à améliorer! Et puis tu prends ce qui te convient, tu vas où ça te dit, quand ça te dit, et le reste laisse faire!

Lucie Langlois, 12 ans, 632 Bellevue, Saint-Hilaire: La religion?... Peuh!... C'est rien qu'une machinerie inventée pour soutenir les gens. Parce que tout le monde a besoin de croire en quelque chose; mais quand les prêtres ont vu que les gens croyaient en tout ce qu'ils leur disaient, y se sont mis à en rajouter (vos parents ont dû vous parler du péché mortel pis toute la bastrigue). Une chance qu'y se sont modérés pis que maintenant on peut respirer sans penser que c'est un péché pis qu'on va aller en enfer. Vraiment, je trouve que ça tient pas debout!

Alex Nyiri, 14 ans, Montréal-Nord: Moi, je pense qu'ils exagèrent en disant qu'il faut aller à la messe tous les jours. On peut y aller tant qu'on veut puisque ce n'est pas obligatoire. Et pis, qu'est-ce que ça peut bien faire?

Sonia Laberge, 10 ans, RRI, Béthanie: Moi, ce que je pense de la religion, ben, les professeurs, y enseignent mal; on comprend absolument rien, y nous font apprendre des pages alors que

pour fins de publication à moins que vous ne fassiez un article sur les "freak shows" ou que vous ne vouliez transformer le journal en un journal d'horreur!

A ce propos, tous les 75 sont priés d'envoyer — si cela les amuse une photo d'eux pour accompagner leurs textes. Ce n'est pas obligatoire, chacun est libre de le faire ou non. On va enfin voir un peu à quoi ressemble ce qui vous sert de tête!

Philippe Comtois, 13 ans, Montréal: Moi, quand je rencontre des soldats dans la rue je les traite de "show-off", de naïeux, de parasites (parce qu'ils sont payés avec nos taxes et qu'ils ne servent à rien, qu'à faire peur au monde) et je leur crie aussi: "Go home! Va-t-en chez vous au Canada! Inutile!"

Patrice Deslauriers, 11 ans, 915 Hartland, Outremont: Merci à Sophie, Sonia et leurs parents pour la fête des 75 à Béthanie, j'ai trouvé Conrad pas mal l'fun.

Conrad Larivière, 14 ans, 1515 Godbout, Sherbrooke: Si Sophie Laberge veut correspondre avec moi... Si Christian Beaucauge veut bien relever mon adresse et dessus... Ainsi que la madame qui veut m'envoyer des photos des avions de la ??? (mot illisible).

NDLR — On vous apprend rien: les Olympiques, c'est ce dont tout le monde parle et Le JOUR aussi. Alors l'espace est limité et risque de l'être encore pendant deux semaines. Nous communiquerons avec les gagnants du concours pour leur dire quel prix ils ont remporté.

ça sert à rien. En tout cas, moi, j'ai jamais, jamais rien compris la d' dans. En 2e année, quand on faisait des p'tites célébrations, le vin c'était du jus d'raisin, pis le pain, du pain croûté. Ben moi, j'me bourrais là-d' dans pis je pensais pas pantoute à Jésus pis au Seigneur. La religion, pour moi, c'est FOU.

Sophie Laberge, 13 ans, même adresse: La religion, c'est pas mon bag! OK, c'est correct, j'y crois que Jésus y est venu sur la Terre, mais pas ses miracles pis toute la patente. Jésus, c'était un too-much comme nous autres, c'est toutt'. Ça veut pas dire que j'suis contre la religion pis contre ceux qui tripent là-d' dans. Non, c'est tout simplement pas mon bag.

Ton avis?

La question de la semaine prochaine est proposée par Alain Olivier, d'Alma, et Alex Nyiri, de Montréal-Nord: Que penses-tu de la page des 7/15?

Envoie ta réponse et tout autre courrier à: André et Jean-Claude, CP 457, Station Beaubien, Montréal. Envoie tout ça de façon à ce qu'on le reçoive au plus tard jeudi matin.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

par TAUMA

HORIZONTALLEMENT

- 1—Souvent averti!
- 2—Cercle pigmenté qui entoure le mamelon — Drame japonais — Lettre grecque.
- 3—Sujet d'un discours — Au Québec.
- 4—Mamelle — Trompés.
- 5—Le premier en son genre — En passant par — Montréal ou Anticosti.
- 6—Homme de noblesse douteuse.
- 7—Préfixe privatif — Fille de la Reine — Conjonction négative.
- 8—Fait du bruit — Pour les chrétiens, païens.
- 9—Ceinture japonaise — Endroit chaud, en hiver — Article étranger.
- 10—Aviron — Tira les lignes d'un dessin.
- 11—Jeunes enfants — Préposition.
- 12—Se couvrir de nuages — Point cardinal.

VERTICALEMENT

- 1—En forme de cloche renversée.
- 2—Est souvent funèbre — Immersion du corps.
- 3—Propres — Longue pièce de bois de l'avant-train d'une voiture.

- 4—Pronom personnel — Accompagne le récit d'un coup porté brusquement — Monnaie à Séraphin.
- 5—Qui produit de l'huile (pl.) — Interjection.
- 6—Tige centrale de la ramure d'un cerf — Désert de pierrailles.
- 7—Possédé — Disposition faite par testament — Pronom personnel.
- 8—Année — Fait fondre la neige — Posséda.
- 9—Celui du stade olympique sera-t-il construit un jour? — Frotter d'huile contre le soleil.
- 10—Poil raide.
- 11—Ange dont les liturgies orientales font souvent mention — Gardiennes fiables.
- 12—Lettre grecque — Très vil et gai.

Solution du dernier numéro:

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	O	R	I	N	Q	U	E	B	A	L	E	R
2	A	U	T	E	U	R	A	R	A	L	E	R
3	N	A	O	S	T	I	O	L	E	S		
4	D	E	L	A	I	S	E	M	A	N	E	
5	E	I	O	D	A	S	A	D				
6	R	E	C	O	L	E	N	T				
7	I	N	N	E	E	F	I	L	E	R		
8	L	E	R	F	A	T	O	S				
9	L	U	M	I	N	A	I	R	E	S		
10	E	T	E	S								
11	R	E	N	T	E	T	E					
12	V	E	S	S	I	E	E	S	T	I		

Le fouillis

On n'a pas encore beaucoup d'espaces mais on va quand même donner tout d'abord la traditionnelle, classique et hebdomadaire liste des livres à distribuer en échange de critiques.

"Clémentine s'en va", aux éditions des Femmes, un album avec dessins (7-8 ans).

"Mes cadeaux surprises", chez Hachette, un livre pratique de 30 pages pour fabriquer soi-même des cadeaux à offrir (9-11).

"Toutes les armes du monde", chez Hachette, un album de 62 pages qui nous présente toutes les armes existantes depuis la préhistoire (9-15).

"Poly et le diamant noir", chez Hachette dans la collection Vermeille, un roman de 156 pages (10-12).

"Histoire vraie des Bonobos à lunettes", aux éditions des Femmes, un album avec dessins (7-8 ans).

"Mathias Sandorf", chez Hachette dans la collection Galaxie, un roman passionnant de Jules Verne, 190 pages (11-14).

"Santù de Corse", chez Flammarion, un livre qui raconte l'histoire d'un petit Corse (7-8 ans).

"Contes et légendes des Iles-de-la-Madeleine", par Azade Harvey, aux éditions Intrinsèque, 128 pages (12-15).

Alain Olivier, 12 ans, 85 Bourassa ouest, Alma: L'été, mon plus grand plaisir est de pêcher dans le lac Saint-Jean et d'y nager. L'hiver, je pratique le ski de fond et la raquette. Pour ce qui est de mes passe-temps "toutes saisons", il y a la philatélie, la lecture. Je m'intéresse à tout ce qui se rapporte à la nature, à l'histoire, à la politique et à tout événement majeur mondial ou national.

A Katesi Saumure, 12 ans, Hull: merci pour ton conte, il passera un jour, certain, dans le journal. La question que tu proposes sur les OVNI a déjà été le sujet de la page 7-15 il y a quelques semaines.

Kateri Saumure, 12 ans, 232 Riel, Hull: Avez-vous remarqué la publicité qu'il y a partout? C'est affreux! Dans Le Jour, c'est pas trop pire, mais dans le Perspective du Droit de samedi, par exemple!... A toutes les deux pages, y a une grosse annonce en couleurs ou en noir et blanc; sans compter les annonces de 1 pouce par 2 pouces... De la publicité, y'en a sur les murs, les plafonds, les planchers, à la TV, à la radio, par la poste, dans nos rêves et dans nos cauchemars. Après la pollution de l'air, de l'eau, par le bruit, il a la pollution par la publicité.

Francis Lacasse, 13

ans, CP 291, Macamic, Abitibi: Sur mon enveloppe, je n'ai pas collé un timbre de la reine timbrée mais un timbre des oeufs olympiques, ce qui n'est peut-être pas mieux...

Miguel Roy, 11 ans, 1142 Louvain, Montréal: J'ai eu une idée à propos des 75. On devrait trouver un slogan, une devise quoi! Pour les 75, non?

Diane Morin, 10 ans, rang 5, Saint-Stanislas-de-Kostka, Beauharnois: Le gouvernement dit d'économiser l'énergie. Avez-vous été à Mirabel? Eh bien la route est bordée de lumières doubles de chaque côté. Que doit-on penser de ces messieurs? Est-ce des menteurs, des rêveurs ou des aveugles? Qui sont-ils?

Nicolas Robidoux, 13 ans, de Montréal, nous demande s'il est possible "d'astérisquer" les critiques de livres qui sont le "retour" d'un livre envoyé par nous. Cela ferait trop de tralala... De toute façon, sur 20 critiques que nous publions, 18 proviennent de livres envoyés par nous. C'est à peu près la moyenne. Le Robidoux en question ajoute: "Je ne vous enverrai jamais ma photo